

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

ONACVG
OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE



SOMMAIRE

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

4

UN PARITARISME RÉAFFIRMÉ

1_Une gouvernance singulière	5
2_Le renforcement des partenariats existants et l'ouverture à de nouveaux interlocuteurs	7

10

DES MISSIONS AU SERVICE DU MONDE COMBATTANT ET DES VICTIMES DE GUERRE

1_Une activité soutenue dans le domaine de la mise en œuvre du droit à reconnaissance et à réparation	11
2_L'ONACVG : opérateur mémoriel de l'Etat	13
3_Des réalisations majeures en matière de rénovation et de valorisation du patrimoine mémoriel	22
4_Une mission de solidarité consolidée	25
5_Des résultats confirmés dans le domaine médico-social	29
6_Un guichet unique au service des harkis et des rapatriés	46
7_Un réseau territorial étendu et reconnu, gage de proximité avec les ressortissants	48
8_Le Bleuet, un symbole fort de la solidarité nationale	50

56

LA POURSUITE DES EFFORTS DANS L'EMPLOI DES RESSOURCES ALLOUÉES

1_Le budget	57
2_Les ressources humaines :	63
3_Des politiques immobilière, d'achat, d'archives et informatique dynamiques	70

76

ANNEXES

1_Le conseil d'administration de l'ONACVG 2012 - 2015	77
Le conseil d'administration de l'ONACVG 2016 - 2019	81
2_Détail des opérations mémorielles financées grâce aux recettes du Bleuet	85
3_Bilan chiffré des actions de solidarité conduites en 2015	88

AVANT-PROPOS

Alors que le rythme et l'intensité de nos engagements extérieurs se sont maintenus à un haut niveau durant toute l'année 2015, les attentats terroristes qui ont frappé notre territoire et nos concitoyens ont rappelé que le monde dans lequel nous vivons traverse une période particulièrement troublée.

Pour toute une partie de la population française, ces événements tragiques en rappellent d'autres. Pour les plus jeunes, peu ou pas du tout préparés, c'est souvent un choc violent. La confrontation avec une réalité qu'on avait pensée enterrée à jamais. Dans ce contexte, la cohésion nationale est plus que jamais nécessaire.

Au service des combattants de toutes les générations du feu, des victimes de guerre, des victimes d'actes de terrorisme, des pupilles de la Nation, l'ONACVG a bien entendu été particulièrement affecté par ces événements tragiques. Ils ont nécessité une mobilisation sans précédent de ses agents qui aident et accompagnent au jour le jour les victimes de la guerre et des conflits.

L'ONACVG doit s'adapter aux problématiques de nos sociétés modernes en perpétuelle évolution et relever de nouveaux défis. C'est une impérieuse nécessité qui s'impose à nous. Plus que jamais, il devient essentiel de transmettre aux générations futures les valeurs léguées par nos anciens et qui vivent à travers ce bel établissement dont la noblesse des missions n'est plus à démontrer.

Je sais compter pour cela sur les membres de son conseil d'administration et sur ses agents dont l'attachement au service du public est démontré tous les jours et constitue notre atout et notre force majeure.

« S'adapter aux problématiques de nos sociétés modernes... une impérieuse nécessité qui s'impose à nous. »

Rose-Marie ANTOINE

Directrice générale de l'ONACVG
Présidente de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France

UN PARITARISME RÉAFFIRMÉ



Une gouvernance singulière



MEMBRES NOMMÉS
POUR 4 ANS



Séance du Conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 40 membres nommés pour 4 ans, il est présidé par le ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre. Installé en février 2012, il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'Etat.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3e collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voix délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voix consultative.

Le conseil d'administration a été renouvelé pour un mandat de quatre ans par arrêté du 13 janvier 2016.

Les trombinoscopes des conseils d'administrations 2012-2015 et 2016-2019 sont en annexes.

L'implication du monde combattant dans la gestion de l'Office se concrétise dans les travaux préparatoires des commissions constituées au sein du conseil d'administration.

La commission permanente, qui délibère sur toutes les questions qui lui sont confiées par délégation du conseil d'administration, donne notamment son avis sur les projets de textes réglementaires modifiant l'organisation et le fonctionnement de l'Office, propose le règlement intérieur du conseil et examine toutes les questions à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration.



En 2014, les membres du conseil se sont particulièrement investis dans l'examen du projet de contrat d'objectifs et de performance 2014-2018 qu'ils ont adopté à l'unanimité lors de la séance du 22 octobre 2014.

L'élaboration de ce document stratégique pour le devenir de l'établissement dans les cinq prochaines années a été l'occasion à la fois de nombreux échanges informels et de débats approfondis au sein des instances préparatoires. Ces échanges ont bien sûr permis certaines améliorations du document lui-même et ont été l'occasion pour les membres du conseil de s'approprier le projet de transformation qu'il traduit. La qualité du travail de délibération consacré à ce projet constitue en elle-même un atout pour la réussite de cette transformation.

Il est rendu compte de la mise en œuvre de ce contrat d'objectifs et de performance à chaque session du conseil d'administration.

Consulter le COP 2014-2018 :
<http://www.onac-vg.fr/files/cop.pdf>

La commission des affaires générales et financières

étudie les questions concernant le fonctionnement, le budget et les comptes de l'ONACVG et examine les points inscrits à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration.

La commission « mémoire et solidarité » délibère sur les questions intéressant la solidarité, la réinsertion professionnelle, l'hébergement des ressortissants âgés, la participation au droit à réparation, et les actions de mémoire, à l'ordre du jour du conseil correspondant à son domaine de compétence, au vu des documents préparés par l'administration. Les cinq membres experts y siègent avec voix consultative et de façon permanente.

LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG.

Au sein de chaque conseil, plusieurs commissions peuvent être constituées pour se prononcer sur :

- les demandes d'aides relevant de la solidarité,
- les projets relatifs à la politique de Mémoire,
- les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau,

Par ailleurs, le conseil départemental peut émettre un avis sur les demandes de cartes soumises à la commission nationale de la carte.

31 à 39
MEMBRES RÉPARTIS EN TROIS
COLLÈGES

Un dialogue constant et approfondi avec les autorités de tutelle

Le dialogue entretenu en 2014 avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci a nourri par le travail d'élaboration des orientations fixées dans le COP 2014-2018.

Plusieurs grands dossiers illustrent l'importance de l'appui que la Direction générale de l'ONACVG et son conseil d'administration ont pu trouver auprès des services du ministère de la défense, ainsi que le rôle indispensable exercé par ces derniers dans la conduite des projets en faveur du monde combattant et des victimes de guerre :

- les arbitrages interministériels rendus en décembre 2015 sur les principes à mettre en œuvre pour opérer le transfert des établissements médico-sociaux de l'ONACVG a nécessité la collaboration étroite de plusieurs directions du Secrétariat général pour l'administration (direction des ressources humaines du ministère de la défense, direction des affaires juridiques, direction des affaires financières, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives) ;
- les travaux de refonte du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : conduits par la direction des affaires juridiques du ministère de la défense, ces travaux ont donné lieu à de nombreuses consultations et contributions des services de l'ONACVG. La collaboration développée à travers ce chantier s'inscrit parfaitement dans les missions mêmes de l'établissement en ce qu'il a vocation à veiller aux intérêts moraux et matériels de ses ressortissants ;
- la réalisation par le Contrôle général des armées d'une étude approfondie et d'une projection de l'évolution démographique des ressortissants de l'ONACVG pour les dix prochaines années. La méthodologie développée et les résultats obtenus sont, pour toute la période de mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performance, des données essentielles au pilotage de l'établissement public et au respect des orientations qui lui ont été fixées en termes d'adaptation aux attentes des ressortissants dans toute leur diversité.

Le renforcement des partenariats existants et l'ouverture à de nouveaux interlocuteurs

DOTÉ D'UN MAILLAGE TERRITORIAL DENSE ET TRÈS ANCRÉ DANS LE MONDE ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL LOCAL, L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG) ANIME UN VASTE RÉSEAU DE PARTENAIRES QUI RELAIENT ET COMPLÈTENT SON ACTION.

L'ACTION PARTENARIALE ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations partenaires se décomposent en quatre catégories

- Les associations d'anciens combattants qui regroupent les soldats, appelés ou engagés, ayant combattu pour la France dans les différents conflits.
- Les associations de victimes de guerre qui regroupent les victimes, le plus souvent, par catégories de préjudices subis.
- Les associations de victimes d'attentat qui regroupent les personnes ayant été reconnues comme victimes d'un acte terroriste.
- Les associations mémorielles et/ou patriotiques qui œuvrent pour promouvoir la mémoire combattante et défendre les valeurs du monde combattant.

Ce tissu partenarial représente 8 058 associations

- 467 associations nationales, répertoriées dans un annuaire actualisé chaque année par la Direction générale de l'ONACVG ;
- plus de 7 591 associations départementales.

UN ANCRAGE ASSOCIATIF RÉAFFIRMÉ

Une cogestion de l'établissement avec les principales associations nationales

Etablissement public administratif, sous tutelle du ministère de la Défense, l'Office est géré conjointement par l'Etat et les grandes associations du monde combattant et des victimes civiles de guerre.

Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées.

Un rôle fédérateur dans le tissu associatif combattant

La solidarité et le partage de valeurs communes sont au fondement-même des associations, qu'elles réunissent des anciens combattants, quelle que soit la génération du feu, des victimes de guerre ou bien des victimes d'actes de terrorisme.

Structures juridiques de droit privé, les associations sont les porte-paroles de leurs adhérents, notamment auprès de l'ONACVG, établissement public sous tutelle du ministère de la Défense, qui peut être le relais de leurs attentes auprès du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la Mémoire ou bien d'autres autorités compétentes.

Avec l'émission d'une brochure sur « Les associations d'anciens combattants, de victimes de guerre et d'actes de terrorisme », l'Office entend faire davantage connaître le rôle des associations et inciter le plus grand nombre à y adhérer.

Plus de 100 ans après sa création, l'ONACVG continue à apporter soutien moral et matériel à près de 2,8 millions de bénéficiaires et veille à préserver ce lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, avec celui des victimes d'actes de terrorisme.

La mise en place d'un département dédié aux relations avec les associations

Le département du pilotage des services départementaux et des relations avec les associations est au cœur du processus de modernisation de l'Office dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance.

Différents rapports ayant souligné la faiblesse de l'établissement public en matière de pilotage des services départementaux et plus important encore pour le paritarisme, l'absence de suivi des relations avec les associations du monde combattant, la Direction générale a souhaité créer un département dédié au pilotage des services de proximité et aux relations avec les associations nationales. Cet enjeu est devenu une priorité pour l'ONACVG.

Dans ce cadre le département du pilotage des services départementaux et des relations avec les associations, devenu effectif en août 2015, sera renforcé par la



Signature de la convention avec l'armée de terre

création d'un poste de cadre chargé spécifiquement des relations avec les associations en 2016.

Pour ce faire, le département du pilotage des services départementaux et des relations avec les associations s'est vu attribuer de nouvelles missions visant à mettre en place des outils de rapprochement avec les associations.

Des outils de rapprochement et d'échanges

Afin de relayer les demandes du monde associatif combattant et d'assurer, ainsi une communication bilatérale entre l'Office et les associations, des outils de suivi de l'activité et du fonctionnement des associations (veille de la presse combattante, constitution d'une base de données liée à la vie associative et au monde combattant) et des outils de communication à destination du monde associatif, notamment une nouvelle rubrique sur le site internet de l'Office, sont en train d'être mis en place.

Le département du pilotage des services départementaux et des relations avec les associations a en charge d'organiser des rencontres entre les présidents d'associations nationales et les services de la Direction générale afin de développer les actions communes liées aux missions de l'Office.

Des outils de valorisation de l'action partenariale

Ce renforcement des liens avec les structures associatives est destiné à favoriser le développement de partenariats actifs, susceptibles d'être un relais à la fois pour l'établissement et ses partenaires, notam-

ment grâce à des actions de valorisation de l'action des associations, en lien avec les missions de l'Office.

Un partenariat décliné au plan départemental

Chaque association ou section départementale d'une association est désormais invitée à transmettre les demandes d'interventions financières de leurs adhérents, ressortissants de l'ONACVG, au service départemental de l'Office géographiquement compétent. Le service départemental instruit chacune des demandes et les soumet à la commission départementale compétente. A l'issue de chaque réunion des commissions, les services départementaux informent les associations concernées de la suite réservée aux demandes qu'elles ont relayées afin qu'elles puissent, le cas échéant, compléter l'aide allouée. La décision communiquée à chaque ressortissant mentionne nommément l'association qui a accompagnée sa demande.

Le principe de subsidiarité et/ou de complémentarité induit par cette nouvelle organisation permet aux associations de conserver une marge de manœuvre financière pour développer des actions ou initiatives sociales qui leur sont propres.

La généralisation de partenariat permet également à l'ONACVG de soutenir l'implication sociale des associations qui ne disposent pas de fonds propres pour intervenir financièrement.

En 2015, le nombre de dossiers parrainés est de 4 359 (soit 12.6 % du nombre total de dossiers validés) pour un montant d'aides versées de 2.3 M€). Ce montant est en augmentation de 35 % par rapport à 2014.

L'information systématique des nouveaux ressortissants sur le monde associatif

Lors de la délivrance de nouveaux titres de ressortissants (carte du combattant, titre de reconnaissance de la Nation, carte de pupille de la Nation, etc.), les services départementaux adressent aux nouveaux ressortissants une lettre les informant de la possibilité qu'ils ont d'adhérer à une association du monde combattant et des victimes de guerre.

Organisation d'une journée de solidarité du monde combattant au niveau de chaque département

Depuis 2014, chaque service départemental organise et anime une fois par an une « journée solidarité du monde combattant » associant le monde associatif combattant ainsi que les correspondants et organismes locaux.

Ces manifestations auxquelles les nouveaux ressortissants sont évidemment conviés, constituent un moment de dialogue, d'échanges et d'information sur la thématique de la solidarité.

En 2015, plus de 70 % des services départementaux ont organisé cette journée. Toutefois, de nombreux changements de directeurs et plusieurs opérations de déménagement ont entraîné une légère baisse de ces journées. Les retours sont cependant très positifs.

LE DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INSTITUTIONNELLES ESSENTIELLES POUR LE DEVENIR DE L'OFFICE

L'ONACVG a organisé, en partenariat avec le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK) une table ronde européenne rassemblant les organismes chargés de l'entretien et de la valorisation des tombes et cimetières militaires en Belgique, Autriche, Allemagne, au Pays Bas et en France, qui s'est tenue les 5, 6 et 7 octobre 2015 à Niederbronn-Les-Bains (67) en Alsace. A l'issue de cette rencontre riche en partage d'expérience, un groupe de contact européen a été fondé, ayant vocation à accueillir d'autres partenaires européens.

Un séminaire bilatéral entre l'ONACVG et le VDK s'est également tenu les 25, 26 et 27 novembre à Berlin, occasion pour les deux organisations d'échanger sur la transmission mémorielle, notamment aux nouvelles générations.

L'ONACVG a non seulement approfondi sa coopération déjà riche et ancienne avec le VDK mais aussi étendu le spectre de ses partenariats au niveau européen.

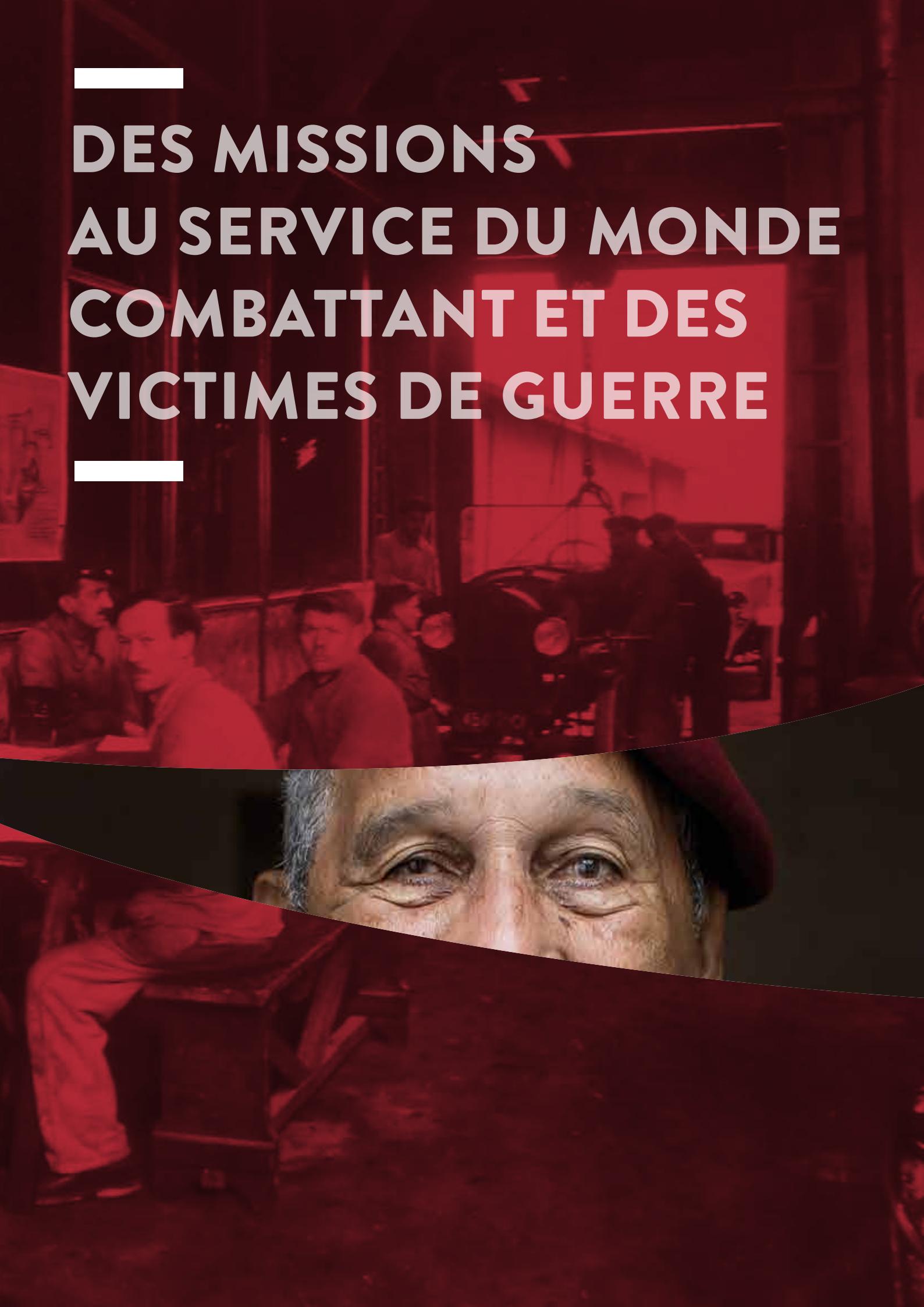
La signature par l'ONACVG des conventions de partenariat avec la Marine nationale, l'armée de l'air et l'armée de Terre constitue des étapes majeures dans la transformation engagée par l'Office.

Ces engagements mutuels fixent les modalités d'une coopération étroite entre les services de l'ONACVG et les cellules d'aide aux blessés des armées. Ils témoignent de l'importance accordée à l'objectif d'amélioration de la prise en charge dans la durée des blessés, des malades et de leurs familles.

Table ronde européenne les 5, 6 et 7 octobre 2015
à Niederbronn-Les-Bains (67) en Alsace



DES MISSIONS AU SERVICE DU MONDE COMBATTANT ET DES VICTIMES DE GUERRE



Une activité soutenue dans le domaine de la mise en œuvre du droit à reconnaissance et réparation



37 712

CARTES DU COMBATTANT
ATTRIBUÉES EN 2015



1 525

DOSSIERS TRAITÉS PAR
AGENT EN 2015

LA MISSION CONFIÉE PAR L'ONACVG D'ATTRIBUER LES CARTES ET TITRES RECOGNITIFS DES DROITS À RECONNAISSANCE ET À RÉPARATION EST L'UNE DES PLUS ANCIENNES ET DES PLUS ESSENTIELLES QUI LUI SOIENT DÉLÉGUÉES PAR L'ETAT.

LE RÔLE D'INSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION DES ACTES DE RECONNAISSANCE CONFIÉ À L'OFFICE S'INSCRIT DANS UN PROCESSUS PARTAGÉ AVEC LES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE QUI ÉLABORENT LA RÉGLEMENTATION, QUALIFIENT LES OPÉRATIONS ET CERTIFIENT LES SERVICES ACCOMPLIS À SAVOIR LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET LE SERVICE HISTORIQUE.

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES IMPORTANTES INTERVENUES EN 2014 POUR L'AFRIQUE DU NORD ET EN 2015 POUR LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES ONT EU POUR CONSÉQUENCES D'AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT LE NOMBRE DE DEMANDES D'ATTRIBUTION DE CARTES DU COMBATTANT. POUR AUTANT ET INDÉPENDAMMENT DES VOLUMES À TRAITER, LE DÉPARTEMENT RECONNAISSANCE ET RÉPARATION DE L'OFFICE ET L'ENSEMBLE DES SERVICES ONT RÉPONDU PRÉSENT ET TRAITÉ AVEC RÉGULARITÉ ET EFFICACITÉ UN GRAND NOMBRE DE DOSSIERS.

CARTE DU COMBATTANT ET TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION (TRN)

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre des dispositions de l'article 87 de la loi de finances pour 2015 relatives aux opérations extérieures.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles qui, en vertu des décisions des autorités françaises, ont participé au sein d'unités françaises ou alliées ou de forces internationales soit à des conflits armés, soit à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France peuvent obtenir la carte du combattant en justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée sur un ou des territoire(s) pris en compte au titre de la réglementation.

Cette mesure a permis au cours du dernier trimestre 2015 l'attribution de 13 524 cartes du combattant.



Au final plus de 37 700 cartes du combattant ont été attribuées en 2015 dont plus de 30 000 au titre des opérations extérieures.

Ce nombre record d'attribution en matière de carte du combattant OPEX s'explique non seulement par les dispositions de l'article 87 mais aussi par les publications par le service historique de la défense de listes d'unités combattantes pour des opérations majeures (Afghanistan, Côte-d'Ivoire et Liban).

41 452 dossiers contre 36 286 en 2014 ont été examinés au cours des 7 réunions de la commission nationale et de sa formation restreinte.

Près de 17 112 titres de reconnaissance de la Nation ont également été délivrés en 2015.

STATUTS GÉNÉRATIONNELS

En 2015, 51 titres ont été délivrés : 18 titres de prisonnier du Vietminh (PVM), 2 titres de victime de la captivité en Algérie (VCA), 6 titres de personne contrainte au travail, 2 titres de patriote réfractaires à l'annexion de fait de l'Alsace -Moselle, 14 titres de combattant volontaire de la Résistance, 3 titres de déporté politique et enfin 6 titres d'interné politique.

LES MENTIONS

MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

En 2015, 275 demandes de mention « Mort pour la France » ont fait l'objet d'avis : 179 favorables (4 concernant les OPEX) et 96 défavorables.

Parallèlement, 110 attestations ont été délivrées à des conjoints ou enfants de militaires « Mort pour la France » à titre militaire en vue d'une adhésion à la retraite mutualiste.

MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION »

En 2015, 20 mentions « Mort pour le service de la Nation » ont été attribuées.

MENTION « MORT EN DÉPORTATION »

En 2015, 17 arrêtés collectifs ont été publiés au journal officiel. Au total 3 393 mentions « Mort en déportation » ont été attribuées et 2 703 actes de décès ont été dressés. D'une manière plus générale, l'année 2015 a sensiblement été dans la continuité de l'année 2014 (3 383 mentions « Mort en déportation » attribuées et 3 401 actes de décès dressés).

INDEMNISATION DES ORPHELINS

En 2015, 226 demandes ont été reçues (33 au titre du décret du 13 juillet 2000 et 193 au titre du décret du 27 juillet 2004).

Les dossiers instruits ont donné lieu à 129 décisions favorables (respectivement 25 et 104 au titre de chacun des deux décrets précités).

LA RETRAITE DU COMBATTANT

Le nombre de retraites du combattant concédées en 2015 (11 395) est inférieur à celui de 2014 (17 058). L'année 2014 avait été impactée par l'effet « carte à cheval » qui a touché les anciens combattants de la troisième génération du feu mais qui s'est peu étendu sur l'année 2015.

LES CARTES D'INVALIDITÉ

A partir d'un taux d'invalidité pensionné de 25 % au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, une carte d'invalidité peut être délivrée par les services départementaux de l'ONACVG, qui donne à son bénéficiaire accès à des réductions tarifaires sur les chemins de fer ainsi que sur d'autres moyens de transport selon des conditions définies par les compagnies concernées.

Remise d'une carte de combattant



L'ONACVG : opérateur mémoriel de l'Etat



620
PROJETS MÉMORIAUX
ONT ÉTÉ FINANÇÉS GRÂCE
À L'ŒUVRE NATIONALE
DU BLEUET DE FRANCE

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ RYTHMÉE PAR PLUSIEURS TEMPS FORTS MÉMORIAUX EN LIEN AVEC LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE ET LE 70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE. OPÉRATEUR MÉMORIEL DE L'ETAT, L'ONACVG S'EST AINSI PLEINEMENT INVESTI AUX CÔTÉS DES ACTEURS PUBLICS ET DU MONDE COMBATTANT POUR FAIRE VIVRE L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE. A LA LUMIÈRE DES ATTENTATS QUI ONT ENDEUILLÉ LA FRANCE EN 2015, LES DIFFÉRENTES CÉRÉMONIES NATIONALES PRÉSIDÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ONT REVÊTU UNE DIMENSION PARTICULIÈRE, NOTAMMENT SUR LES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE DONT L'OFFICE ASSURE LA GESTION ET LA VALORISATION

Journée internationale en mémoire des victimes de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'Humanité le 27 janvier 2015

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau, une semaine nationale a été organisée à Paris, du 25 au 28 janvier, sous l'égide du Mémorial de la Shoah, avec le soutien de l'ONACVG et en partenariat avec onze institutions mémoriales. 70 jeunes en provenance de la toute la France étaient invités comme ambassadeurs de leur établissement scolaire mais avant tout du lieu de mémoire qu'ils représentaient. Leur séjour a été rythmé par des visites (Mémorial de la Shoah à Drancy, UNESCO) et des entretiens avec des hautes personnalités (le Président de la République, le Président de l'Assemblée Nationale,). A l'UNESCO, ils ont participé à des conférences et ateliers avant d'assister à la journée internationale en présence de nombreux ministres. La très forte implication de l'ONACVG, tant dans sa dimension nationale de coordination que localement grâce à son réseau de hauts lieux de la mémoire nationale, a démontré une nouvelle fois son rôle central dans la transmission mais aussi dans le travail aujourd'hui entrepris pour incarner les voix des témoins après leur disparition.

A cet effet, au travers d'actions de transmission, cette journée internationale d'hommage s'est prolongée au sein du mémorial national de la Prison de Montluc (Lyon) mais aussi au sein du Centre européen du résistant déporté du Struthof afin d'offrir aux jeunes participants les moyens de mieux appréhender l'histoire et la mémoire de la Shoah.

Ainsi à Lyon, l'ONACVG a proposé à trois classes de première du lycée de Givors ainsi qu'à deux classes du lycée Ampère, d'assister à la conférence, « *Un crime*

extrême : le crime contre l'Humanité » par M. Jean Olivier Viout, Procureur général honoraire de Lyon, président du Conseil d'orientation du Mémorial National de la prison de Montluc. Les élèves du Lycée Louis Aragon ont ensuite présenté aux autorités l'exposition du Mémorial de la Shoah et de l'ONACVG, « *Les Juifs de France dans la Shoah* ». Cette conférence s'est prolongée par une cérémonie au cours de laquelle une stèle a été inaugurée près de l'emplacement de la baraque aux Juifs de la prison de Montluc.

Au terme de cette journée aux enseignements riches et variés, le mémorial de la Shoah et l'Office ont souhaité, pour les années à venir, renouveler cette opération en impliquant davantage les ambassadeurs de la mémoire dans leur rôle de relais et de passeurs de la mémoire. C'est pourquoi ils ont projeté de rédiger une déclaration de principes assurant plus de pérennité au réseau des lieux de mémoire de la Shoah et de visibilité aux ambassadeurs de la mémoire.

Homologation des projets relatifs au 70^{ème} anniversaire de l'année 1945 et labellisation des projets en lien avec le Centenaire de la Grande Guerre

Comme les années précédentes, plusieurs centaines de dossiers de demandes d'homologation ont été instruits et homologués au niveau local par les services départementaux de l'ONACVG, en lien avec les comités départementaux d'homologation présidés par les préfets. Dans le cadre du Centenaire, l'ONACVG est également impliqué localement au sein des comités départementaux du Centenaire (CDC) en lien étroit avec la Mission Centenaire.

Panthéonisation

L'Office s'est fortement mobilisé dans le cadre de la préparation de la Panthéonisation de Germaine Tillion, Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Pierre Brossolette et Jean Zay. Grâce à l'implication de ses services de proximité un recensement exhaustif des plaques, stèles, rues et édifices publics aux noms de ces grandes figures a pu être réalisé.

Puis à la demande du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, M. Jean-Marc Todeschini, l'ONACVG a permis l'organisation, sur l'ensemble du territoire national, de manifestations en hommage à ces grandes figures de la Résistance dont le parcours a été honoré lors de cette 2e journée nationale de la Résistance le 27 mai 2015. Cérémonies et dépôts de gerbe, lecture de poèmes et écrits par des élèves, pièces de théâtre, conférences et pose de panneaux biographiques ont ponctué le 27 mai dans chaque département.

Par ailleurs, l'Office a soutenu l'édition du livre hommage aux quatre panthéonisés, publié aux éditions Textuel et pour lequel le SEDACM, la DMPA, le Musée de l'Ordre de la Libération et la Fondation de Gaulle ont été également partenaires.

Avec une introduction de Mona Ozouf et une notice biographique de quatre historiens dont M Todorov et Mme Neau-Dufour, directrice du CERD (centre européen du résistant déporté), cet ouvrage retrace le parcours des 4 résistants dont les restes mortels sont entrés au Panthéon le 27.

2015 : 12^{ème} opération Jeunes porte-drapeau de France

L'ONACVG encourage la présence de porte-drapeaux lors des cérémonies, en leur attribuant un diplôme d'honneur ou en accordant à certaines associations une subvention pour l'achat ou la restauration de leur drapeau.

Comme chaque année depuis 12 ans, l'opération citoyenne Jeunes porte-drapeau s'est déroulée à Paris le 14 juillet. 23 jeunes, issus de toutes les régions, âgés de 16 à 25 ans, ont été invités par l'Office à Paris et ont assisté au défilé sur les Champs-Élysées, puis point d'orgue de la journée ont participé au ravage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

En 2015

3 364 attributions de diplômes d'honneur de porte-drapeau

88 subventions attribuées pour l'achat ou la restauration de drapeaux associatifs pour un montant de 13 510 €

Un nouveau concours scolaire national de bande dessinée « Bulles de mémoire »

Né en Bourgogne / Franche-Comté, ce concours de bande dessinée est devenu national en 2014. Baptisé



Jeune porte-drapeau

« *Bulles de Mémoire* » et piloté dans les régions par les coordonnateurs mémoire et communication, il repose sur un principe simple : la guerre est le *décor* et le *contexte* d'une histoire.

Le tout jeune concours de bande dessinée qui s'adresse aux collégiens et aux lycéens, balaie tout le spectre mémoriel (conflits mondiaux, guerres de décolonisation, OPEX), en est à sa deuxième édition nationale et remporte un franc succès auprès des jeunes.

Cette deuxième édition, lancée en septembre 2015, s'intéresse aux *Souvenirs de guerre*.

Les quatre grands conflits du XXe siècle ainsi que les Opérations Extérieures (OPEX) seront bien évidemment sources d'inspiration, permettant aux lauréats d'aborder des thèmes aussi variés que : les tranchées, la résistance, la déportation, les prisonniers, les blessés, l'Arrière, le rôle des femmes dans l'armée, mais aussi celui des mères et des épouses des combattants, la place des enfants dans la guerre....

En 2015

1 000 élèves ont participé au concours (candidat libre ou classe)

La 9^{ème} édition du concours scolaire de l'ONACVG « Les Petits Artistes de la Mémoire » (PAM)

En 2015, 475 classes ont participé dans toute la France, soit environ 12 300 élèves. Notons également la poursuite de la dynamique engagée en 2014 avec la participation de 3 classes issues du réseau AEFE (l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger) : le lycée français de Dubaï et deux écoles de Madagascar et du Maroc.



Les 30 lauréats du concours « Les petits artistes de la Mémoire »



Inauguration du mémorial du camp de Rivesaltes
en présence du Premier ministre. 16 octobre 2015

Les représentants (un professeur et un élève de la classe) des 30 lauréats académiques ont été conviés à la remise des prix nationale, présidée par M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, le 10 novembre 2015 dans le grand salon du Musée de l'Armée. Le lendemain, le 11 novembre, les lauréats ont également assisté à la cérémonie nationale à l'Arc de Triomphe au cours de laquelle ils ont été salués et félicités par le président de la République.»

En 2015

13 000 élèves ont participé au concours

« Mémoires partagées/croisées de la guerre d'Algérie »

Dans le cadre du « Plan harkis » présenté en septembre 2014, le recrutement d'un chargé de mission national sur la mémoire de la Guerre d'Algérie a permis à l'ONACVG de mener à bien des missions concernant plus spécifiquement la « mémoire harkis ». La plus importante d'entre elles est le lancement de la campagne de recueil de témoignages des anciens supplétifs, en partenariat avec le Service Historique de la Défense du Ministère de la défense. 30 témoignages de Harkis ont pu ainsi être recueillis et enregistrés en 2015.

La constitution en 2015 d'un groupe de réflexion, composé de professeurs du second degré, pour élaborer une mallette pédagogique sur la mémoire de la guerre d'Algérie, avec pour objectif de proposer au corps enseignant des outils pédagogiques pour enseigner ce sujet est également un défi majeur pour l'Office.

L'Office a conçu également un livret d'accompagnement de l'exposition « Parcours de harkis et de leurs familles », diffusé dans ses services de proximité.

Grâce à la mise en place en 2015 d'un réseau partenarial comprenant des universitaires, des inspecteurs pédagogiques régionaux, des référents mémoire et citoyenneté, des professeurs, des directeurs départementaux de l'ONACVG, des coordonnateurs mémoire et citoyenneté, des centres d'archives départementales, des associa-

tions d'anciens combattants, de rapatriés, d'anciens harkis plusieurs actions mémorielles et pédagogiques sur la guerre d'Algérie ont pu être réalisées en 2015 :

- L'élaboration d'une formation sur la « mémoire de la guerre d'Algérie, les rapatriés et harkis » à l'intention des services départementaux de l'ONACVG et de ses partenaires.
- L'organisation d'un voyage mémoriel et pédagogique au Mémorial du camp de Rivesaltes pour les familles d'anciens harkis de la région Languedoc-Roussillon en novembre 2015.
- La localisation du cimetière des familles d'anciens harkis de l'ancien camp de Rivesaltes (1962-1964), en prévision d'une sanctuarisation du site.

En 2015

30 témoignages de harkis recueillis
(Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Vaucluse)

Partenariat franco-allemand ONACVG/VDK

Depuis 2014, l'ONACVG et le VDK qui sont liés par une convention cadre signée le 22 janvier 2002 ont à cœur de renforcer et de renouveler leur partenariat

Pour ce faire, plusieurs rencontres ont été organisées à Paris en octobre 2014 et en février 2015 et à Berlin en juin 2015 afin de redynamiser et valoriser ce partenariat franco-allemand et élaborer des projets communs pour les années à venir et ce, notamment dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre.

La coopération avec le VDK s'est renforcée en 2015 avec la multiplication des échanges entre l'Office et le VDK. Cela a permis la mise en place d'un plan commun d'actions franco-allemand.

Conjointement avec le **Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK)**, l'Office a organisé une table ronde européenne les **5, 6 et 7 octobre 2015 à Niederbronn-les-Bains (67) en Alsace**. Cette table ronde a permis de rassembler les principaux responsables européens chargés de l'entretien et de la valorisation

des nécropoles et cimetières militaires. Elle s'inscrit dans une volonté de créer un réseau européen pour réaliser des projets d'envergure entre nos différents pays (Belgique, Autriche, Pologne, Pays-Bas, Allemagne et France) et développer de nouvelles idées.

Un des ces projets bilatéral s'est concrétisé **à Berlin les 25, 26 et 27 novembre 2015** par la tenue d'un **séminaire franco-allemand** réunissant une dizaine de coordonnateurs mémoire et communication et des référents éducation du VDK. Les participants ont ainsi pu comparer les approches mémoriales nationales, les systèmes scolaires et les modes de transmission mis en place dans les deux pays.

Temps de réflexion et d'échange, cette rencontre a été avant tout l'occasion d'envisager des axes de coopération pérennes entre les deux pays. A l'issue de ces journées enrichissantes, des idées et des initiatives communes ont émergé, pour se concrétiser dans les années à venir.

DES CENTAINES DE PROJETS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX SONT INITIÉS PAR LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX OU LES MISSIONS INTERDÉPARTEMENTALES MÉMOIRE ET COMMUNICATION

En 2015, de nombreuses opérations aussi riches et diverses que des rencontres sportives, des éditions ou publications d'expositions et de plaquettes pédagogiques sur différents sujets liés à la mémoire des conflits contemporains, des rencontres intergénérationnelles, des spectacles, des voyages pédagogiques etc...ont reçu le soutien financier de l'Office et sont venus ponctuer le calendrier de la saison mémorielle de l'année pour honorer, faire vivre et transmettre la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre.

Le Bleuet de France est bien entendu au cœur des projets locaux mis en œuvre par les services départementaux et services déconcentrés au Maghreb.

A ce titre, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France a soutenu en 2015 plus de 620 opérations mémoriales locales et contribué à leur réussite et leur retentissement sur l'ensemble du territoire.

620 projets mémoriaux ont été financés grâce à l'Œuvre Nationale du Bleuet de France pour un montant total dépensé de 338 075,18 €

Près de 500 opérations ont été financées sur les crédits DMPA pour un montant total dépensé de 331 917 €

En mémoire du massacre, par les troupes allemandes, des 30 détenus (majoritairement résistants) de la prison militaire de Rodez, le 17 août 1944, **le service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron** a organisé

une randonnée de la Mémoire qui permet de redécouvrir « Rodez sous l'occupation ».

Organisée conjointement avec le comité départemental de randonnée de l'Aveyron, le circuit historique a réuni une soixantaine de marcheurs pour découvrir les hauts lieux mémoriaux de Rodez (plaques commémoratives, monuments, hauts-lieux historiques, vitrail de la cathédrale consacré aux prisonniers de guerre, etc.).

Un bus a ensuite transporté les sportifs vers le mémorial où ils ont pu participer à une cérémonie, toujours très émouvante, et assister, en clôture, à une démonstration de saut en parachute de deux chuteurs du 8^{ème} RPIMa, également organisée par le service départemental.

Depuis cinq ans, l'Association des officiers de réserve du Loir-et-Cher en partenariat avec **le service départemental de l'ONACVG de Loir-Cher** se joignent à l'association Solidarité Défense, présidé par l'amiral Lanxade, ancien chef d'état-major des armées. L'idée simple repose sur l'envoi de cartes postales à Noël écrites par des élèves, aux militaires en opération sur des théâtres de conflit à travers le monde.

A l'invitation des officiers de réserve, le président de Solidarité Défense, représenté par Bertrand Dusnoyer de Segonzac, trésorier, s'est rendu, le jeudi 25 juin dernier, à l'école Charcot, pour remercier personnellement la classe CM2 de Nadia Brochard. Un dialogue s'est alors établi en classe, en présence des représentants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, de la mairie et de la délégation militaire départementale.

Les autorités, surprises par la connaissance des élèves, ont répondu aux questions en leur expliquant l'impact fort de cette correspondance sur le moral des soldats. « *Les mots que vous envoyez aux soldats sont d'un grand réconfort quand ils sont loin de chez eux. La sensibilité d'un enfant les touche profondément. Un officier m'a rapporté qu'un soldat, ému aux larmes, a pleuré devant ses copains car il était le seul à n'avoir pas reçu de carte.* » Après un surprenant échange d'idées entre élèves avides de savoir et professionnels, la rencontre s'est terminée par une distribution de cadeaux.

Le service départemental de l'ONACVG de la Manche a présenté une exposition composée de 16 panneaux sur la thématique de l'alimentation pendant la 1^{ère} Guerre mondiale : au front, à l'arrière/dans la Manche ou comment glorifier le patriotisme via les publicités de produits alimentaires au profit des Poilus. Exposition présentée au festival culinaire « *Mange ta Soupe* » puis dans deux établissements scolaires de Carentan (collège et lycée).

Le service départemental de la Mayenne de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a publié une plaquette intitulée « *Les OPEX, une nouvelle génération du feu* ».

Ce document, d'une trentaine de pages, se compose d'une carte et d'une présentation des opérations

extérieures françaises, d'une partie sur les actions conduites par l'ONACVG en faveur des militaires ou ex-militaires, de témoignages d'anciens soldats et de la liste des opérations extérieures auxquelles les armées françaises ont participées depuis 50 ans.

Tirée à 1000 exemplaires, cette brochure a reçu le soutien financier du Bleuet de France et du Conseil départemental de la Mayenne ainsi que de plusieurs associations combattantes.

Elle a été adressée gratuitement aux collèges et aux lycées, aux élus, aux associations patriotiques ainsi qu'à tous les services de proximité de l'ONACVG. Elle est également remise aux particuliers qui en font la demande, dans la limite des stocks disponibles et en échange d'un don en faveur du Bleuet de France.

<http://www.onac-vg.fr/fr/carte/departement/id:53>
lien site pour adresse

Le service départemental de l'ONACVG des Vosges a participé à l'organisation d'une manifestation commémorative du centenaire de l'arrivée des chiens d'Alaska dans les Vosges pour servir sur le front des Vosges ; exposition de documents d'archives sur les chiens de traîneau, sur le chemin de fer militaire, sur les crêtes ainsi que sur les téléphériques établis par les forces françaises ; présence d'attelages de chiens de traîneau avec baptêmes en traction animale. Un concours de dessin à destination des écoles primaires locales sur le thème des chiens de traîneau a été également organisé avec restitution des dessins en vue de leur présentation sur le parcours des expositions gratuites.

Le 29 septembre, **la coordonnatrice mémoire et communication de la région Centre-Val de Loire** avec le soutien actif du **service départemental de l'ONACVG d'Indre-et-Loire** a organisé une journée pédagogique au parc de la Gloriette à Tours sur le thème «Mon potager de l'Occupation». Cette journée s'inscrivait dans le cadre du projet régional créé par la MIMC en partenariat avec le Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher intitulé «Mon potager de l'occupation – nourritures d'hier, solutions de demain» qui s'adresse principalement aux élèves de cycle 3 les invitant ainsi de manière pédagogique, ludique et interactive à aborder, par la vie quotidienne, quelques éléments du Second Conflit mondial.

Grâce au concours des bénévoles de la société d'horticulture de Touraine, de l'association Germinal des jardins familiaux de la ville de Tours, du musée de la Résistance et de l'atelier culinaire Saperlipopote, différentes animations étaient proposées aux écoliers autour d'un potager de l'occupation créé spécialement à l'année pour l'ONACVG par les jardiniers du Parc de la Gloriette et de l'agglomération de Tours, principaux partenaires. Tout au long de cette journée, les 120 écoliers de Tours, préparés en amont par leurs enseignants et les conseillers pédagogiques de l'Inspection académique, ont participé, munis d'un questionnaire,

aux divers ateliers, ont visité le potager et échangé avec des témoins venus raconter les affres de leur quotidien pendant la guerre.

Ils ont pu ainsi être sensibilisés au travail de mémoire en découvrant comment la génération de leurs arrière grands-parents a su s'adapter et plus encore résister au quotidien pour survivre face à l'Occupant. Outre l'atelier annuel proposé par le service animation de la Gloriette et l'ONACVG, les classes ont ainsi la possibilité de créer un petit potager de l'Occupation dans leur école grâce aux nombreux conseils prodigués dans la mallette pédagogique réalisée par la MIMC et disponible sur simple réservation auprès de la Mission et du service départemental de l'ONACVG d'Indre-et-Loire.

Le 24 novembre 2015 s'est tenu à Clermont-Ferrand un colloque académique intitulé « Engagements d'hier, combats d'aujourd'hui, l'expérience de la 1^{ère} armée française, 1943/45-2015 ». Conjointement organisée par le Rectorat, **le coordonnateur mémoire et communication de la région Auvergne-Limousin et le service départemental de l'ONACVG du Puy-de-Dôme**, cette journée a mis en lumière le rôle de la 1^{ère} armée française devant un public d'enseignants, d'élèves du secondaire et d'anciens combattants.

Trois spécialistes, Thierry Noulens, Claire Miot et Jean-Arthur Noïque, ont tout d'abord retracé les campagnes des soldats du général de Lattre de Tassigny. L'après-midi fut consacré aux ressources et aux exploitations pédagogiques. Après l'interview, réalisée par des lycéens, de trois anciens combattants de la 1^{ère} armée, des exemples de projets scolaires sur le thème de la journée ont été présentés, ainsi qu'un fonds photographique inédit. Clôturant le colloque, le colonel Philippe Robin de la 3e BLB de Clermont-Ferrand a rappelé l'héritage légué par les anciens aux soldats d'aujourd'hui.

Les expositions Les Forces de la Liberté conçue par l'ONACVG et La 3e division d'infanterie algérienne 1943-1945 réalisée par la MIMC Auvergne-Limousin ont été présentées au public venu en nombre. Concluant le cycle du 70^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, cette journée fut l'occasion de rendre hommage aux soldats de la Libération et de rappeler les valeurs républicaines qu'ils ont contribué à restaurer, des valeurs plus que jamais d'actualité.

Dans le cadre d'un projet interdépartemental consacré à la promotion du CNRD, **les Coordonnateurs mémoire et communication de la région Midi-Pyrénées** ont initié la présentation du film « Les Héritiers » dans plusieurs départements de la région en accord avec les directeurs des SD de l'ONACVG concernés. En accord avec le rectorat de l'académie de Toulouse, ce projet, a été organisé en partenariat avec les organismes suivants : la cinémathèque de Toulouse, Ciné 32 pour le Gers, la Scène Nationale d'Albi pour le Tarn et Cap Cinéma pour l'Aveyron.

Cette initiative a permis de mettre en place **8 séances**, uniquement dédiées aux scolaires du second degré, entre le mois de novembre 2015 et le mois de février 2016.

Ces projections ont concerné une **quinzaine d'établissements** (collèges et lycées) et près de **1 000 élèves**. A l'issue d'une l'enquête menée auprès des enseignants, il ressort que ces projections leur ont permis d'aborder de multiples sujets en classe : l'intérêt du CNRD encore aujourd'hui, la laïcité, la religion, l'engagement citoyen, la poésie autour du thème de la Résistance, les écrivains face à l'histoire, l'enseignement moral et civique, la discrimination, l'antisémitisme, le savoir-vivre ensemble, le respect, la transmission de la mémoire...

Du 11 au 20 mai 2015, Saint-Nazaire a proposé, en partenariat avec **le service de l'ONACVG de Loire-Atlantique et la coordonnatrice mémoire et communication de la région Pays de la Loire**, un programme mémoriel riche pour commémorer la libération de la Poche.

- Les cérémonies du 11 mai à Cordemais, Bouvron et Saint-Nazaire, en présence de M. Jean-Yves Le Drian, le Maire de la ville allemande de Saarlouis, les représentants des villes d'Avilès (Espagne) et Sunderland (Grande-Bretagne).
- Présentation de l'exposition « Les Poches de l'Atlantique », réalisée par l'ONACVG, du 11 au 30 mai 2015 dans le Hall de la Mairie de Saint-Nazaire.
- Un colloque de 3 jours intitulé « Les Poches de l'Atlantique 1944-1945 » organisé par le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA - Université de Nantes), en partenariat avec la Ville.

Publication d'une brochure pédagogique « La Résistance en Pays de la Loire 1940-1945 » (32 pages-2500 exemplaires). Réalisation et valorisation dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la déportation (85), et les JDC spéciales Seconde Guerre mondiale à **Laval** (53).

Les 20 et 22 juillet 2015, **la coordonnatrice mémoire et communication de la région Alsace** a activement contribué à l'action civique et mémorielle qui s'est déroulée à la Nécropole nationale des Vallons à Mulhouse. Cette initiative consistait à accueillir sur le site 160 scouts, âgés de 14 à 17 ans, pour leur faire réaliser des travaux d'embellissement et de rénovation et les faire participer à des ateliers mémoriels ou citoyens (témoignages d'acteurs de la Seconde Guerre mondiale, présentation de la réserve militaire...). Impulsée par le Souvenir Français de Mulhouse dans le cadre du rassemblement de 15 000 scouts européens en Alsace du 16 au 23 juillet 2015, cette opération a été montée en étroite liaison avec le SD du Haut-Rhin, le Pôle des Sépultures de Guerre et des Hauts Lieux de la Mémoire nationale et la Mairie de Mulhouse.



Rénovation de la Nécropole nationale des Vallons à Mulhouse par les scouts

Des ateliers mémoire en maison d'arrêt avec des détenus volontaires ont été organisés par **les coordonnateurs mémoire et communication de la région Bourgogne-Franche-Comté avec le soutien du service départemental de l'ONACVG du Doubs**. Initiée il y a deux ans en Haute Saône à la prison de Vesoul, cette action a été reconduite en 2015 avec la maison d'arrêt de Montbéliard.

En lien avec les grands thèmes mémoriels décidés chaque année (la Libération des camps 1945-2015, le début du centenaire 1914-2014) cette action est destinée aux détenus, y participent ceux qui sont volontaires. Organisée sous formes d'ateliers (historiques, muséographiques, artistiques....en fonction des intervenants disponibles), cette action permet d'échanger, apprendre et comprendre avec un public spécifique et nouveau pour l'ONACVG. Lourd en terme d'organisation pour d'évidentes raisons de sécurité, cette action permet toutefois de « toucher » un public autre que celui des scolaires, et par là même, de se remettre en question afin d'adapter au plus juste, le(s) message(s) à faire passer en terme de Mémoire et d'Histoire.

Comme chaque année depuis 2012, à la même période, **les joueurs des clubs de l'Union Bordeaux-Bègles, du SU Agen, du Biarritz Olympique Pays-Basque de l'US Dax et du Stade Montois** ont joué une de leur rencontre de TOP 14 et de Pro D2, un Bleuet sur le cœur. Depuis 4 ans, les supporters les plus attentifs de ces cinq clubs du sud-ouest ont pu remarquer qu'une petite fleur bleue poussait sur le maillot de leur équipe préférée au mois de novembre.

Cette fleur, ce bleuet est le symbole officiel de la mémoire et du souvenir en France. Il rend hommage aux millions de soldats français morts ou blessés lors des conflits des XX^e et XXI^e siècles, notamment à tous ceux de la Première Guerre mondiale. En le portant, les possesseurs de Bleuet expriment leur attachement à la transmission du devoir de mémoire et des valeurs attachées à l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

Par ce geste, les rugbymen aquitains rejoignent leurs homologues anglo-saxons qui arborent leur fleur de

souvenir : le coquelicot. Si en France cette pratique n'a pas encore le même retentissement que dans les autres grandes nations du rugby que sont l'Angleterre, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, elle tend à se développer. Pour la première fois, un club a décidé de porter le Bleuet 2 matchs consécutivement, l'US Dax lors des 9^{ème} et 10^{ème} journée de Pro D2.

Les coordonnateurs mémoire et communication des régions Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais-Picardie ont mené conjointement une opération intitulée « Les jeunes du Nord et des Ardennes commémorent le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps ». Pour l'occasion, le 27 mai 2015, environ 120 jeunes ardennais et axonais ont visité le Fort National de Breendonk, haut lieu de la déportation en Belgique, au sein duquel de nombreux résistants belges et du Nord de la France ont été martyrisés. Outre l'aspect mémoriel, et dans le cadre de la valorisation du concours « Bulles de Mémoire », les élèves ont pu visiter, l'après-midi, le Centre National Belge de la Bande Dessinée à Bruxelles et pour certains être récompensés de leur engagement dans le concours.

Afin de rendre un vibrant hommage aux soldats Morts pour la France sur les champs de bataille de l'Artois, **les coordonnateurs mémoire et communication de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie associée au service départemental (SD) ONACVG du Pas-de-Calais**, a souhaité mettre en avant la fleur du Souvenir, le Bleuet de France, en créant un Bleuet de France en métal de dix mètres de diamètre, soit 75 m², réalisé par une classe spécialisée en chaudronnerie du lycée professionnel Edmond LABBÉ de BREBIERES.

Cette œuvre, symbolisant le sacrifice des soldats Morts pour la France, a été présentée le 8 juillet 2015 lors de l'étape du Souvenir de la Grande Boucle reliant ARRAS à AMIENS. Installée au pied des tours de l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Éloi, elle a été vue par des millions de téléspectateurs sur France Télévision et BFM-TV, le 23 juin, pour l'émission « Histoire en France » diffusée le week-end. France-Bleu Nord, Nostalgie et une dizaine de journaux locaux se sont également fait l'écho de ce projet d'envergure.

Son objectif a été d'une part de faire connaître au grand public l'Œuvre Nationale du Bleuet de France et d'autre part, les missions de l'ONACVG.

Ce bleuet a été inaugurée le 8 juillet, jour de l'étape Arras-Amiens du Tour de France, en présence de Monsieur Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, accompagné de Monsieur Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France.

A noter que les jeunes apprentis ont mis trois jours pour installer et sécuriser le Bleuet de France ! En parallèle de cette manifestation, une gerbe a été déposée par les autorités présentes à la stèle rendant hommage à François Faber, vainqueur du Tour de France 1909 et mort à proximité du Mont-Saint-Éloi le 09 mai 1915.

En 2016, le Bleuet de France métallique sera installé de manière permanente sur un lieu emblématique du Pas-de-Calais. Cela permettra de rendre pérenne cette œuvre mémorielle. Tout un symbole !

A l'occasion du centenaire de la bataille d'Artois, **le service départemental de l'ONACVG du Pas-de-Calais, avec le soutien des Coordonnateurs Mémoire et Communication de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie**, s'est associé à l'Association du Monument et des Gardes d'Honneurs de Notre-Dame de Lorette et à la délégation militaire départementale du Pas-de-Calais afin d'organiser plusieurs « Journées mémorielles » à la Nécropole Nationale de Notre-Dame de Lorette, à destination des classes de CM2.

Ces manifestations, à visées pédagogiques, se sont déroulées les 17 et 24 septembre et les 1, 8 et 15 octobre. Elles ont rassemblé plus de 3 000 élèves du Pas-de-Calais ! Les jeunes ont pu découvrir ce haut lieu de la mémoire nationale encadrés par des Gardes d'Honneurs de Notre-Dame de Lorette. Ils ont également participé activement à une cérémonie commémorative en interprétant des chants et des textes sur le thème de la fraternité. La cérémonie fut clôturée par trois couplets de la Marseillaise.

Lors de ces journées, chaque élève a reçu un fascicule sur l'histoire de la nécropole, ainsi qu'un Bleuet de France, offerts par l'Association du Monument et des Gardes d'Honneurs de Notre-Dame de Lorette.

LES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE : PIVOT DE LA POLITIQUE DE L'ETAT MIS EN ŒUVRE PAR L'OFFICE

Depuis 2010, les neuf hauts lieux de la mémoire nationale ont été confiés à l'ONACVG qui en assure la gestion et la valorisation. Vecteurs privilégiés de transmission de la mémoire nationale et des valeurs de la République, ces sites s'inscrivent dans une dynamique locale, nationale et internationale. Ils sont au cœur des réseaux de lieux de mémoire.

Une fréquentation en hausse

En dépit des événements de janvier et de novembre, instaurant l'état d'urgence et limitant ainsi les déplacements de scolaires, il est à noter que les hauts lieux ont enregistré une augmentation légère de leur fréquentation. Au titre de l'année 2015, avec une fréquentation de 186 587 visiteurs en hausse de 8%, dont une majorité de Français (61,2%), l'ancien camp de Natzweiler-Struthof reste le site le plus visité.

Au titre du 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre et de la libération des camps, ce site a accueilli, en avril 2015, le Chef de l'Etat qui a présidé la journée nationale dédiée au souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Au cours de cette cérémonie et en présence de nombreux anciens déportés, une plaque dédiée aux victimes gazées a été dévoilée par le Président de la République. Celui-ci a honoré aussi



Le Président de la République en visite sur le site du Struthof

le souvenir de tous les résistants déportés qui firent le don ultime de leur vie pour la défense des valeurs fondamentales de la République. La présence des plus hautes autorités a offert une visibilité importante des Hauts lieux auprès des médias et de l'opinion publique.

La hausse de fréquentation la plus importante intervient au Mémorial de la prison de Montluc, qui a enregistré 4 000 visiteurs supplémentaires en 2015 soit 23 600 personnes, en progression de 24 %. Il est à noter que le profil géographique des visiteurs a évolué, avec un accroissement du public étranger et notamment britannique.

250 000 visiteurs en 2015 sur les sites du Struthof, du Mont-Valérien, de Montluc, du mémorial des guerres d'Indochine et du Mont Faron

Mise en œuvre d'une politique dédiée aux scolaires

Incarnant une dimension de la mémoire des conflits contemporains et facilitant la transmission de valeurs citoyennes, les HLMN s'attachent à proposer aux enseignants une offre pédagogique adaptée, notamment au travers d'ateliers didactiques conçus aux côtés de l'inspecteur d'académie pour répondre aux objectifs des programmes scolaires (Socle commun de compétences et de connaissances) mais aussi aux futurs enseignants en formation au sein de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Associés à une visite au discours adapté, des ateliers thématiques sont proposés pour aborder et échanger librement un aspect spécifique.

Ainsi, pour renouveler son offre, le mémorial du Mont-Valérien s'attache à mieux définir les contenus des ateliers pédagogiques en vue de satisfaire pleinement les besoins des professeurs et pour sensibiliser davantage les scolaires.

En parallèle de cette offre pédagogique, les sites accueillent des opérations favorisant le renforcement du lien Armée-Nation.

Ainsi, le 21 mai 2015, au Mont-Valérien, a été conduit pour la cinquième fois un rallye citoyen de la mémoire. En partenariat avec l'Education nationale et la DMD 92 sur le thème « La victoire de 1945 », cette action a réuni 360 élèves des Hauts-de-Seine. Par ailleurs, des volontaires à l'insertion de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi de Langres (EPIDE) ont bénéficié, en mai 2015, d'une visite pédagogique.

Accroître la visibilité des hauts lieux de la mémoire nationale

Les directeurs des hauts lieux de la mémoire nationale ont largement communiqué auprès d'un public varié.

D'une part, grâce à l'envoi de documentation auprès des offices de tourisme, des associations patriotiques et établissements scolaires, les directeurs ont pu valoriser les sites et promouvoir davantage les actions, notamment celles destinées aux plus jeunes.

D'autre part, les sites Internet apparaissent aujourd'hui comme des vecteurs non négligeables, facilitant la transmission d'information en lien avec l'actualité et les commémorations. Cet objectif semble être atteint pour le site du Mont-Valérien où d'importants efforts ont été consentis, notamment par la création d'une visite virtuelle permettant de visualiser l'ensemble du lieu. A souligner également le lancement de la page Facebook de l'ancien camp de concentration Natzweiler-Struthof en mars 2015.

De plus, aux côtés de l'agence Philatéliepost, l'ONACVG a soutenu la création d'un livret de timbres dédiés aux neuf HLMN. Au travers de ce vecteur, un large public a pu ainsi découvrir l'histoire de ces lieux de mémoire et disposer d'un timbre numérique grâce auquel il était possible de visiter virtuellement l'ancien camp de concentration du Natzweiler-Struthof.

Enfin, les directeurs approchent de nouveaux partenaires comme les professionnels du tourisme ou le monde éducatif afin de diversifier leurs activités mémorielles. A cet effet, les HLMN ont été présentés au Salon mondial du tourisme de Paris sur le stand du ministère de la défense (mars 2015). Des informations sur l'offre touristique ou sur l'implication des HLMN dans le calendrier mémoriel ont été ainsi délivrées aux nombreux visiteurs. Au cours de l'automne, il en fut de même au Salon de l'Histoire de Blois (octobre 2015).

Définition de nouveaux partenariats en 2015

Pour maintenir un tel niveau d'exigence et de qualité, les directeurs des sites concernés ont développé une politique partenariale avec des acteurs locaux, nationaux ou européens.

Ils ont renouvelé d'abord les partenariats initiés l'année précédente comme avec le 8e régiment de transmission, les EPIDE, l'université Lyon III ou celle de Haute-Alsace. Aujourd'hui, le savoir-faire des équipes et l'expertise des directeurs sont reconnus par l'ensemble des acteurs locaux. Grâce à leurs compétences, ils participent, désormais, à des comités scientifiques de projets mémoriels afin de partager leur expérience.

La mise en œuvre de cette politique partenariale souligne la bonne vitalité des structures concernées. Il convient de rappeler que celle-ci renforce le rayonnement des HLMN, et au-delà, celui de l'ONACVG.

Au titre de l'année 2015, il est à souligner que les directeurs ont recherché à définir des actions communes telles que la présentation de l'exposition *Les voiles/x de la Liberté* à Montluc et au Mont-Valérien. L'implication dans de telles opérations crée une synergie entre les sites mémoriels et renforce aussi une identité « HLMN ».

Mise en œuvre d'actions emblématiques

LE MONT-VALERIEN

La cérémonie dédiée aux fusillés du Mont-Valérien a eu lieu le 30 mai. Au début de la cérémonie, sur l'esplanade, un hommage a été rendu à l'Abbé Frantz Stock. Une quarantaine de gerbes de fleurs a ensuite été déposée au pied de la Flamme de la Résistance.

Dans le cadre du 75^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une grande cérémonie a été organisée en présence du Président de la République et du Chancelier de l'Ordre de la Libération. A cette occasion, 2000 élèves ont été invités afin d'assister à cette cérémonie nationale.

A l'automne a été organisée une exposition montrant les travaux d'expérimentation des ateliers pédagogiques. Des poèmes et affiches réalisés par les élèves ont ainsi été exposés au public.

Le 22 novembre a eu lieu une cérémonie en mémoire des résistants, organisée par l'association Mémoires du Mont-Valérien en présence de nombreuses personnalités.

MONTLUC

Quatre nouveaux parcours d'internés de Montluc ont été réalisés et installés sur le circuit de visite du mémorial au mois de mai.

L'exposition *Les voiles/x de la Liberté : le retour des déportés à Lyon* a été inaugurée le 16 septembre. Elle a été accompagnée de visites guidées spécifiques et de la publication d'un livret d'une centaine de pages.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, plusieurs actions ont été organisées durant les deux journées qui ont permis d'accueillir plus de 5500 personnes.

LE CERD – STRUTHOF

Pour célébrer les 70 ans de la fin des camps, plusieurs artistes contemporains ont collaboré avec le CERD - Struthof dans le cadre de l'exposition *70 ans / 70 œuvres*, présentée du 18 avril au 23 décembre.

Les cérémonies nationales du Struthof ont eu lieu les 20 et 21 juin. Elles ont été ponctuées par plusieurs événements, dont un vernissage et une veillée aux flambeaux.

L'année 2015 a également été marquée par la réouverture au public des blocks crématoires et cellulaires nouvellement restaurés.

Par ailleurs, la découverte à l'Institut médico-légal de Strasbourg des restes de l'un des déportés juifs gazés au Struthof a permis de faire la lumière sur un pan de l'histoire du camp.

MONT-FARON

Depuis le mois d'août 2014, date à laquelle le Président de la République a annoncé la rénovation de ce haut lieu de la mémoire nationale, le site fait l'objet d'une importante opération visant à la mise en conformité du bâtiment et à l'aménagement d'espaces muséographiques plus adaptés au public.

Pour assurer la mise en œuvre de ces travaux tant dans le domaine architectural que muséographique, le mémorial a fermé ses portes après les Journées du Patrimoine 2015 et proposera prochainement un discours historique renouvelé.

LES NÉCROPOLES NATIONALES

L'ONACVG assure également depuis 2010 la gestion et la valorisation des 273 nécropoles nationales où est enterrée une grande partie des soldats morts pour la France. Ces nécropoles, qui constituent souvent les dernières traces immédiatement perceptibles des conflits contemporains dans le quotidien de nombreux français, constituent également un vecteur privilégié de transmission de la mémoire nationale et des valeurs de la République.

Ainsi, le département mémoire, les directeurs départementaux et les conseillers mémoire et communication assurent une valorisation de plus en plus dynamique de ces nécropoles. L'ONACVG équipe ces dernières en panneaux didactiques permettant aux visiteurs de comprendre l'ampleur du sacrifice consenti par les soldats enterrés en ces lieux, 115 ont été posées par l'office jusqu'ici.

En lien avec les services de l'éducation nationale, l'office organise des actions pédagogiques permettant aux élèves de visiter ces nécropoles et d'en apprendre l'histoire ainsi que les valeurs qu'elles incarnent.

115 panneaux didactiques posés dans les nécropoles nationales par l'ONACVG



Inauguration du 100e panneau par M Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, nécropole nationale de Saint-Florent (Corse) - Juillet 2015

Des réalisations majeures en matière de rénovation et de valorisation du patrimoine mémoriel



Nécropole de Rancourt dans la Somme (80)


5 300

DEMANDES DE RECHERCHES
DE SÉPULTURE ONT ÉTÉ
TRAITÉES PAR LE PÔLE
DE METZ EN 2015


263
EMBLÈMES ÉTÉ FOURNIS
AU SOUVENIR FRANÇAIS
DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION EN 2015

LE PÔLE DES SÉPULTURES DE GUERRE ET DES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE (PSGHLMN)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, suite au transfert de la mission précédemment assumée par le ministère de la défense, l'ONACVG est chargé de l'entretien, de la rénovation et de la mise en valeur des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale.

La gestion de ces sites nécessite d'importants travaux d'entretien et de rénovation, coordonnés par un pôle spécialisé basé à Metz.

LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ET LA VALORISATION DES SÉPULTURES DE GUERRE ET DES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE

La nouvelle répartition des opérations en matière de rénovation des sépultures de guerre et hauts lieux de la mémoire nationale entreprise par l'ONACVG à la fin du premier semestre 2015 a permis au PSGHLMN de se concentrer principalement sur la rénovation des nécropoles nationales.

Les opérations de travaux engagées sur les hauts lieux sont donc désormais prises en charge au niveau du siège, les opérations sur les sépultures de guerre et les travaux en cours dans les hauts lieux étant toujours de la responsabilité du PSGHLMN.

Suite à cette nouvelle répartition de charge, le nombre d'opérations menées par le PSGHLMN s'est accru au cours de l'année 2015.

Enfin, le projet de rénovation du HLMN Mont Faron initié par le Président de la République lors de sa visite sur site le 15 août 2014 est désormais engagé dans un calendrier contraint pour une inauguration début 2017. La conception du programme muséographique, la conception architecturale et scénographique, et la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à la réalisation complète du projet a été confiée au groupement Villeneuve Bargemon.

Les travaux concernant la muséographie et la scénographie débuteront au deuxième semestre 2016.

LES OPÉRATIONS DE 2015

NÉCROPOLES NATIONALES

- Réception des travaux de rénovation de Verberie (Oise),
- Réception des travaux lot n° 2 de Crouy (Aisne)
- Réception des travaux de rénovation de La Croix-sur-Meuse (Meuse)
- Réception des travaux de rénovation de Guebwiller (Haut-Rhin)
- Réception de la rénovation des espaces verts de Chasseneuil (Charente)
- Travaux de rénovation dans divers carrés militaires de Grenoble (Isère), Compiègne (Oise) et Tourcoing (Nord)
- Réalisation de travaux divers tels que : réparation de clôture, abattage d'arbres, mise en conformité électrique, réparations diverses, etc...)
- Lancement de la rénovation de Loupeigne (Aisne)
- Lancement de la rénovation de Pontavert (Aisne)
- Lancement de la rénovation de Vailly-sur-Aisne (Aisne)
- Lancement de la rénovation de Auberive (Marne) – Marché notifié début 2016

- Lancement de la rénovation de Suippes ferme (Marne) – Marché notifié début 2016
- Lancement de la rénovation de St Jean sur Tourbe (Marne) – Marché notifié début 2016
- Lancement de marchés divers (fourniture de plaques, bornage, stèles, mâts des couleurs, diagnostics divers, etc)
- Lancement de marchés d'externalisation d'entretien des nécropoles

HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE

- Réception des travaux escalier Tranchée des baïonnettes Douaumont (Meuse)
- Réception des travaux Mémorial Ile de la Cité
- Réception des travaux de rénovation du crématoire du Struthof
- Réception des travaux de rénovation du bloc bunker du Struthof
- Réception des travaux de dépollution pyrotechnique des abords de Notre Dame de Lorette
- Réception des travaux de rénovation des abords de Notre Dame de Lorette dans le cadre du chantier de mise en valeur du site piloté par le Conseil régional
- Lancement de la maîtrise d'œuvre de la muséographie Mémorial Ile de la Cité
- Lancement des travaux de serrurerie Tranchée des Baïonnettes Douaumont (Meuse)
- Lancement des travaux de restauration du porche monumental Tranchée des Baïonnettes Douaumont (Meuse)
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de l'accueil à Montluc (marché déclaré infructueux, relancé en 2016 par le siège)
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la muséographie du Mont Faron
- Lancement des travaux de la muséographie Mémorial Ile de la Cité
- Lancement de 3 marchés au Mont Faron : anoxie des pièces de collections, déménagement des pièces de collections, clôture de chantier
- Lancement du nettoyage et de la réparation du monument israélite à Fleury devant Douaumont (Meuse) – Marché déclaré infructueux relancé en 2016
- Lancement du nettoyage du monument musulman à Fleury devant Douaumont (Meuse) - Marché infructueux relancé en 2016

LES ACTIONS LIÉES À L'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

LES RECHERCHES D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

En 2015, près de 5300 demandes de recherches de sépulture ont été traitées par le pôle de Metz. Toutes les demandes ont fait l'objet d'une réponse dans un délai moyen d'une semaine, sauf cas exceptionnels. En effet,



Tour Beaumont intégrée au mémorial du Mont-Faron (Toulon - Var)

certaines recherches nécessitent de prendre l'attache du bureau des victimes des conflits contemporains à Caen, des mairies ou des archives départementales. A ces demandes se rattachent d'autres courriers plus spécifiques (1052 au titre de 2015) : demandes de rapatriement, demandes déposées dans les livres d'Or à l'entrée des nécropoles, ainsi que les demandes transmises par la DMPA (fautes d'archives). En 2015 le pôle a également constaté une augmentation significative du nombre de demandes par téléphone. Près de 2800 communications téléphoniques ont été traitées par le service de l'état civil militaire. Enfin, 55 demandes de tournage sur sites, 252 cérémonies ont été enregistrées.

LES MODIFICATIONS D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE, CHANGEMENTS D'EMBLÈMES ET DE PLAQUES IDENTITAIRES

En 2015 ce sont plus de 9 600 corrections qui ont été réalisées dans la base registre.

263 emblèmes ont également été fournis au Souvenir Français dans le cadre de la convention.

LA FRÉQUENTATION DES HAUTS LIEUX

Les hauts lieux accueillent un large public, dont une population de scolaires, qui font l'objet d'accompagnement spécifique.

CERD : 186 587 visiteurs en 2015

Île de la cité : 72 765 visiteurs

Mont Valérien : 19 022 visiteurs en 2015

Mont Faron : 12 600 visiteurs en 2015

Mont Luc : 23 600 visiteurs en 2015

Fréjus : 9 535 visiteurs en 2015

L'ENTRETIEN DES NÉCROPOLES ET LA POLITIQUE D'EXTERNALISATION

La superficie totale des sites entretenus par le PSGHLMN est de 3 396 683 m².

La superficie des sites externalisés en 2015 est de 776 703 m², pour un coût de 507 869,03 €, soit 0,65 €/m².

Les agents du Pôle entretiennent directement 2 619 980 m², ce qui représente une charge moyenne de 23 100 m² par agent effectivement présent, soit 0,40 €/m².

Une mission de solidarité consolidée

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ UNE ANNÉE FONDAMENTALE
POUR LA MISSION DE SOLIDARITÉ DE L'OFFICE.

26 M€

L'ANNÉE 2015 A CONNU UNE AUGMENTATION
DES DÉPENSES D'ACTION SOCIALE DE +13.84 %

LES PRIORITÉS DE L'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG

Apporter une aide aux ressortissants les plus démunis, les plus isolés, les plus fragiles

Ainsi, 8.6 M€ ont été consacrés à 13 854 ressortissants ayant un revenu réel disponible (revenus moins charges) inférieur ou égal à 500 euros. Ce montant représente 54% des aides versées hors aide spécifique et subventions aux pupilles mineurs.

L'action sociale en faveur des ressortissants de l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

RAPPEL DES PRINCIPES QUI S'APPLIQUENT À L'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG

Principe de la subsidiarité

C'est à dire une action complémentaire des aides de droit commun vers lesquelles les ressortissants sont systématiquement orientés avant toute étude de leur demande. A ce principe de subsidiarité doit être ajouté la volonté de l'Office de travailler en coordination aussi complète que possible avec les autres acteurs institutionnels de l'action sociale et de l'accompagnement que sont l'action sociale de la Défense, la sous-direction des pensions, l'agence de reconversion de la défense, les cellules d'aide aux blessés, le service de santé des armées et les associations.

Examen individuel des dossiers

L'action sociale ne propose pas un catalogue d'aides financières mais une aide adaptée à la situation de chacun. Les seuils des aides proposées ne sont pas impératifs. Ils sont indicatifs et peuvent être dépassés en fonction de chaque cas.

Décision collégiale

Chaque dossier fait l'objet d'une présentation devant la commission d'action sociale départementale qui décide du montant de l'aide attribuée envers ses ressortissants et leur garantit une solution adaptée à leurs besoins.

UNE ACTION SPÉCIFIQUE EN ALGÉRIE ET AU MAROC EN FAVEUR DES VEUVES LES PLUS DÉMUNIES

Un effort budgétaire significatif a été consenti dès 2015 en faveur de nos ressortissants à l'étranger. En effet, ces ressortissants (particulièrement en Afrique sub-saharienne, au Maroc et en Algérie) se trouvent confrontés à des situations sociales délicates en raison des retards parfois très importants enregistrés dans le processus de décrystallisation de leurs pensions, liés notamment au nombre de dossiers à traiter. Cette situation place plus particulièrement les veuves dans un état de paupérisation prononcée. Pour répondre, ponctuellement, à ces besoins, une augmentation sensible des crédits d'action sociale délégués notamment aux services de proximité d'Algérie et du Maroc a été mise en œuvre dès 2015 à hauteur de 450 000 euros supplémentaires qui ont permis d'aide plus de 1900 veuves en grande difficulté.

A l'étranger, son action passe par l'intermédiaire :

- de ses trois services en Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc
- des ambassades et consulats de France, pour les états qui comptent un nombre significatif de ressortissants
- des offices d'anciens combattants conventionnés de 11 états africains et malgaches et pour l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires des postes consulaires (consul, attaché de défense, trésorier-payeur) et des anciens combattants et des membres de l'Assemblée des français à l'étranger, statue sur les demandes d'aides financières financées par nos ressortissants à l'étranger. En 2015, ce sont 1 549 417 € qui ont été versées à 9 020 ressortissants.

Accompagner les militaires blessés ayant quitté l'institution

L'Office poursuit ses partenariats avec les armées puisque dans la continuité des conventions signées l'année dernière avec la Marine Nationale et l'armée de l'Air il a signé le 3 mars 2015 un protocole d'accord avec l'armée de Terre.

Ces conventions et protocole ont pour objet d'organiser un échange d'informations entre les parties prenantes. Elles définissent les modalités du passage de relais entre les cellules d'aide aux blessés des armées (Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT), Cellule d'Aide aux Blessés, Malades et Familles de l'armée de l'Air (CABMF.Air) et Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux Familles de la Marine nationale (CABAM)), et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. La convention avec le SSA permet de réintégrer dans le parcours de soin du SSA des ressortissants de l'Office ayant une blessure physique ou psychique présumée imputable au service.

L'action du ministère en faveur des anciens du DRAKKAR est une illustration de l'accompagnement de proximité mis en œuvre par le ministère, via l'ONACVG et avec le concours du SSA et des directions du SGA. Il a ainsi été possible de reprendre 30 ans après le dossier de chaque blessé du DRAKKAR et de s'assurer qu'il puisse bénéficier du même niveau d'accompagnement qu'un blessé des OPEX. Ces travaux, initiés dès 2013, se poursuivent actuellement, selon les besoins de chaque ancien du DRAKKAR.

MILITAIRES BLESSÉS SUIVIS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION, ET HORS CONVENTION, EN 2015

ARMÉE D'ORIGINE	CONVENTION	HORS CONVENTION
AIR	9	4
MER	0	15
TERRE	11	16
Inconue	0	45
TOTAL	20	80

Soutenir nos ressortissants les plus âgés et les plus dépendants

Le montant des crédits consacrés au bien être de nos ressortissants dépendants a été maintenu. A ce montant il faut ajouter une action spécifique en fin d'année 2015, qui a bénéficié à 1 360 bénéficiaires, pour un montant total de 680 000 euros.

LE LABEL "BLEUET DE FRANCE"

- concrétise le devoir de solidarité envers ceux qui ont combattu pour que soient préservés et transmises les valeurs fondatrices de la République ;
- manifeste le devoir de mémoire et de reconnaissance dû aux anciens combattants et victimes de guerre et la volonté de renforcer les liens entre générations en amenant les plus jeunes à se sentir héritiers de notre histoire ;
- témoigne du partage de ces valeurs et de la volonté de les promouvoir à travers la reconnaissance due aux anciens combattants et victimes de guerre.

LA LABELLISATION DES EHPAD « BLEUET DE FRANCE »



En 1999, l'Office décide de créer le label "Bleuet de France" afin de constituer un réseau d'établissements labellisés "Bleuet de France" pour répondre aux besoins de ses ressortissants âgés en mettant à leur disposition des places priorisées sur tout le territoire.

C'est l'arrêté du 26 janvier, publié au Journal Officiel, qui pose les jalons de la politique de labellisation "Bleuet de France" de l'Office en créant une Commission du label "Bleuet de France" pour statuer sur l'obtention ou non du label par les établissements candidats, sur le respect de la charte du label "Bleuet de France" par les établissements d'ores et déjà labellisés et sur le retrait du label lorsque la collaboration n'a pas porté ses fruits.

La labellisation a pour objectif de densifier le maillage territorial au-delà des huit établissements de l'Office afin de répondre aux besoins de ses ressortissants les plus âgés en leur offrant des places priorisées au plus près de leur famille.

En 2015, on dénombre 109 établissements labellisés dans 63 départements.

La politique de labellisation "Bleuet de France" est ainsi une parfaite illustration de l'ambition territoriale qui anime l'ONACVG.



Atelier de création de fleurs du Bleuet avec les enfants des établissements scolaires

Les EHPAD candidats au Label sont retenus sur des références communes à tous les établissements d'hébergement de personnes âgées : la sécurité matérielle et médicale, le bien-être, la préservation de l'autonomie des résidents, la qualité des prestations fournies et la bientraitance.

La politique de Labellisation intégrée aux missions du département solidarité à travers son volet "solidarité avec le grand âge", s'illustre également à travers l'organisation d'actions mémorielles au sein des établissements labellisés. Ces activités sont proposées par les services départementaux qui assurent le suivi de la labellisation sur le terrain, en collaboration, dans la plupart des cas, avec les associations locales d'anciens combattants.

Cette année a notamment été marquée par l'inauguration du Concours "Bleuet de France". Il s'agit d'ateliers de création de fleurs du Bleuet, en collaboration avec les enfants des établissements scolaires de proximité, qui sont mises à l'honneur lors de cérémonies de commémoration du 11 novembre.

Un projet de constitution de "salles du souvenir" a également été lancé cette année. Inspirée de ce qui

a notamment été réalisé dans la maison de retraite labellisée de Corrèze, cette salle, meublée d'accessoires rappelant à nos ressortissants les objets de leur jeunesse (machine à coudre, vieux fer à repasser, photographies d'époque, etc) serait pourvue de fauteuils de relaxation offerts par la fondation Bleuet de France

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE SUIVI DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME

En 2015, le département de la solidarité et les services départementaux ont accompagné plus de 2000 victimes de 6 actes de terrorisme : les attentats de Charlie-hebdo, l'hyper casher de Vincennes et l'imprimerie de Danmartin en janvier 2015, l'attentat du musée du Bardo en avril 2015, la fusillade de la plage de Sousse en Tunisie en 2015, l'attentat de saint Quentin Fallavier en 2015, l'attentat du Thalys et enfin les attentats du 13 novembre 2015.

Le suivi des pupilles de la Nation a concerné 353 pupilles en 2015 (dont 54 pupilles de plus pour la seule année 2015), pour un montant total de 1 098 202 euros. 18 pupilles sur les 54 sont des enfants de victimes du terrorisme.

**NOMBRE DE RESSORTISSANTS
VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME EN 2015**

ATTENTAT	TOTAL
TUNIS 18/03/2015	44
PARIS 07-09/01/2015	103
PARIS 13/11/2015	1 676
BAMAKO 20/11/2015	12
TOTAL	1 835

LES PUPILLES DE LA NATION

Activité historique de l'ONACVG depuis 1917, le suivi des pupilles de la Nation mobilise tout particulièrement les services départementaux ainsi que le département de la solidarité.

Il existe à ce jour trois catégories de pupilles :

- 1^{ère} catégorie : les enfants de militaires, anciens combattants ou victimes civiles de la guerre, tuées ou blessés au cours d'un conflit
- 2^{ème} catégorie : les enfants victime du terrorisme ou les enfants de victimes du terrorisme
- 3^{ème} catégorie : les enfants de fonctionnaires décédés dans l'exercice de leurs fonctions;

Le suivi des pupilles recouvre d'une part les procédures d'adoption et d'autre part le suivi de ces enfants et jeunes gens jusqu'à leur entrée dans la vie active. En 2015, 54 enfants ont été adoptés par la Nation en qualité de pupilles.

Ces 54 adoptions prononcées par les tribunaux de grande instance concernent :

- 27 enfants de militaires, blessés au cours d'opérations extérieures
- 18 orphelins d'une victime d'attentat terroriste
- 9 orphelins de policiers et de gendarmes tués lors d'un acte d'agression au cours d'une mission de sécurité publique et de fonctionnaires auxquels la mention « *Mort Pour le Service de la Nation* » a été décernée.

Les 26 services départementaux de l'ONACVG concernés par ces adoptions ont dans un premier temps accompagné les familles dans les procédures d'adoption par la Nation et, dans un second temps, initiés des interventions financières en faveur des jeunes enfants.

**NOMBRE ET MONTANT DES INTERVENTIONS
ENVERS LES PUPILLES**

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMBRE	MONTANT (€)
Aides aux études	764	558 320 00
Aides à la vie quotidienne	493	304 292 00
Aides au premier emploi	1	690 00
Etrennes	284	215 600 00
Aides à la majorité	-	0
TOTAL	1 542	1 078 902

**TÉMOIGNAGE DE MARINE,
PUPILLE ACCOMPAGNÉE PAR
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE NICE :**



« L'assistante sociale a su me cerner vite et m'a expliqué le rôle de l'ONAC. De suite, mes barrières sont tombées et j'ai eu confiance, j'ai donc pu me dévoiler et expliquer à l'assistante sociale ma vie au quotidien et mes objectifs professionnels. Elle m'a donné un peu plus confiance en moi et l'envie d'y croire, car l'ONACVG, ce n'est pas qu'une aide financière, en tout cas pour moi, c'est un cercle de confiance, c'est ne pas marcher seul, c'est nous dire comment nous améliorer, ce sont des rencontres pleines de richesse et d'émotions. Car oui, je suis orpheline mais ça, c'est ma vie d'avant, elle fait partie de moi pour toujours mais le changement de ma vie, c'est là, c'est le présent ! Je sais maintenant que je ne suis pas seule, que je peux avoir confiance en l'ONACVG de Nice et en l'assistante sociale qui m'aide à chaque rendez-vous à croire en moi. C'est plus qu'une structure pour moi, c'est un cercle de confiance qui m'aide à transformer mes souvenirs en force. »

Des résultats confirmés dans le domaine médico-social



L'EHPAD du Theil de Bretagne en Ille-et-Vilaine (35)

L'HEBERGEMENT EN EHPAD DE L'ONACVG EN 2015

LE RÉSEAU DES HUIT MAISONS DE RETRAITE DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG) EST UNE CONTRIBUTION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET DU MONDE COMBATTANT À LA POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES.

CES MAISONS DE RETRAITE ONT TOUTES ÉTÉ HOMOLOGUÉES COMME « ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES » (EHPAD) ET BÉNÉFICIENT DE CONVENTIONS TRIPARTITES SIGNÉES AVEC LES AGENCE RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS) ET LES CONSEILS GÉNÉRAUX DEPUIS 2004.

CE RÉSEAU, QUI ACCUEILLE EN PRIORITÉ DES RESSORTISSANTS DE L'ONACVG, EST COMPLÉTÉ PAR UN ENSEMBLE D'ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS « BLEUET DE FRANCE », DANS LESQUELS UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ EST DONNÉ AUX RESSORTISSANTS.

LE RÉSEAU DES MAISONS DE RETRAITE DE L'ONACVG

L'ONACVG gère un ensemble de huit établissements pour personnes âgées dépendantes, héritières des « foyers d'anciens combattants » et des « maisons de retraite », qui accueillent prioritairement des anciens combattants et victimes de guerre.

Ayant rejoint le droit commun des établissements médico-sociaux en 2004 pour tous les établissements, à l'exception de Beaurecueil (en 2002), les établissements ont poursuivi la mise en adéquation de leur fonctionnement avec la réglementation issue de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ANESM).

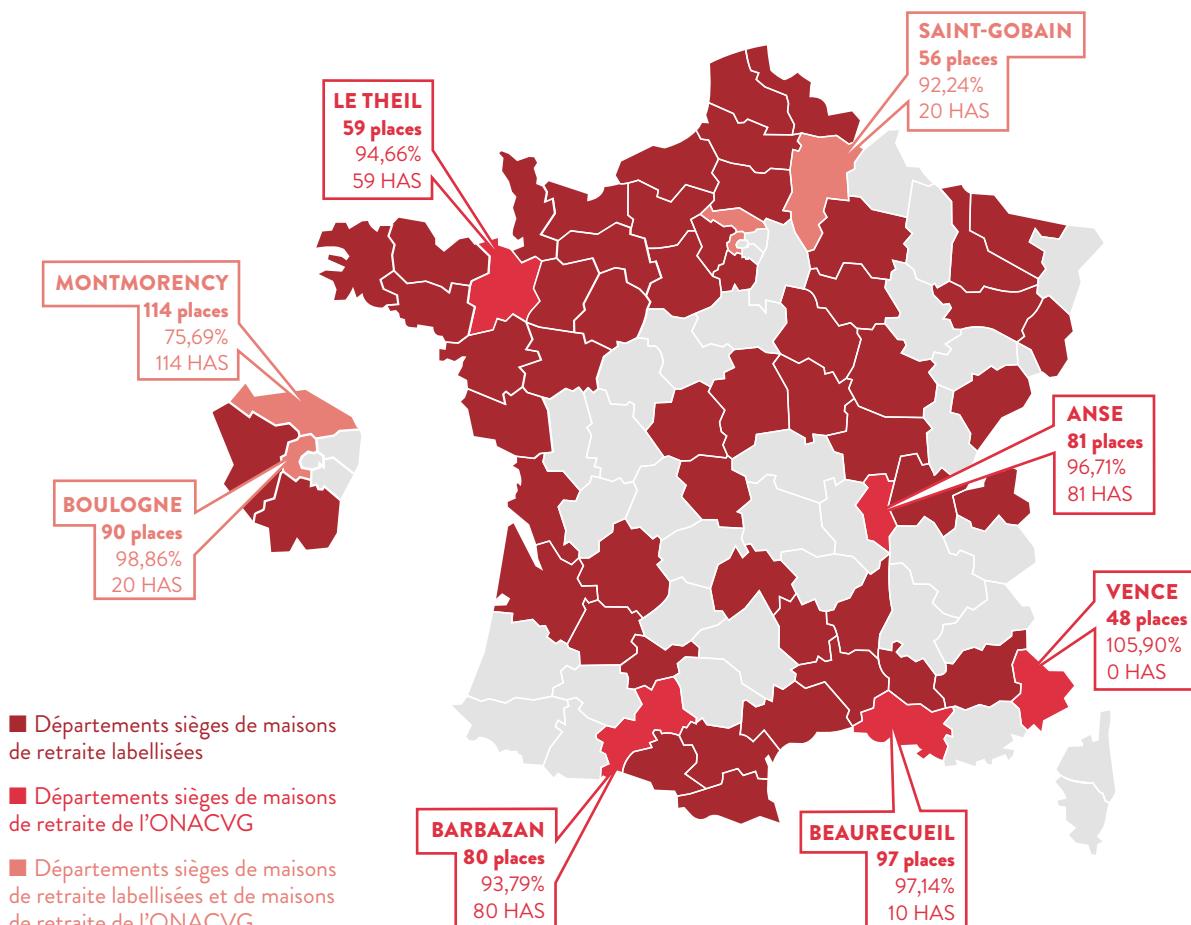
L'évaluation externe confiée à la société ENEIS Conseil à l'issue d'une procédure de mise en concurrence débouché au cours de l'année 2015 sur les premières préconisations relatives à :

La démarche d'individualisation de l'accompagnement qui se poursuit : 45 % des résidents accueillis ont bénéficié d'un contrat d'accueil formalisé ; le projet de vie formalisé et actualisé est mis en œuvre pour 42 % des établissements ; 43 % des résidents ont bénéficié d'un projet de soins individualisé.

Le suivi de la santé des résidents pour 31,5 % d'entre eux le suivi est assuré par le médecin de l'établissement. Les partenariats mis en œuvre avec les hôpitaux de proximité et les professionnels de santé libéraux se poursuivent. L'état de santé de 42,5 % des résidents a nécessité une hospitalisation en cours d'année.

IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES,

CAPACITÉ D'ACCUEIL, TAUX D'OCCUPATION ET HABILITATION À L'AIDE SOCIALE (HAS)



Les activités, tous les établissements proposent des activités d'animation ou de loisirs dans des proportions variables et plus ou moins diversifiées. Les activités de soutien pour l'intégration du milieu ordinaire de vie (sorties culturelles) sont naturellement intégrées au sein des établissements. Les animations en liaison avec le monde combattant constituent des modalités fortes de la vie des établissements plus particulièrement à l'occasion des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

Les instances réglementaires, après la mise en conformité par le conseil d'administration d'octobre 2013 de la composition des conseils de la vie sociale, la Directive du 24 janvier 2015 a posé le cadre de leur mise en œuvre :

■ L'ensemble des établissements ont un CVS installé conformément à la directive. Dix neuf réunions de cette instance d'association des résidents et de leur famille ont été organisées en 2015.

■ Les Comités d'Hygiène et Sécurité locaux (CHS locaux) se sont réunis dans l'ensemble des EHPAD à l'exception de Montmorency.

■ Des réunions des commissions de restauration sont mises en place et permettent de prendre en compte la formulation des demandes, mais aussi des remarques de résidents afin de pouvoir faire évoluer au mieux la prestation restauration.

L'ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2015, la capacité totale installée des 8 EHPAD est de 625 places dont 384 (61%) habilitées à l'aide sociale départementale.

Pour l'année 2015, le taux d'occupation moyen des établissements est de 92,99 % (allant de 105,90 % à Vence à 75,69 % à Montmorency).

L'ACTIVITÉ DES MAISONS DE RETRAITE EN 2015

MAISONS DE RETRAITE	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES	TAUX D'ACTIVITÉ	NOMBRE MOYEN DE LITS OCCUPÉS*	TAUX D'OCCUPATION
ANSE	29 269	28 593	97,69 %	78	96,71 %
BARBAZAN	28 105	27 386	97,44 %	75	93,79 %
BEAURECUEIL	33 692	34 393	102,08 %	94	97,14 %
BOULOGNE	32 438	32 474	100,11 %	89	98,86 %
LE THEIL	21 104	20 384	96,59 %	56	94,66 %
MONTMORENCY	33 700	31 494	93,45 %	86	75,69 %
ST GOBAIN	18 676	18 854	100,95 %	52	92,24 %
VENCE	17 169	18 554	108,07 %	51	105,90 %

* NOMBRE DE LITS OCCUPÉS : JOURNÉES RÉALISÉES/365 JOURS

L'activité moyenne réalisée est de 99,06 % par rapport à l'activité prévisionnelle arrêtée avec les financeurs (comprise entre 108,07 % à Vence et 97,45 % à Montmorency).

Le nombre de résidents accueillis en 2015 est de 781 personnes dont :

- 42,5 % de ressortissants (332 personnes)
- 0,9 % de militaires non ressortissants (7 personnes)
- 56,6 % de non ressortissants (442 personnes).

Les tarifs appliqués résultent des négociations budgétaires annuelles avec le conseil général pour les établissements habilités à 100 % à l'aide sociale et d'une décision de la directrice générale de l'ONACVG pour les établissements partiellement habilités ou non habilités à l'aide sociale. Les prix de journées « Hébergement » applicables dans les EHPAD de l'ONACVG se situent entre 55,44 € à Le Theil et 77,23 € à Boulogne.

LES RÉSIDENTS

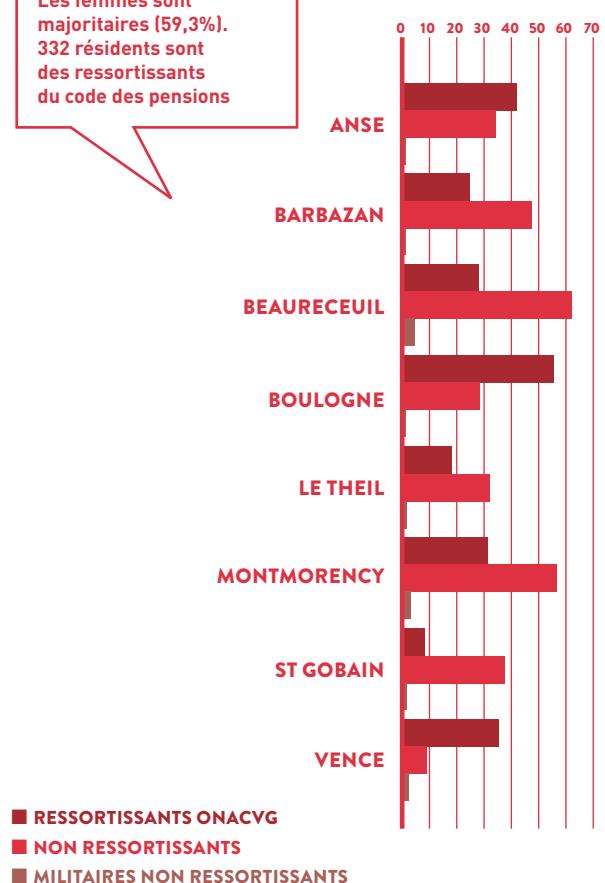
- 1 098 demandes d'admission ont été examinées, dont 4,15 % en provenance du service départemental du domicile. Ces demandes ont concerné 32,5 % de ressortissants. 14,85 % des dossiers ont été rejetés (163).
- Parmi les 198 résidents admis en cours d'année, 32,5 % sont des ressortissants et 1,5 % des militaires non ressortissants. 53,5 % des nouveaux entrants venaient de leur domicile et 35 % de l'hôpital.
- Sur les 781 résidents accueillis en 2015, 56,2 % venaient du département d'implantation de l'EHPAD, 28,1 % de départements limitrophes et 15,7 % d'autres départements. Notons que 7,2 % des résidents habitent dans l'établissement depuis plus de 10 ans.
- En 2015, dans les EHPAD de l'ONACVG, le GMP () moyen évolue sensiblement passant de 692 points 698 points (compris dans une fourchette de 626 à Saint-Gobain et 752 à Boulogne, taux de dépendance le plus élevé). Quant au PMP () moyen il est de 196 (compris dans une fourchette de 149 à Beaurecueil et 291 à Saint-Gobain, charge en soins la plus importante).

- Au 31 décembre 2015, 108 résidents bénéficient de l'ASD (aide sociale départementale), 87 de l'AL (allocation logement) et 455 de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

LA POPULATION DES ÉTABLISSEMENTS

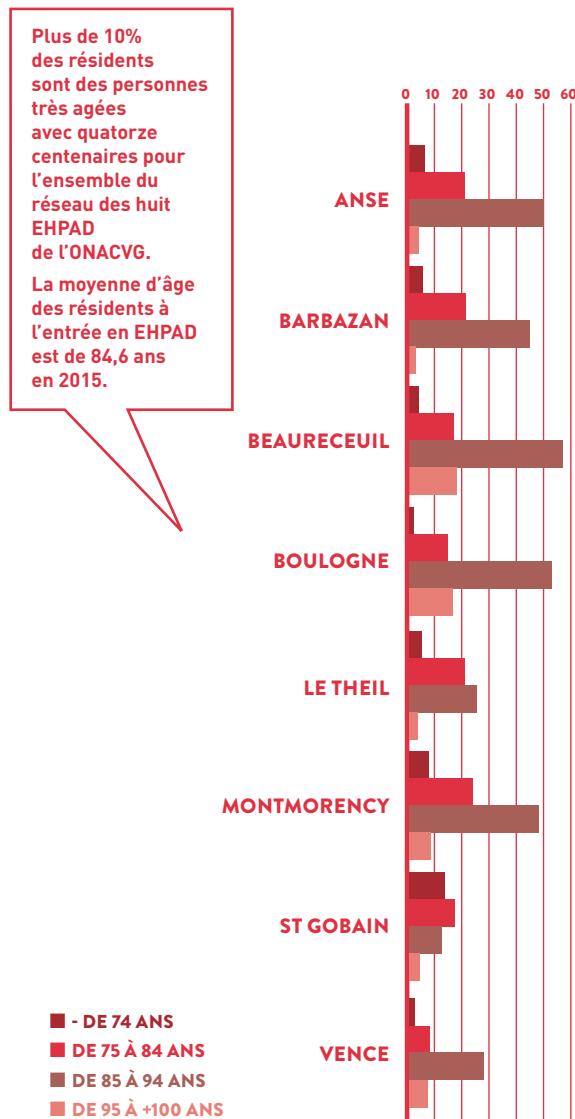
LA POPULATION DES RÉSIDENTS

Le réseau des huit EHPAD de l'ONACVG ont accueilli 781 résidents au cours de l'année 2015. Les femmes sont majoritaires (59,3%). 332 résidents sont des ressortissants du code des pensions



LA RÉPARTITION DES ÂGES

L'ÂGE MOYEN OSCILLE ENTRE 79 ANS (SAINT GOBAIN) ET 89 ANS (BEAURECUEIL, BOULOGNE, VENCE)



LES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES



Les futurs résidents en EHPAD de l'ONACVG choisissent l'établissement proche de leur domicile. Ainsi, ils peuvent recevoir plus fréquemment les visites de parents et amis et continuer ainsi de vivre dans un environnement qui leurs semble plus familier.

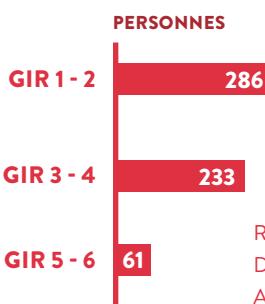
LA DÉPENDANCE

49 %

DES RÉSIDENTS
SONT LOURDEMENT
DÉPENDANTS
ET RELEVENT
DES GIR 1 - 2

La dépendance est définie comme l'ensemble des prestations d'aide et de surveillance apportées aux personnes âgées ayant perdu leur autonomie pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Le degré de dépendance est évalué par une équipe médico-sociale et une classification est effectuée en fonction d'un Groupe Iso Ressources (GIR) classé de 1 à 6 (du plus dépendant au plus autonome).



RÉPARTITION, PAR GIR,
DES RÉSIDENTS ACCUEILLIS
AU 31 DÉCEMBRE 2015



Le 8 mai l'EHPAD de Vence - Alpes-Maritimes (06)

PERSPECTIVES

Le rapport conjoint IGF/IGAS/CGA du 10 juin 2013 confirme que les conditions optimales de fonctionnement et de développement des établissements ne sont plus réunies au sein de l'ONACVG. Cet établissement public n'étant pas un opérateur du secteur médico-social, ce rapport a préconisé leur transfert à des acteurs de ce secteur financé par l'assurance maladie.

Ce transfert était recommandé depuis de très nombreuses années par les instances de contrôle. Sur la base des conclusions d'une mission d'expertise, la réunion interministérielle du 15 octobre 2014 a retenu les principes qui doivent prévaloir pour le transfert notamment le principe du transfert des EMS à des repreneurs du secteur public. Le conseil d'administration de l'ONACVG du 20 octobre 2014, a autorisé la directrice générale à instruire l'examen des transferts en lien avec les agences régionales de santé et les conseils généraux compétents.

Une seconde étape significative a été conduite lors de travaux interministériels au cours du premier semestre 2015 sous le pilotage du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Elle a permis de fixer les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre du transfert pour apporter toutes les garanties aux personnels, aux usagers et au monde combattant afin que ce projet soit une réussite pour tous tout en préservant le précieux héritage afin de donner un nouvel avenir aux établissements médico-sociaux de l'office.

Ce transfert permettra à l'office de se recentrer sur son cœur de métier, mais également de conforter et sécuriser l'activité des établissements, pérenniser leur gestion et favoriser leur développement. La gestion de ces établissements requiert des compétences spécifiques. De plus, la prise en charge des usagers de ce secteur relève d'une réglementation complexe en constante évolution. Associer les ministères de la Défense, des personnes handicapées, des personnes âgées, du Budget et de la Fonction publique, sur la base des conclusions de la mission interministérielle chargée d'expertiser les conditions et modalités du transfert des établissements, ce dossier est désormais dans sa phase de mise en œuvre. Elle associe tous les ministères concernés ainsi que l'ensemble des acteurs de terrain.

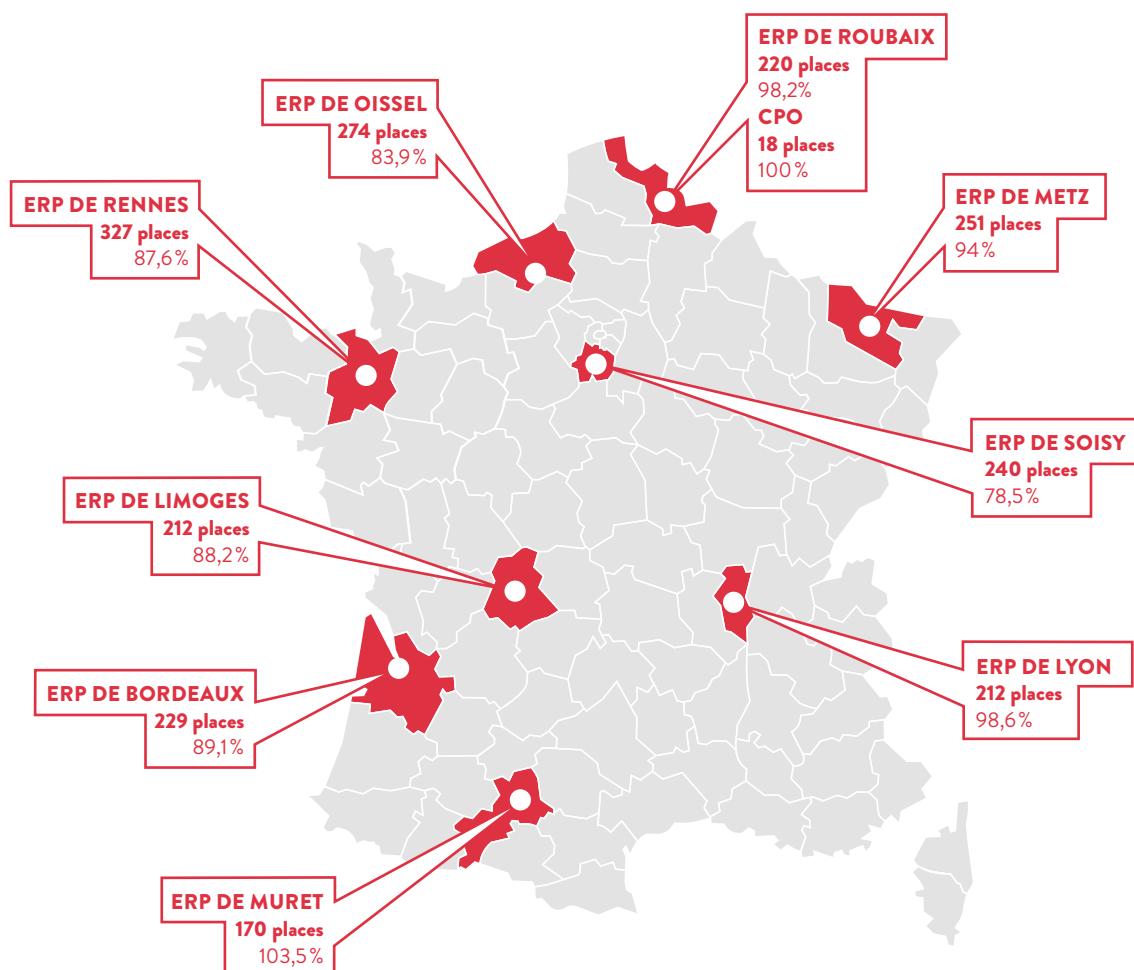
LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG) GÈRE UN RÉSEAU DE NEUF ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET UN CENTRE DE PRÉ-ORIENTATION TRÈS LARGEMENT OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE. CE RÉSEAU CONSTITUE UNE CONTRIBUTION DU MONDE COMBATTANT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE PRIORITAIRE D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES.

L'ONACVG A LE SOUCI PERMANENT DE VEILLER À ADAPTER L'OFFRE DE CES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP AUX ATTENTES DES STAGIAIRES ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI, EN ADAPTANT, LE CAS ÉCHÉANT LES CATALOGUES DE FORMATION ET LES MODALITÉS DE GESTION DE SES ÉCOLES.

IMPLANTATION DES ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE,

CAPACITÉ D'ACCUEIL, TAUX D'OCCUPATION 2015



LES ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DE L'ONACVG

L'ONACVG gère dix établissements répartis sur le territoire national : neuf écoles de reconversion professionnelle et un centre de pré-orientation (CPO) adossé à l'école de Roubaix. Ces établissements sont les héritiers des « écoles des mutilés » que l'ONACVG reçoit en gestion en février 1919. Les stagiaires accueillis sont aujourd'hui, essentiellement des travailleurs en situation de handicap adressés par les commissions des droits et de l'autonomie (CDAPH).

Acteur majeur du secteur de l'insertion sociale et économique d'une population vulnérable (10 % des établissements de reconversion professionnelle des TH et plus de 20 % du public considéré), la vocation des écoles est de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à la dignité de l'autonomie sociale et économique par leurs talents et leurs participations à la création de richesses collectives.

Ces établissements ont rejoint le droit commun des établissements médico-sociaux depuis 1994 et poursuivent la mise en adéquation de leur fonctionnement avec la réglementation issue de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et les recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ANESM). La pédagogie proposée encourage la mise en autonomie des stagiaires afin qu'ils soient véritablement acteurs de leur parcours au plus près de la réalité du travail en entreprise. La particularité des écoles est de conjuguer une offre d'orientation et de formation professionnelle répondant aux mêmes critères de qualité que les formations de droit commun soutenus par un accompagnement médico-social.

L'évaluation externe confiée à la société ENEIS Conseil à l'issue d'une procédure de mise en concurrence débouche au cours de l'année 2015 sur les premières préconisations relatives à :

La mise en place du PAP (Projet d'Accompagnement personnalisé) formalisé ou actualisé dans tous les établissements selon :

- une démarche d'individualisation de l'accompagnement afin de permettre aux stagiaires de bénéficier d'une adaptation du parcours de formation,
- une pratique de synthèses pluridisciplinaires structurées et formalisées,
- une harmonisation formalisée de l'accompagnement individualisé (suivi de la santé des stagiaires : systématisation d'une visite médicale dans le cadre de la procédure d'admission, soutien psychologique proposé aux stagiaires en fonction des moyens de l'établissement),
- des partenariats mis en œuvre, des actions de prévention formalisés par conventions (forums santé [Lyon, Soisy], bilan santé [CPAM de Limoges].



Stagiaire en formation à l'électronique

L'accompagnement pour l'intégration du milieu ordinaire de vie et de travail, pour ce faire les établissements proposent :

- des activités de soutien, d'animation et de loisirs (sorties culturelles) parfois en lien avec le monde combattant (organisation ou participation à des expositions et conférences) en fonction des moyens disponibles
- des activités d'accompagnement à l'insertion professionnelle, voire des échanges internationaux.

Les instances réglementaires :

- les conseils de la vie sociale (CVS : association des usagers) se réunissent au moins trois fois l'an).
- le CHS local (Comité d'Hygiène et Sécurité) installé dans les écoles est une instance importante du dialogue social dans l'établissement. Il permet de rechercher des solutions aux diverses questions en matière d'organisation et de conditions de travail. Des formations obligatoires ont eu lieu pour tous les délégués au cours de l'année 2015.

La mise en place d'instances de concertation :

- commission « restauration » dans tous les ERP,
- une commission d'animation (Bordeaux, Oissel, et Soisy),
- commission d'attribution des logements pour l'internat (Roubaix, Bordeaux, Metz, Muret, Oissel, Rennes, et Soisy),
- commission médico-psycho pédagogique (CMPP ou MPS) permettant d'examiner les situations problématiques des stagiaires,
- commission qualité (Bordeaux, Limoges, Lyon, Oissel, Rennes, Soisy).
- Commission du suivi des suggestions ou remarques formulés par les stagiaires sous forme de fiches navettes internes (Lyon, Metz, Oissel, Roubaix, CPO).

BILAN DE L'ACTIVITÉ DES ERP EN 2015

ERP	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION	NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES DIRECCTE	TAUX DE RÉALISATION
BORDEAUX	33507	33755	100,74 %	89,1 %	229	100 %
LIMOGES	39275	39278	100,01 %	88,2 %	156	92,9 %
LYON	30777	31788	103,28 %	98,6 %	212	100 %
METZ	41900	41233	98,41 %	94 %	251	92,8 %
MURET	24624	24576	99,81 %	103,5 %	170	100 %
OISSEL	40656	38082	93,67 %	83,9 %	257	83,2 %
RENNES	42571	42818	100,58 %	87,6 %	259	87,3 %
ROUBAIX	27309	25197	92,27 %	98,2 %	178	100 %
SOISY	33986	34582	101,75 %	78,5 %	184	100 %
CPO	3455	3693	106,89 %	100 %	18	100 %

L'ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2015, la capacité totale installée des 9 écoles et du centre de pré-orientation gérés par l'ONACVG est de 2 149 places dont 649 places en internat (337 externalisées). 1 933 stagiaires ont été accompagnés en 2015, soit un taux d'occupation de 89,95%.

- L'activité moyenne réalisée est de 99,43% par rapport à l'activité prévisionnelle arrêtée avec les ARS (comprises entre 92,27% à Roubaix et 103,28% à Lyon).
- Cette année, 1 964 places (92,09 % des places agréées) ont bénéficié d'un agrément de rémunération par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). Le taux de réalisation est de 94,3%.

LES STAGIAIRES

Le mois d'avril est celui où l'effectif est au maximum, tous les stagiaires des sections professionnelles et des sections de préformation (3 mois et 6 mois) étant présents. Ce mois sert de référence constante depuis 2004.

Ainsi en avril 2015, le nombre de stagiaires présents est de 1822 avec moins de 1% de ressortissants ou militaires non ressortissants (9 stagiaires) et 97% de stagiaires handicapés orientés par les CDAPH. Le différentiel concerne des stagiaires sous conventions avec les différentes régions (formation continue et apprentissage).

L'activité principale a représenté 313 716 journées avec la répartition suivante :

- externes : 6 550 journées ou 2,1%.
- demi-pensionnaires : 180 704 journées ou 57,6%
- internes : 126 462 journées ou 40,3%

La répartition de l'origine géographique des stagiaires est établie de la manière suivante :

- 52,5% pour le département d'implantation de l'ERP,
- 20,6% pour les départements limitrophes,
- 26,9% pour les autres départements.

On peut noter :

- une sensible augmentation du nombre de demi-pensionnaires (+ 0,9) et d'internes (+ 0,6) et une baisse correspondant du nombre d'externe (- 1,5),
- qu'un peu plus 81% des stagiaires ayant déposé un dossier ont été convoqués

En sus de l'adaptation d'une pratique andragogique des méthodes de formation ou d'accompagnement et compte tenu de leur handicap une proportion importante de stagiaires nécessite une adaptation de leur poste de travail et/ou les aménagements prévus par la réglementation afin de leur garantir l'égalité des chances aux examens du droit commun, notamment le 1/3 temps supplémentaire pour l'examen écrit, le 1/3 temps supplémentaire pour l'examen pratique, le 1/3 temps supplémentaire pour l'examen global, le 1/3 temps supplémentaire avec aides techniques, l'adaptation-transposition des sujets d'examens.

Sur les 1097 candidats inscrits à la session 2015, le profil des stagiaires ayant nécessité une adaptation du déroulement des épreuves compte tenu de leur handicap est le suivant :

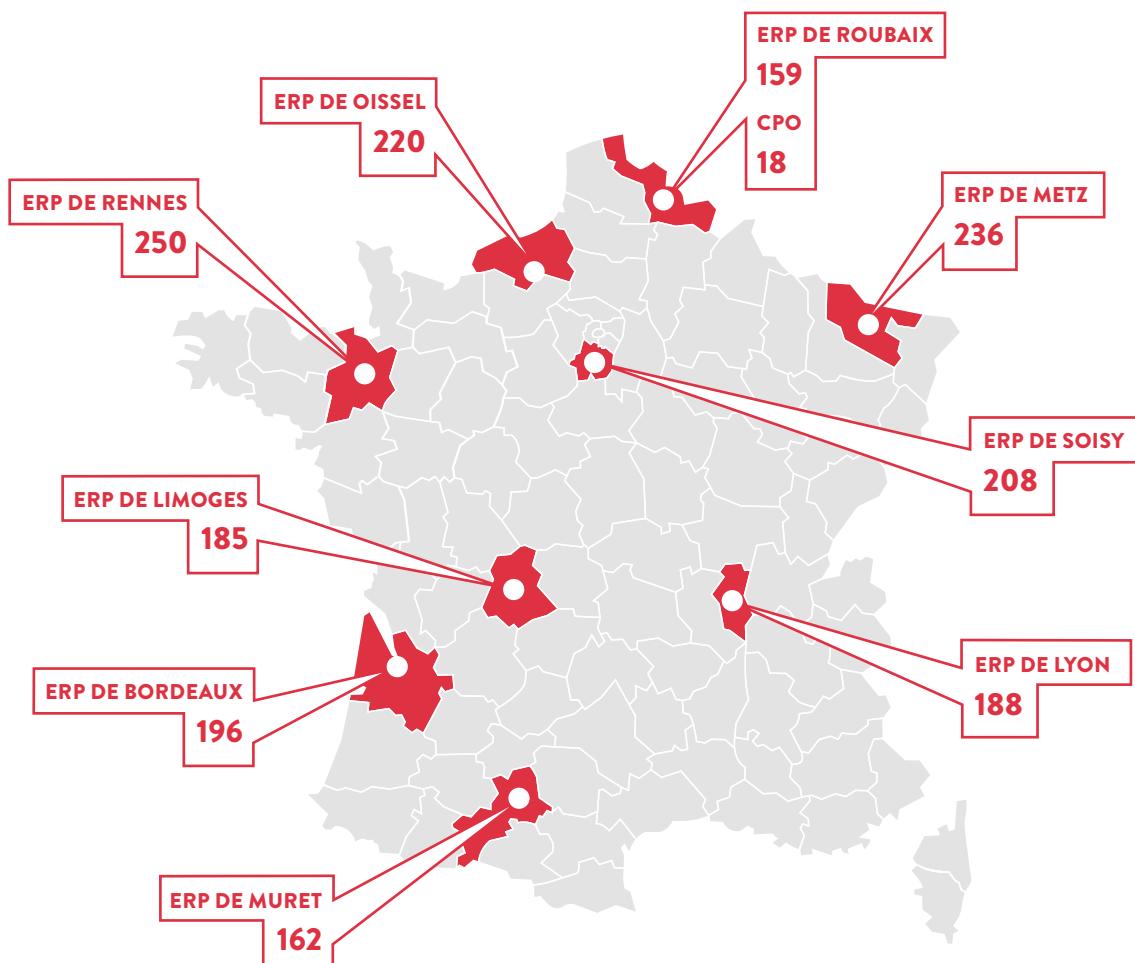
DEF. INTELLECTUELLE	1,%
HANDICAP PSYCHIQUE	10,1%
HANDICAP AUDITIF	2,40%
HANDICAP VISUEL	1,5%
HANDICAP MOTEUR	46,5%
MALADIES INVALIDANTES	17,8%

L'évolution de la nature du handicap entre la session 2014 et celle de 2015 est essentiellement centrée sur le handicap moteur et les maladies invalidantes.

La ventilation des stagiaires par filières et niveaux de formation reste quasiment stable d'une année sur l'autre :

- 44,4 % des stagiaires relèvent du Niveau V (Type CAP ou titres homologués), + 0,45% par rapport à 2014
- 46,4% du Niveau IV (type Bac Pro), -1,1 % par rapport à 2014
- 7,5% Niveau III (type BTS ou titres homologués), + 0,8% par rapport à 2014

NOMBRE DE STAGIAIRES ACCUEILLIS PAR ÉCOLES EN 2015



L'ERP de Soisy-sur-Seine assure, en liaison avec l'université de Marne-la-Vallée, une formation de niveau II (licence professionnelle) en économie de la construction. Les effectifs sont certes limités mais témoignent d'un engagement assurant à des étudiants handicapés du pôle bâtiment une poursuite de formation rémunérée.

L'ERP de Oissel est la seule école à proposer une formation de niveau VI dans le secteur des travaux paysagers permettant à des publics handicapés à faible niveau de qualification d'accéder à une formation rémunérée facilitatrice d'une insertion professionnelle.

Le bilan 2015 conforte la prédominance des secteurs du BTP, Industrie, Tertiaire.

Les filières « Agriculture », « paramédical » et « industrie » ont peu d'évolutions significatives, la filière communication est en légère croissance.

La répartition des stagiaires par tranches d'âge indique que plus des 2/3 des stagiaires se situent dans la tranche 30 ans - 50 ans.

Depuis 2012, la répartition des stagiaires de la tranche 30 ans - 50 ans est pratiquement stable. Nonobstant la tendance dans les extrémités des tranches d'âge s'inverse : diminution des moins de 30 ans et augmentation des plus de 50 ans.

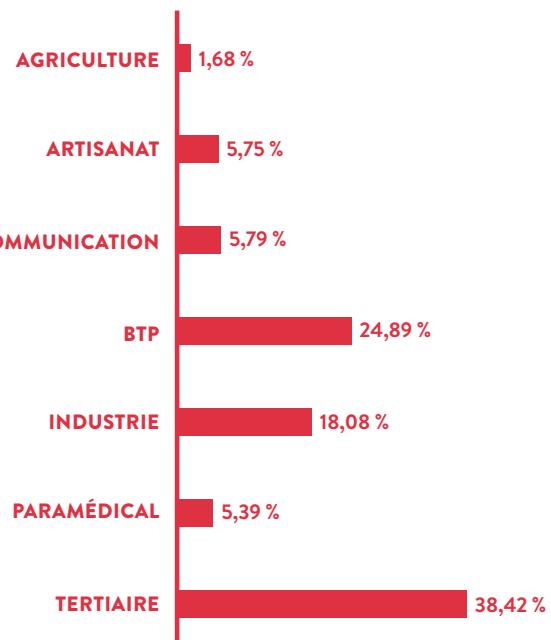


Visite d'un centre de formation

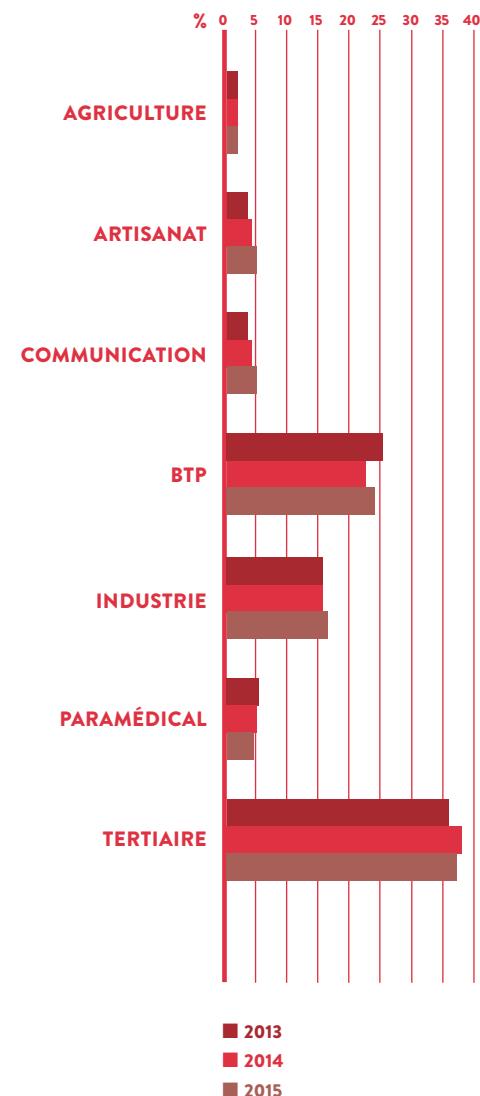
VENTILATION PAR NIVEAUX

ACTIVITÉ	NIVEAU VI	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III	NIVEAU II
AGRICULTURE	0,61 %	1,06 %	0 %	0 %	0 %
ARTISANAT	0,00 %	4,79 %	0,95 %	0 %	0 %
COMMUNICATION	0,00 %	1,92 %	3,87 %	0 %	0 %
BTP	0,00 %	10,55 %	12,29 %	1,73 %	0,32 %
INDUSTRIE	0,00 %	9,40 %	8,68 %	0 %	0 %
PARAMÉDICAL	0,00 %	0,61 %	3,07 %	1,72 %	0 %
TERTIAIRE	0,00 %	16,06 %	17,54 %	4,83 %	0 %
ENSEMBLE	0,61 %	44,39 %	46,40 %	8,28 %	0,32 %

RÉPARTITION PAR
FILIÈRES DE FORMATION



ÉVOLUTION DU POIDS RESPECTIF DES FILIÈRES



RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE



LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Toutes spécialités et tous niveaux confondus, la promotion 2015 présente :

- un taux de succès de 93,22% pour les diplômes de l'EN
- un taux de succès de 92,98% pour l'ensemble des certifications

Ce taux demeure excellent dans son ensemble, c'est un très bon cru. Les résultats de 2015 sont de bonne facture et sont situés dans une position honorable pour l'ensemble des formations en regard du public accueilli et de la certification éducation nationale.

A l'analyse des chiffres, les résultats témoignent en globalité d'une quasi stabilité des résultats pour les diplômes de l'Education Nationale :

- Augmentation sur le niveau V (+0,95% par rapport à 2014, +1,5% par rapport à 2013)
- Légère baisse sur le niveau IV (-1,85% par rapport à 2014, -1,21% par rapport à 2013, +0,64% par rapport à 2012) avec toutefois un résultat largement supérieur à la moyenne nationale du bac de 87,6%.
- Amélioration significative sur le niveau III (+8,61%) due pour partie à une amélioration des résultats du BTS Opticien Lunetier de LIMOGES (6/11 en 2015, 3/10 en 2014, 8/12 en 2013) malgré une légère baisse du pôle tertiaire (ERP de RENNES et LIMOGES).

Il convient également de signaler que les stagiaires de brevets de technicien supérieur, de baccalauréats professionnels ou de brevet des métiers d'art ont obtenu bon nombre de mentions à la session 2015 :

Le nombre de mention sur l'ensemble est en léger retrait par rapport à 2014, essentiellement pour les TB et les B, mais reste supérieur à la session 2013 (+14 au global).

Diminution des résultats sur les titres pour l'ensemble des niveaux de formation qualifiante, mais le résultat reste malgré tout bien supérieur à la session de 2013 (+ 5,93%).

Il convient de noter que pour l'ensemble des niveaux, les résultats des ERP sont supérieurs à ceux des moyennes nationales des diplômes de l'éducation nationale, tout particulièrement sur le niveau IV des baccalauréats professionnels (presque 94% toutes spécialités confondues). Par ailleurs, 21 stagiaires des écoles de Bordeaux, Limoges, Lyon, Metz, Muret, Rennes, Roubaix, Soisy ont été majors de leur promotion dans leur spécialité au sein de leur académie

Session 2015

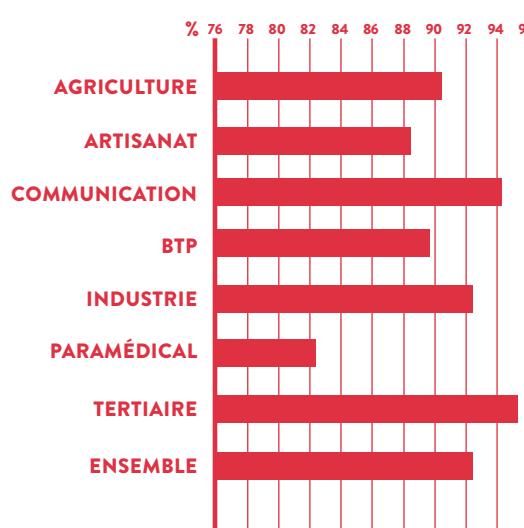
TRÈS BIEN	BIEN	ASSEZ BIEN
50	121	152

Session 2013 pour mémoire

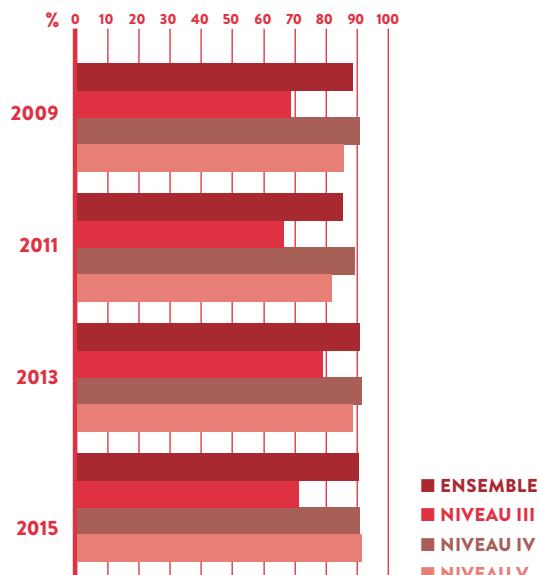
TRÈS BIEN	BIEN	ASSEZ BIEN
34	126	149

Le résultat du BTS Opticien Lunetier se rapproche du meilleur taux de ce diplôme (60% en 2012) proche de la moyenne nationale mais supérieur à la moyenne de certification de cette formation par apprentissage ou en centres exclusivement privé hors contrat. Le flux étant peu important, la variation est immédiatement plus significative. Nonobstant l'adaptation de cette formation par une plus grande personnalisation de la démarche pédagogique associée à une meilleure adéquation des prérequis permettra de réussir cette formation complexe sur le plan théorique.

BILAN DE SESSION 2015 PAR FILIÈRES DE FORMATION



BILAN PAR NIVEAUX TOUS DIPLÔMES ET TITRES CONFONDUS



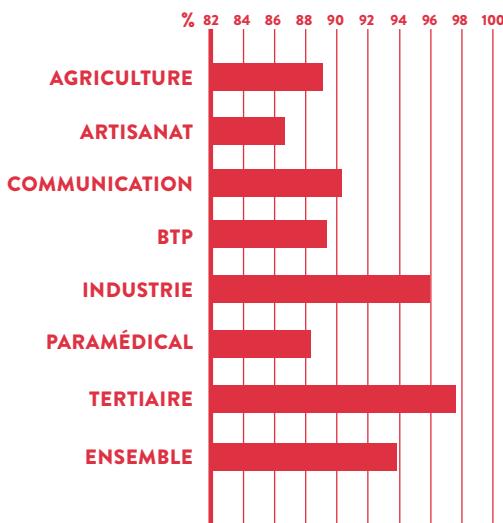
LES RÉSULTATS DU NIVEAU V

FILIÈRES	NIVEAU V
AGRICULTURE	90,00 %
ARTISANAT	87,50 %
COMMUNICATION	90,91 %
BTP	90,15 %
INDUSTRIE	96,59 %
PARAMÉDICAL	88,89 %
TERTIAIRE	98,07 %
ENSEMBLE	94,37 %

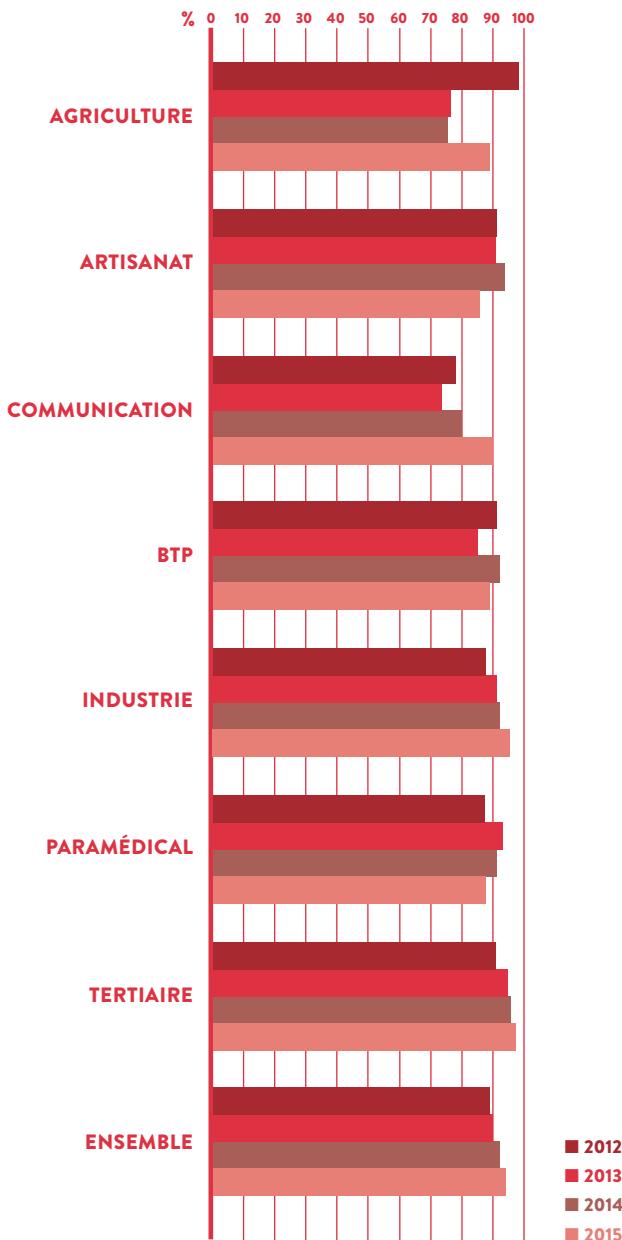
+0,95 %

D'AUGMENTATION SUR LE NIVEAU V
PAR RAPPORT À 2014

LES RÉSULTATS AU NIVEAU V
SESSION 2015



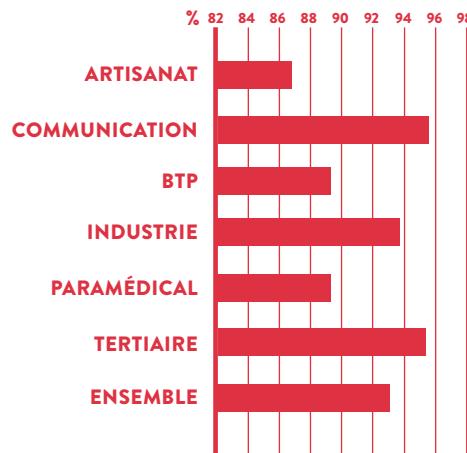
LES RÉSULTATS DU NIVEAU V
TOUS DIPLÔMES ET TITRES CONFONDUS



LES RÉSULTATS DU NIVEAU IV

FILIÈRES	NIVEAU IV
ARTISANAT	87,50 %
COMMUNICATION	96,15 %
BTP	89,93 %
INDUSTRIE	94,38 %
PARAMÉDICAL	90,00 %
TERTIAIRE	96,10 %
ENSEMBLE	93,78 %

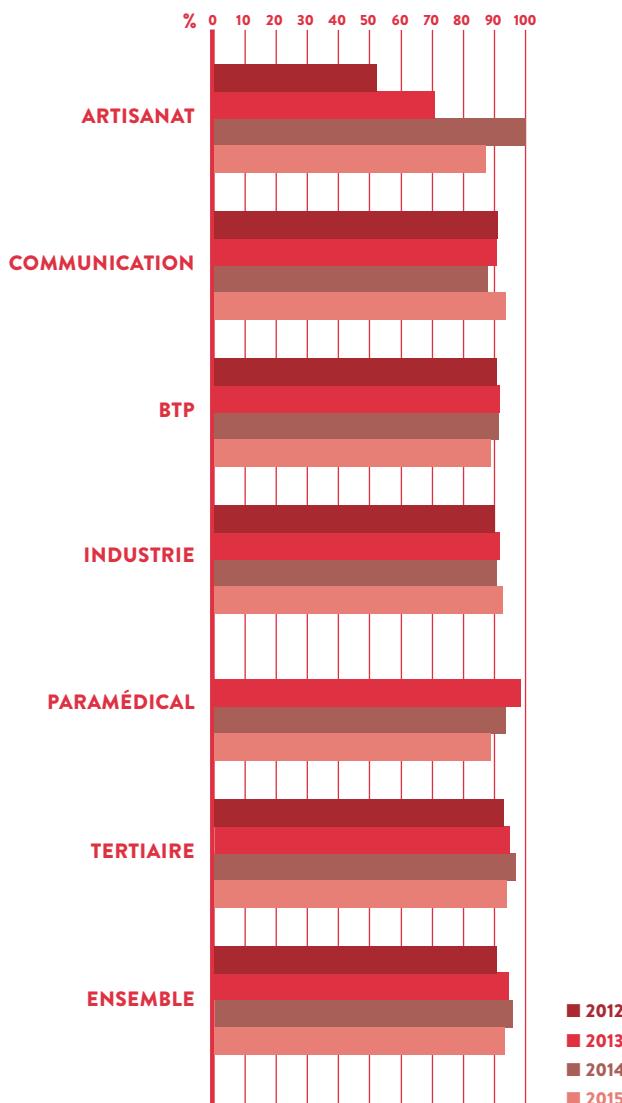
LES RÉSULTATS AU NIVEAU IV
SESSION 2015



87,6 %

LE NIVEAU IV OBTIENT UN RÉSULTAT
LARGEMENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE
NATIONALE DU BAC

LES RÉSULTATS DU NIVEAU IV
TOUS DIPLÔMES ET TITRES CONFONDUS



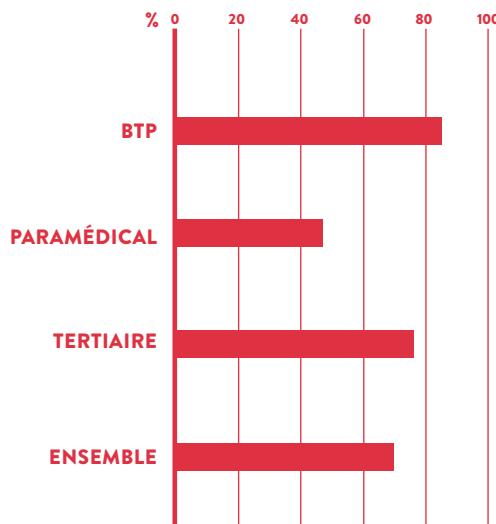
LES RÉSULTATS DU NIVEAU III

FILIÈRES	NIVEAU III
BTP	90,91 %
PARAMÉDICAL	54,55 %
TERTIAIRE	78,57 %
ENSEMBLE	76,00 %

+8,61 %

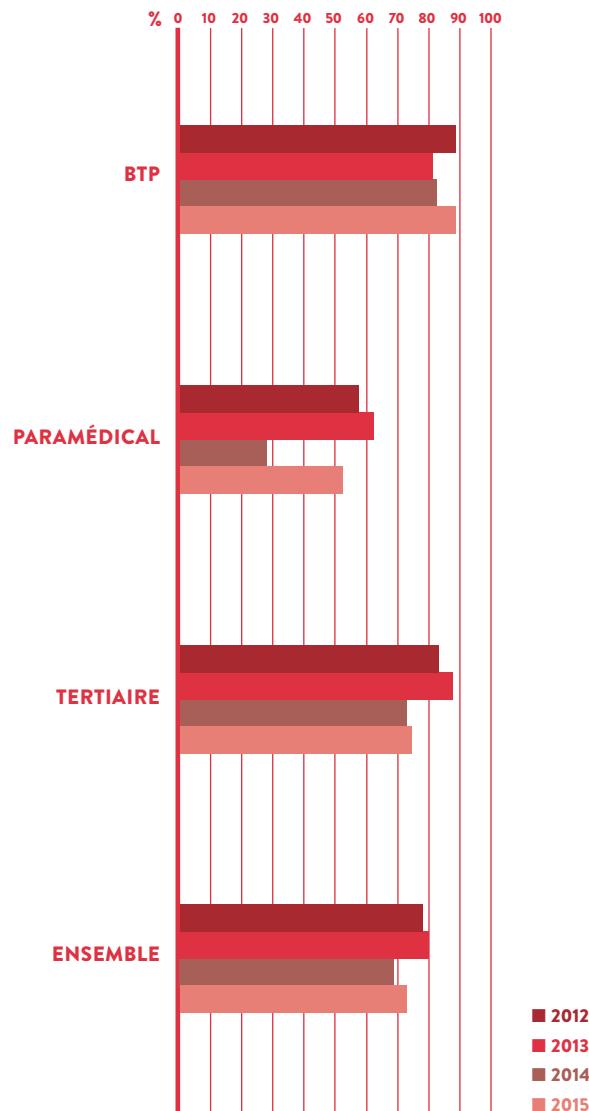
D'AUGMENTATION SUR LE NIVEAU III
PAR RAPPORT À 2014

LES RÉSULTATS AU NIVEAU III
SESSION 2015



Stagiaire en formation « maintenance des réseaux informatique »

LES RÉSULTATS DU NIVEAU III
TOUS DIPLÔMES ET TITRES CONFONDUS



LES RÉSULTATS DE L'INSERTION

L'insertion à 6 mois

Le taux d'insertion comprend les personnes en emploi et celles qui sont en poursuite d'étude. Sur 616 enquêtes adressées aux stagiaires sortants, 473 réponses ont été enregistrées soit un taux de réponse 76,79 %, taux extrêmement satisfaisant pour ce genre d'enquête qui permet de conduire une analyse statistique fondée.

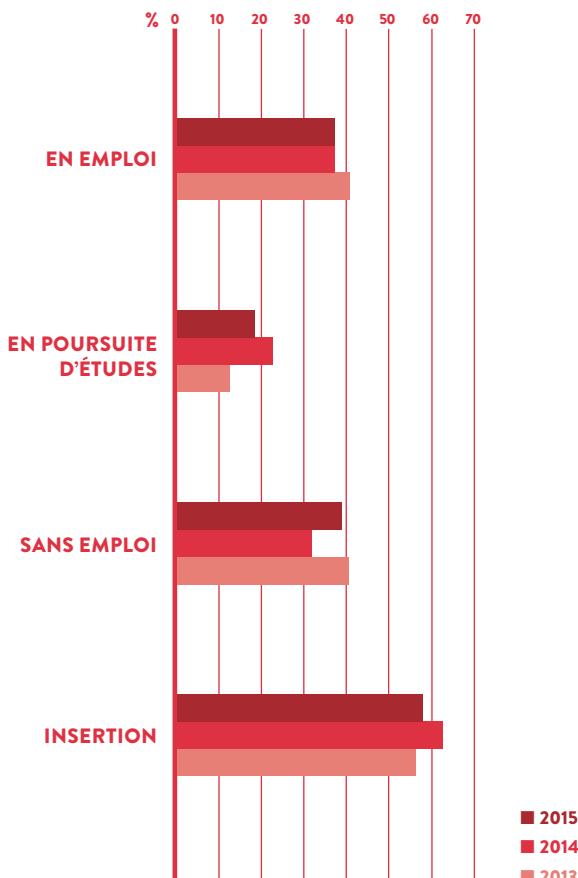
Le taux d'insertion à 6 mois est en 2015 de 59,12 %. La tendance de 2015 des résultats de l'insertion à 6 mois reste honorable en regard des difficultés économiques actuelles.

Pour mémoire :

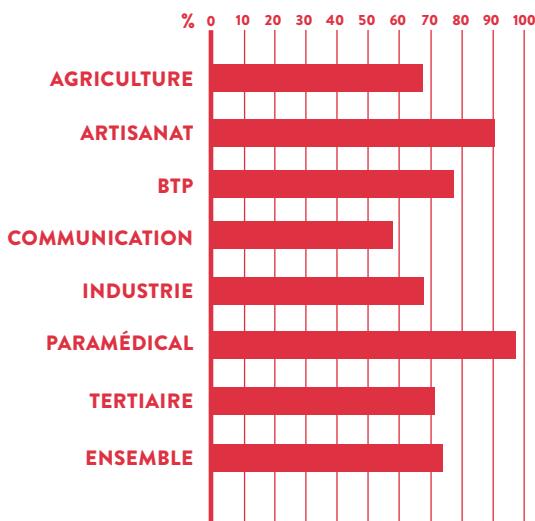
- 2014 de 64,31 %,
- 2013 de 57,75 %,
- 2012 de 55,50 %,
- 2011 de 60,38 %.

Le taux moyen de poursuite d'études, de l'ordre de 20 % demeure fluctuant en fonction des secteurs d'activité. Les secteurs de la communication, du paramédical du bâtiment sont ceux qui génèrent le plus de poursuite d'études à 6 mois. Le taux de poursuite dans l'agriculture et l'artisanat demeure faible.

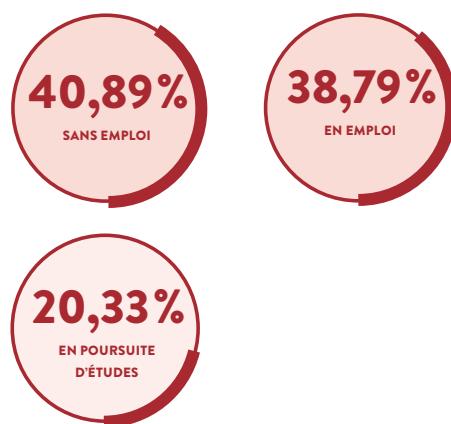
ÉVOLUTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE À 6 MOIS



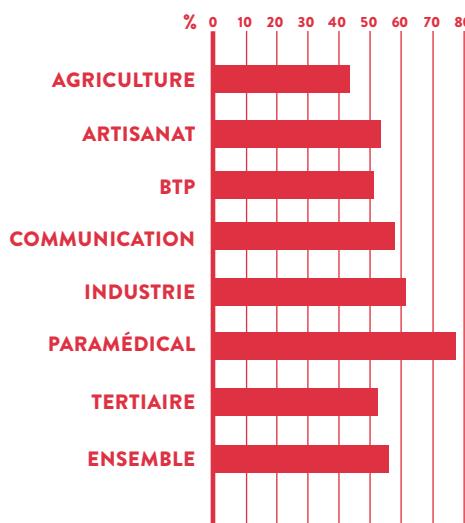
LE TAUX DE RÉPONSES À L'ENQUÊTE À 6 MOIS



LE TAUX D'INSERTION À 6 MOIS



LE TAUX D'INSERTION PAR FILIÈRES À 6 MOIS



L'insertion à 18 mois

Sur 734 enquêtes adressées aux stagiaires des sortants de juin 2014, 529 réponses ont été formulées soit un taux de réponse de 72,79 %, taux plus que suffisant pour permettre une analyse statistique cohérente sans grande variation vis-à-vis des années antérieures.

Le taux d'insertion à 18 mois est en 2015 de 70,72 %. D'une manière globale le bilan reste favorable compte tenu de la conjoncture économique et de l'emploi fin 2015 et début 2016.

Pour mémoire :

- 2014 de 71,72 %,
- 2013 de 72,44 %,
- 2012 de 73 %,
- 2011 de 71,5 %.

Pour les stagiaires sortis en juin 2014, le taux d'insertion demeure plus favorable à dix-huit mois qu'à six mois (+ 6,4 points). Il convient de noter que le taux de stagiaires en emploi direct est en diminution notable (- 9 points), compensé en grande partie par la poursuite d'études (+ 8 points).

Le taux d'insertion des pôles « communication » et « agriculture » a une tendance en opposition du plus élevé au plus faible. Pour ce dernier comme pour le BTP et l'artisanat, la conjoncture économique actuel se traduit notamment par une augmentation de la difficulté des TH à l'insertion professionnelle.

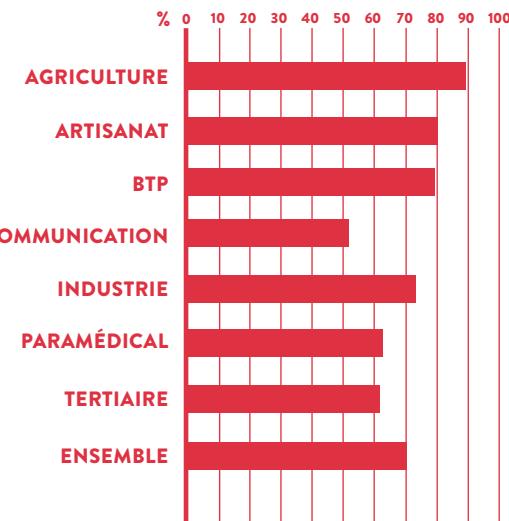
Les types d'emplois occupés

On constate une évolution de la tendance entre les CDI et CDD entre les 6 et 18 mois.

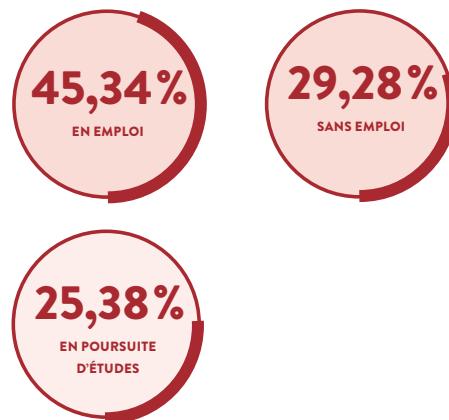
- à six mois pour les stagiaires en emploi la répartition est la suivante : 48,8 % en CDD (dont 10,8 % en intérim et contrats aidés) et 40,4 % en CDI (dont 15,7 % en création d'entreprises),
- à dix-huit mois pour les stagiaires en emploi : 41,6 % en CDD (dont 12,9 % en intérim et contrats aidés) et 44,5 % en CDI (dont 10,5 % en création d'entreprises)

Bon nombre de stagiaires bénéficiant d'un CDD à six mois réussissent à passer en CDI à 18 mois bien que l'on constate une plus grande difficulté par rapport aux années antérieures due pour une bonne part à la situation complexe de l'emploi sur le territoire national.

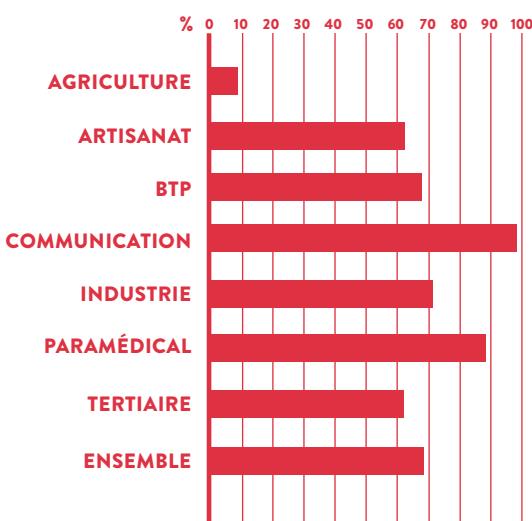
LE TAUX DE RÉPONSES À L'ENQUÊTE À 18 MOIS



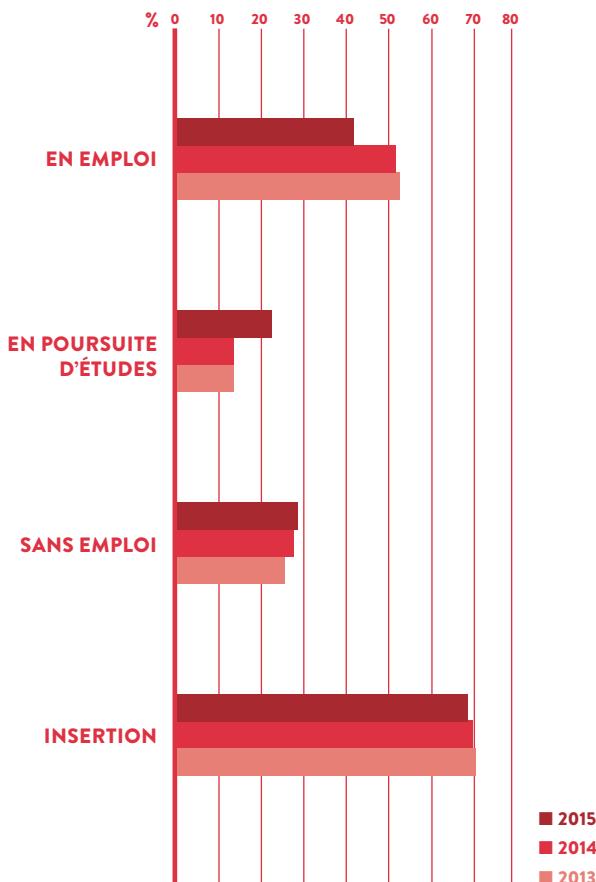
LE TAUX D'INSERTION À 18 MOIS



LE TAUX D'INSERTION PAR FILIÈRES À 18 MOIS



**EVOLUTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
À 18 MOIS**



Stagiaire en formation « Dessinateur industriel »

PERSPECTIVES

Le rapport conjoint IGF/IGAS/CGA du 10 juin 2013 confirme que les conditions optimales de fonctionnement et de développement des établissements ne sont plus réunies au sein de l'ONACVG. Cet établissement public n'étant pas un opérateur du secteur médico-social, ce rapport préconise leur transfert à des acteurs de ce secteur financé par l'assurance maladie. Ce transfert était recommandé depuis de très nombreuses années par les instances de contrôle. Sur la base des conclusions d'une mission d'expertise, la réunion interministérielle du 15 octobre 2014 a retenu les principes qui doivent prévaloir pour le transfert notamment le principe du transfert des EMS à des repreneurs du secteur public. Ainsi, une seconde phase de travaux interministériels a été conduite tout au long du premier semestre 2015 sous le pilotage du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Elle a permis de fixer les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre du transfert pour apporter toutes les garanties aux personnels, aux usagers et au monde combattant afin que ce projet soit une réussite pour tous tout en préservant le précieux héritage afin de donner un nouvel avenir aux établissements médico-sociaux de l'office.

Ce transfert permettra à l'office de se recentrer sur son cœur de métier, mais également pour conforter et sécuriser l'activité des établissements, pérenniser leur gestion et favoriser leur développement. La gestion de ces établissements requiert des compétences spécifiques. De plus, la prise en charge des usagers de ce secteur relève d'une réglementation complexe en constante évolution. Associant les ministères de la Défense, des personnes handicapées, des personnes âgées, de l'Éducation nationale, du Budget et de la Fonction publique, sur la base des conclusions de la mission interministérielle chargée d'expertiser les conditions et modalités du transfert des établissements, ce dossier est désormais dans la phase d'opérationnalisation associant tous les ministères concernés ainsi que l'ensemble des acteurs de terrain. Le calendrier de transfert vers l'EPNAK prendra effet à la fin de l'année 2016 et voire au plus tard pour la rentrée de 2017 (intégration des PERP dans le corps des PLP de l'Éducation nationale).

Un guichet unique au service des harkis et des rapatriés



Cérémonie du 25 septembre 2015 aux Invalides en présence du secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

D'importantes adaptations structurelles depuis le 1^{er} janvier 2015

L'ONACVG s'est organisé en vue de reprendre les attributions jusqu'alors exercées par la Mission interministérielle aux rapatriés (MIR).

Ce transfert est intervenu dès la publication d'un décret en Conseil d'Etat, dit « décret MIR », au Journal officiel du 31 décembre 2014. Ce décret comporte un article relatif au transfert d'attributions générales de la MIR : préparation des mesures en faveur des rapatriés et harkis, suivi de leur application, actions d'information, évaluation, ...

L'autre article important a trait aux domaines, précisément définis, pour lesquels le directeur général de l'ONACVG reçoit délégation de pouvoir du ministre en charge des rapatriés.

Il s'agit de :

- l'attribution d'aides au désendettement aux rapatriés réinstallés dans une profession non salariés ;
- la prise en charge, partielle ou totale, par l'Etat du rachat des cotisations retraite, afférentes aux périodes d'activité outre-mer des rapatriés ;

- l'attribution de secours exceptionnels aux rapatriés ;
- la prise en charge du coût des formations professionnelles et des stages pour les enfants d'anciens membres des forces supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie ;
- l'attribution de subventions aux associations de rapatriés et de harkis.

S'agissant des compétences relevant des préfets en vertu de dispositions réglementaires expresses, un décret dit « décret balai », publié également au Journal officiel du 31 décembre 2014, a transféré, mesure par mesure, les compétences, notamment décisionnelles, au directeur général de l'ONACVG.

Ce transfert des missions a concerné l'attribution de l'allocation de reconnaissance, de l'aide spécifique aux conjoints survivants, des aides à la formation scolaire et universitaire pour les enfants d'anciens supplétifs et des secours exceptionnels aux rapatriés, dans le cadre de la sauvegarde du toit familial.

De façon pratique, les demandes sont maintenant réceptionnées par les services départementaux de l'ONACVG et instruites par le SCR, puis transmises pour décision à la direction générale de l'ONACVG,

tandis que les paiements sont assurés par l'agent comptable de l'Office, comme pour les mesures transférées dans le cadre du « décret MIR ».

Pour faire face à ses nouvelles compétences, la Direction générale a mis en place un département des rapatriés et des anciennes forces supplétives, composé d'un administrateur et d'une attachée (et, recruté depuis, d'un troisième agent).

Le concours apporté par le SCR

En vue de l'exercice de ses nouvelles attributions, le nouveau département bénéficie depuis janvier 2015, de façon effective et concrète, du concours du Service central des rapatriés (SCR), dépendant jusqu'en 2018 du ministère de l'intérieur, et basé à Agen.

Ainsi, le SCR assure l'instruction des dossiers individuels, avant décision de la directrice générale.

A titre d'illustration, le nouveau circuit décisionnel a abouti au versement en 2015 des sommes suivantes :

- 300 000 euros pour la prise en charge, partielle ou totale, par l'Etat du rachat des cotisations retraite, afférentes aux périodes d'activité outre-mer des rapatriés ;
- 65 000 euros pour les secours exceptionnels aux rapatriés ;
- 203 000 euros pour la prise en charge du coût des formations professionnelles et des stages suivis par les enfants d'anciens supplétifs ;
- 71 000 euros pour les subventions aux associations de rapatriés et de harkis ;
- 174 000 euros pour l'aide spécifique aux conjoints survivants ;
- 235 000 euros pour les aides à la formation scolaire et universitaire des enfants d'anciens supplétifs.

Au total, ces diverses mesures en faveur des rapatriés et anciens supplétifs ont donc représenté un coût de 1 048 000 euros.

Mais la dépense de loin prédominante a concerné le paiement, selon un rythme trimestriel, de l'allocation de reconnaissance : 14 921 000 euros.

Un travail de conception, en liaison avec le cabinet du secrétaire d'Etat

Le département, qui avait notamment participé aux travaux de réflexion et d'élaboration d'un nouveau plan d'action en faveur des anciens supplétifs et de leurs familles, a dressé, en septembre 2015, un bilan d'étape d'une année d'application de ce plan, travaillant étroitement pour ce faire avec le cabinet du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Une synthèse a été effectuée de tous les comptes rendus, souvent très enrichissants, qu'ont adressés les services départementaux. Il apparaît que, mesure par mesure, les acteurs publics se sont bien emparés du sujet.

Des éléments d'appréciation, écrits et oraux, ont, par ailleurs, été communiqués au contrôleur général des armées chargé, par le secrétaire d'Etat, d'une enquête

sur la représentativité des associations de harkis, puis des associations de rapatriés.

Le concours apporté par le SCR

Outre la responsabilité d'informer les services départementaux sur le plan harkis ou sur le « guichet unique », via des messages, des communications en séminaire des directeurs, l'organisation d'un atelier thématique avec certains directeurs, outre par ailleurs la tâche de veiller à la création effective des 22 comités régionaux de concertation, le département se devait en 2015 de faire progresser les deux actions suivantes du plan.

Apposer des plaques mémoriales dans les anciens hameaux de forestage : la déclaration d'intention entre le secrétaire d'Etat et le ministre de l'agriculture a été préparée, ainsi que la convention entre l'ONACVG et l'Office national des forêts ; un appel d'offres a été organisé par le bureau des marchés publics de l'établissement.

Aider au rachat de trimestres de cotisation retraite pour des enfants de harkis : en liaison avec le ministère des affaires sociales (porteur des textes) et la DRH-MD, les dispositions législatives puis réglementaires ont été préparées.

Le traitement de cas individuels

Le département est destinataire des saisines et interventions du ministère de la défense et des cabinets.

De même que la MIR en son temps, il est également sollicité directement par les particuliers, quand bien même le rôle d'accueil et d'orientation revient aux services départementaux : logement, emploi, aides financières, etc.

La question stratégique des archives

L'article 68 de la loi de finances pour 2014 a prononcé la dissolution de l'Agence Nationale pour l'Indemnisation des Français d'Outre-Mer (ANIFOM), dont les « biens, droits et obligations » sont dévolus à l'ONACVG.

Les droits à indemnisation sont forclos depuis de nombreuses années. Mais le transfert de compétences implique la gestion des dossiers « historiques » des différents bénéficiaires des lois d'indemnisation, dossiers conservés aux Archives nationales, à Fontainebleau, sur 8 kilomètres linéaires.

Or, le transfert de responsabilités concerne l'ensemble des archives des rapatriés : celles de l'ex-ANIFOM, mais aussi en 2018 celles du SCR, entreposées à Périgueux.

Les enjeux sont tout à la fois juridiques et patrimoniaux. Aussi, sera-t-il important de pouvoir analyser le statut et les conditions futures d'exploitation de ces archives par l'administration et par les historiens. Outre l'Office, plusieurs acteurs publics sont concernés par le sujet : la tutelle - DMPA, le Service historique de la Défense, mais aussi la direction des Archives nationales du ministère de la culture, voire peut-être des collectivités locales.

Un réseau territorial étendu et reconnu, gage de proximité avec les ressortissants



Le maillage territorial : l'atout de l'office

L'ONACVG s'appuie sur 105 services de proximités dans les départements français, en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie et en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie).

Cette présence constitue un atout essentiel à la qualité du service assuré par l'établissement public dans sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de réparation et de solidarité en faveur du monde combattant.

Ce maillage est en effet essentiel pour suivre au plus près les plus isolés et les plus démunis des ressortissants de l'établissement public. Il permet un rayonnement de son action partout sur le territoire national et au-delà.

Rôle et missions des services de proximité

Dans le domaine de la réparation, ils sont désormais le guichet unique de proximité des ressortissants de l'Office qu'ils sont chargés d'accueillir et d'informer

sur le droit à réparation; c'est à ce titre qu'ils sont chargés de suivre et d'accompagner les pupilles de la nation et les orphelins de guerre.

Dans le domaine de la reconnaissance, ils sont chargés notamment d'instruire les demandes de cartes et titres (cartes du combattant, titre de reconnaissance de la nation, retraite du combattant, cartes d'invalidité, de stationnement, de veuves...).

Dans le domaine de la solidarité, ils sont responsables de la mise en œuvre des mesures de solidarité définies par le siège dans le cadre de la politique d'action sociale de l'Office.

Dans le domaine de la mémoire, leurs actions visent à transmettre les valeurs du monde combattant aux jeunes générations et à préserver le lien entre la nation et le monde combattant.

Placés sous l'autorité de la Directrice générale de l'ONACVG, les services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels

œuvrant dans les domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation. Ils exercent auprès des préfets (qui président les conseils départementaux de l'Office) un rôle de conseil et d'assistance essentiel à la cohérence de l'action publique en matière de mémoire et de reconnaissance à l'égard du monde combattant et des victimes de guerre.

En Algérie, Au Maroc et en Tunisie, les trois services jouent un rôle de premier plan auprès des ambassades. Ils apportent un soutien aux plus démunis des ressortissants de l'ONACVG de ces pays et contribuent à mettre en valeur la mémoire partagée entre la France et ces pays.

Les missions de ces services ont été étendues au gré des réorganisations qu'a connues le ministère de la Défense et des Anciens Combattants et des mesures de rationalisation décidées par le Gouvernement. Le réseau de l'ONACVG a ainsi hérité en 2010 des missions des Directions interdépartementales des anciens combattants (DIAC) de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion (DSPRS) du ministère de la Défense et a pris à sa charge les responsabilités des préfectures dans le domaine de la gestion des dispositifs créés pour assister les populations rapatriées.



Service AFN : L'ONACVG en Tunisie

CE RÉSEAU EMPLOIE PRÈS DE 495 ETP (DONT 61 EN AFRIQUE DU NORD) QUI ŒUVRENT AU PROFIT DES 2,8 MILLIONS DE RESSORTISSANTS QUE COMPTE L'OFFICE

C'est en soi un outil exceptionnel au service du monde combattant. Si son existence et ses effectifs sont confortés dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs et de performance, ce réseau fait l'objet d'un effort permanent de rationalisation par la constitution de pôles de compétences.

105

SERVICES DE PROXIMITÉS
DE L'ONACVG DANS LES
DÉPARTEMENTS FRANÇAIS,
EN POLYNÉSIE, EN
NOUVELLE-CALEDONIE
ET EN AFRIQUE DU NORD

Le Bleuet, un symbole fort de la solidarité nationale



Les lycéens du Paraclet à Quimper supporter du Bleuet de France

LES RECETTES DU BLEUET DE FRANCE ABONDENT LES CRÉDITS DE L'ONACVG DESTINÉS À SES MISSIONS DE SOLIDARITÉ ET DE MÉMOIRE. LA COMBINAISON D'UNE AMÉLIORATION DE LA GESTION DES COLLECTES, D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE PROMOTION COHÉRENTE ET D'UNE MOBILISATION SANS FAILLE DE TOUS LES ACTEURS DU BLEUET, A PERMIS DE MAINTENIR, POUR LA 9ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LES RECETTES DE L'ŒUVRE À PLUS D'UN MILLION D'EUROS.

BILAN FINANCIER DE LA RECETTES

Les ressources de l'ONBF proviennent uniquement de cinq sources principales de recettes :

- Les quêtes sur la voie publique (campagne nationale des 8 mai et 11 novembre).
- Les quêtes dans des lieux privés accessibles au public
- Les dons perçus tout au long de l'année (avec émission d'un reçu fiscal).
- Les subventions votées par les municipalités.
- La vente de produits dérivés (boutique en ligne, points de ventes divers).

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les recettes du Bleuet de France se sont élevées à **1 892 328,08 €** soit une augmentation de **34,42 %** par rapport aux recettes de 2014 :

- Dons manuels lors des quêtes sur la voie publique : **1 007 549,06 €** soit **3,43 %** de diminution.

Lors des deux campagnes annuelles d'appel à la générosité publique des 8 mai et 11 novembre, les collecteurs proposent aux passants un autocollant contre un don libre en espèce ou par chèque. Ces jours de collectes sont inscrits au calendrier des journées d'appel à la générosité publique établi par le ministère de l'Intérieur.

RÉPARTITION DES COLLECTES	COLLECTE BRUTE	QUOTE-PART	COLLECTE NETTE
Reliquat de la collecte du 11 novembre 2014	66 019 38 €	16 397 16 €	49 622 22 €
Collecte 19 mars 2015	18 112 78 €	4 500 64 €	13 612 14 €
Collecte 8 mai 2015	569 376 60 €	157 948 73 €	411 427 87 €
Collecte 11 novembre 2015	728 376 35 €	195 489 52 €	532 886 83 €
TOTAL	1 381 885 11 €	374 336 05 €	1 007 549 06 €

**En 2015, le Bleuet de France a pu bénéficier
de 17 jours de collectes :**

- campagne du 8 mai avec collectes tous les jours du 4 au 10 mai,
- campagne du 11 novembre avec collectes du 2 au 11 novembre.

Peuvent participer aux collectes sur la voie publique : toutes les associations d'anciens combattants et patriotiques, celles de jeunesse, culturelles, mémorielles ou sportives ; toutes les communes par l'intermédiaire d'une association communale ; tous les établissements scolaires ; et tous les bénévoles qui le souhaitent.

■ Dons manuels lors des quêtes dans des lieux privés accessibles au public : **144 648,57 €** soit **35%** de diminution.

Ces collectes sont organisées tout au long de l'année (lors d'assemblées générales, de présentations d'expositions, de soirées caritatives, de quêtes pour des obsèques, etc.)

Les organisateurs reversent à la Régie du Bleuet de France l'intégralité des sommes collectées à cette occasion.

Cette année encore les collectes ont été dynamisées par la forte mobilisation des forces armées pour la campagne du 11 novembre, soutenue par le Chef d'état-major des armées, le Général de Villiers. En 2011 les collectes avec les militaires avaient rapporté près de 6 000 €, en 2015, c'est près de 110 000 € qui ont été récoltés grâce à cette mobilisation de la 4^{ème} génération du feu. Ainsi cette année, de nouvelles collectes ont été également organisées pour la première fois dans les hôpitaux militaires de Percy et Begin mais également au sein de Ballard avec le soutien du SGA.

**Il est important de préciser que les militaires
reversent l'intégralité des sommes collectées sans
captionation de quote-part.**

61% des fonds perçus par l'ONBF sont des dons manuels via les collectes publiques et collectes privées.

- Dons hors des collectes : **635 763,22 €** soit 385 % d'augmentation, grâce au de **500 000 €** fait par la Fédération des Amputés de Guerre

Le don est possible tout au long de l'année.

Les donateurs fixent le montant librement.

- Les dons des particuliers s'élèvent en 2015 à 65 365,16 € (0,50 % d'augmentation)
- Les dons des associations d'anciens combattants s'élèvent en 2015 à 533 032,29 € (1 236,73 % d'augmentation)

• Les dons des autres associations ou entreprises s'élèvent en 2015 à 37 365,77 € (43,19 % d'augmentation)

- Subventions des collectivités : **59 182,80 €** soit **9%** de diminution.

Ces subventions sont uniquement attribuées par des municipalités.

Tout au long de l'année, les municipalités, notamment celles où il ne se déroule pas de collectes du Bleuet de France, soutiennent l'Œuvre en faisant voter une subvention lors des délibérations des conseils municipaux.

- Ventes de produits dérivés : **45 184,43 €** soit **26%** de diminution

Les produits dérivés ont été vendus via la boutique en ligne jusqu'en septembre 2015 puis directement au siège social de l'Œuvre jusqu'au 31 décembre.

**RAPPEL
IMPORTANT**

Seules les associations d'anciens combattants collectrices sur la voie publique peuvent conserver, si elles le souhaitent, 40 % du montant total des fonds collectés par leurs soins et reversent les 60 % restants au Bleuet de France (ces associations doivent utiliser ces fonds pour leurs propres actions de solidarité et de mémoire). Les associations de jeunesse peuvent, quant à elles, conserver 10 % des montants collectés et reversent au Bleuet de France les 90 % restants. Tout autre type de collecteur reverse 100 % de sa collecte au Bleuet de France.

Les espèces sont donc recueillies par les collecteurs du Bleuet de France, qui établissent un chèque correspondant au montant collecté avec déduction de la quote-part, de 40 ou 10 %, s'il y a lieu.

Ces chèques sont envoyés à la régie du Bleuet de France par l'intermédiaire des services départementaux de l'ONACVG.

La régie du Bleuet de France assure la gestion financière des collectes sur la voie publique pour l'intégralité des départements métropolitains et d'Outre-Mer, ainsi que pour les collectes à l'étranger.



BILAN FINANCIER DE L'UTILISATION DES FONDS

La décision du collège du Bleuet de France, réuni en séance le 11 juin 2002, prévoit la répartition des produits de la recette de la manière suivante :

- 58% pour l'action sociale.
- 25% pour les actions de mémoire et de citoyenneté
- 17% pour la promotion de l'Œuvre.

Utilisation des fonds pour le budget de promotion 2015 :

Le montant total des crédits attribués à la gestion en 2015 est de **289 475,55 €**.

Cette somme se décompose entre le report de crédits non consommés en 2014 et les 17% de la recette du Bleuet de France en 2015.

L'ensemble des dépenses au 31 décembre 2015 s'élève à **225 879,39 €**. Le détail de ces dépenses est donné en annexe.

Après 2014, année du lancement des célébrations du Centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70^{ème} de l'année 1944, en 2015 le Bleuet de France a su consolider ce regain de notoriété, notamment avec :

Une nouvelle campagne de communication :

- La première phase de la mise en place de la nouvelle campagne est passée par la rénovation du visuel/logo du Bleuet de France en adéquation avec la nouvelle fleur, plus symbolique et instantanément reconnaissable.
- La deuxième phase est passée par la création de la nouvelle campagne d'affichage du Bleuet de France. Comme en 2011, les ressortissants de l'Office ont été au cœur de cette campagne avec la mise en avant de toutes les générations du feu, des militaires blessés, des victimes de guerre et d'attentats.

Les services départementaux se sont particulièrement mobilisés pour la réservation d'espaces urbains

d'affichages avec plus de 43 700 affiches dans toute la France !

Une forte présence sur les réseaux sociaux :

La nouvelle campagne a été relayée sur les réseaux sociaux avec près de 200 000 vues identifiées et 100 000 partages des nouveaux visuels du Bleuet de France.

Parallèlement le film du Bleuet de France continue à vivre sur Internet avec plus de 100 000 vues identifiées.

La page Facebook officielle du Bleuet de France a ainsi gagné en quelques jours des milliers d'abonnés. Autant de personnes qui font vivre l'image du Bleuet de France avec leurs propres réseaux.

Il est important de souligner le soutien, dans ce relais sur internet, des équipes web de la DICOD, des pages officielles des armées et de celles de nos partenaires (solidarité Défense, CABAT, CNSD...)

Des partenariats dynamiques :

Comme en 2014, force est de constater que le sport a été l'un des vecteurs particulièrement pertinent pour la promotion du Bleuet de France auprès du grand public.

Pour la deuxième année consécutive la Ligue de Football Professionnel s'est engagée à soutenir le Bleuet de France lors de tous les matchs de Ligue 1 et 2 le week-end des 6, 7 et 8 novembre. Chaque joueur arborait un brassard du Bleuet de France, un spot publicitaire était diffusé avant chaque rencontre, et des bannières numériques incitaient le public et les téléspectateurs à donner au Bleuet de France. Enfin, des collectes étaient organisées chaque fois que possible, autour des stades.

Les clubs du rugby du Top 14 ont quant à eux renouvelé leur soutien au Bleuet de France pour la troisième année consécutive : un bleuet de France floqué ou brodé sur les maillots, des collectes réalisées avant les matchs.

La Poste a poursuivi son partenariat avec l'ONACVG avec une nouvelle série de timbres consacrés aux Hauts Lieux de la Mémoire Nationale et avec toujours comme fil rouge le Bleuet de France dans sa collection Timbres mémoire de guerres.

La Monnaie de Paris et la Maison Fossier poursuivent leur soutien avec la vente de produits dont une partie des recettes revient au Bleuet de France.

Un complément de la gamme de la nouvelle fleur du Bleuet de France :

Le visuel de la nouvelle fleur du Bleuet de France a su rencontrer son public en 2014 et cela ne s'est pas démenti en 2015.

Cependant, de nombreux donateurs ont regretté la difficulté qu'ils ont rencontrée pour pouvoir accrocher ce nouveau symbole au revers de leur veste ou autres vêtements. Pour éviter que cet inconvénient ne se reproduise, la création d'un modèle complémentaire, avec un système d'attache épingle, a été réalisé avec nos partenaires du réseau GESAT.

Par ailleurs, au sujet de ce partenariat très symbolique, le Grand Prix des Trophées HandiResponsables 2015 a été



Adjudant Chef Frank Robin

décerné au Groupement Solidaire «Bleuet de France» composé des ESAT fabricants de la nouvelle fleur.

Utilisation des fonds pour le financement des actions mémorielles de l'ONACVG :

Le montant total des crédits attribués à la mémoire en 2015 est de **425 411,15 €**.

Cette somme se décompose entre le report de crédits non consommés en 2014, et les 25 % de la recette du Bleuet de France en 2015.

L'ensemble des dépenses au 31 décembre 2015 s'élève à **338 075,18 €**. Le détail de ces dépenses est donné en annexe.

Depuis le début des cycles mémoriels du Centenaire de la Grande Guerre et du 70^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, l'Office finance des projets nationaux qui leur sont consacrés, sans pour autant oublier les autres conflits contemporains.

Une table ronde européenne s'est tenue les 5, 6 et 7 octobre 2015 au centre Albert Schweitzer du VDK. Etaient présents des représentants de l'ONACVG, du VDK, de la Croix noire autrichienne, de la Fondation Néerlandaise pour l'Entretien des Nécropoles, de l'Institut des Vétérans-Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre (INIG, Belgique) et du Souvenir Français.

Un réel partage d'expérience a ainsi eu lieu, les défis communs ont été appréhendés comme la disparition des témoins directs et les nouveaux vecteurs de mémoire. De réelles différences dans la prégnance et la transmission de la mémoire des deux conflits mondiaux ont pu être constatées.

A l'issue de cette table ronde, un groupe de contact a été créé regroupant ces organisations et ayant vocation à s'étendre, notamment vers les pays d'Europe centrale. Il a pour but la création d' « un réseau pour développer des projets communs et des manifestations dans le domaine de la commémoration et de la culture de la mémoire » reposant sur « des valeurs européennes communes », comme le prévoit le traité de Lisbonne.

Autre projet d'envergure : l'exposition réalisée en 2015 par l'ONACVG, consacrée au Général Charles Delestraint, intitulée « Savoir vouloir ». Elle rend hommage au général français, héros de la Résistance, premier chef de l'Armée secrète mais aussi à l'homme déporté à Dachau. Elle sera officiellement inaugurée au Musée de l'Ordre de la Libération le 19 avril 2016, jour anniversaire de la mort du général en 1945 à Dachau.

Par ailleurs, le Bleuet de France est l'une des principales sources de financement, avec les associations partenaires, pour les concours scolaires de l'Office.

Le concours scolaire des « Petits Artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants :

Le concours scolaire des « Petits Artistes de la Mémoire » (PAM) créé en 2006 et labellisé concours du Centenaire depuis 2014, affiche encore un franc succès pour cette 9^{ème} édition : 474 classes ont concouru en 2015, soit environ 13 000 élèves. A l'occasion du 11 novembre 2015, tous les lauréats académiques ont été invités à Paris pour assister à la cérémonie nationale à l'Arc de Triomphe et à la remise des prix nationaux. Le Secrétaire d'Etat et la Directrice générale leur ont remis en personne leur prix et leur trophée le 10 novembre dans le Grand Salon du Musée de l'Armée.

Le concours BD « Bulles de mémoire » :

Le tout jeune concours de bande dessinée, *Bulles de mémoire*, qui s'adresse aux collégiens et aux lycéens et balaie tout le spectre mémoriel (conflits mondiaux, guerres de décolonisation, OPEX), en est à sa deuxième édition nationale et remporte un franc succès auprès des jeunes.

Pour la rentrée scolaire 2014-2015, le thème portait sur la Libération/les libérateurs « Souvenirs de libérations » afin que les jeunes puissent participer, réfléchir et se souvenir... autrement. Ils étaient un millier environ à participer à ce concours, piloté dans les régions par les coordonnateurs mémoire et communication.

Le Bleuet de France a participé au financement de projets nationaux en faveur des valeurs républicaines



Jeunes porte-drapeaux le 14 juillet à Paris

12^{ème} édition des « Jeunes porte-drapeaux de France » le 14 juillet

L'ONACVG encourage la présence de porte-drapeaux lors des cérémonies, en leur attribuant un diplôme d'honneur.

Depuis 12 ans, l'opération citoyenne Jeunes porte-drapeaux se déroule chaque 14 juillet à Paris sous l'Arc de Triomphe. Grâce à l'Office, 21 jeunes, âgés de 16 à 25 ans et issus de toutes les régions de France, ont assisté au défilé sur les Champs-Élysées et ont participé au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le Bleuet de France soutient également les projets nationaux à la mémoire des autres conflits

En 2015, plusieurs opérations de valorisation de la mémoire « harkis » ont pu voir le jour. L'Office a ainsi lancé une campagne de collecte de témoignages de Harkis réalisée par les coordonnateurs mémoire et communication, formés à l'entretien oral. De plus, afin de fournir un support d'accompagnement pour l'exposition de l'ONACVG éditée en 2013 sur les « Parcours de Harkis et de leur famille », un livret pédagogique a été réalisé à destination des enseignants et du grand public. Le 2 novembre 2015, un voyage mémoriel et pédagogique au mémorial du camp de Rivesaltes a également été possible grâce au soutien de l'œuvre Nationale du Bleuet de France.

Le Bleuet de France est bien entendu au cœur des projets locaux mis en œuvre par les services départementaux et services déconcentrés en AFN.

A ce titre, l'Œuvre Nationale du Bleuet de France a soutenu en 2015 plus de 620 opérations mémorielles locales et contribué à leur réussite et leur retentissement sur l'ensemble du territoire.

De nombreuses opérations aussi riches et diverses que des rencontres sportives, des éditions ou publica-

tions d'expositions et de plaquettes pédagogiques sur différents sujets liés à la mémoire des conflits contemporains, des rencontres intergénérationnelles, des spectacles, des voyages pédagogiques etc... ont reçu le soutien financier de l'ONBF et sont venus ponctuer le calendrier de la saison mémorielle de l'année pour honorer, faire vivre et transmettre la mémoire des anciens combattants et victimes de guerre.

Utilisation des fonds pour le financement des actions sociales de l'ONACVG :

Le montant total des crédits attribués à la solidarité en 2015 est de **1 486 591,18 €**.

Cette somme se décompose entre le report de crédits non consommés en 2014 et les 58% de la recette annuelle 2015.

L'ensemble des dépenses au 31 décembre 2015 s'élève à **817 000 €**. Le détail de ces actions sociales est donné en annexe.

Actions en faveur des résidants en EHPAD

En 2015, l'action de renouvellement des équipements de bien être des EHPAD de l'ONACVG a été poursuivie. Cette opération a consisté en l'achat de multiples équipements de type « Snoezelen », qui sont destinés à stimuler les différents sens des personnes âgées et notamment des malades d'Alzheimer.

Fauteuils de relaxation, jardinières thérapeutiques, matériel audiovisuel et musical adapté aux activités de rééducation et relaxation ont également eu les faveurs des maisons de retraite.

Ont été financées des séances de musicothérapie, de gymnastique douce, des séances de psycho esthéticiennes, toutes activités qui sont venues s'ajouter aux activités habituelles des maisons de retraite et qui ont été particulièrement appréciées des résidents.

Actions partenariales

Equipements des blessés

Depuis plusieurs années, les fonds du Bleuet de France permettent de financer des projets d'acquisition de matériels pour nos soldats blessés, priorité de l'action sociale de l'Office.

Ainsi, comme prévu, l'Office a permis au Cercle sportif de l'INI de financer en partie certains de ses projets, qui ont en commun pour objet de redonner à de grands blessés la possibilité, par une participation à des projets sportifs très complets, de se réapproprier une partie de leurs sensations physiques (cf. intervention du capitaine Personne). Le montant total de la participation de l'ONACVG a atteint 32 500 euros en 2015.

Participation aux Rencontres Militaires Blessures et Sports (RMBS) 2015 à hauteur de 25 000 € : ces rencontres se sont déroulées à Bourges durant les 4 semaines du mois de juin. L'année 2015 s'est traduite par une extension des RMBS aux très grands blessés (2 stages de 6 très grands blessés) et par une ouverture à l'étranger (Canada, Colombie, Allemagne, Tunisie, Sénégal).

Participation à l'équipement de la maison des blessés à Percy. En étroite collaboration avec l'état major des armées, l'ONACVG sur financement du Bleuet de France s'est proposé de participer à l'équipement de la maison des blessés construite aux abords de l'hôpital interarmées de Percy, destinée à accueillir temporairement les militaires blessés en opérations et leurs familles et inaugurée en juin 2015.

Le financement par l'ONACVG, en co-participation avec les associations « Terre Fraternité, ANFEM et Solidarité Défense, a atteint **10 421 €**.



Affiche de l'événement RMBS - juin 2015

Enfin, 2015 a été l'année de la signature d'une importante convention de partenariat entre l'ONACVG et la fondation du sport français Henri Sérandour, dont l'objet est de promouvoir la reconstruction par le sport des personnes blessées. 35 721 euros ont été utilisés en 2015, en achat d'équipements sportifs pour nos blessés participant aux plus hautes compétitions.

Financement de colis de fin d'année pour les blessés et les plus démunis de nos ressortissants

Poursuite du partenariat avec l'association Solidarité Défense dans le cadre des colis aux militaires déployés dans le cadre des opérations extérieures d'un montant de 30 000€. A ces 30 000 € se sont ajoutés 7 250 € correspondant à des participations à des actions de même nature au profit d'autres associations (Dora Buchenwald, Fédération Nationale des Combattants Volontaires).

Accompagnement des victimes du terrorisme

Participation aux projets Papillon et Phoenix de l'AFVT : ces deux projets, qui sont centrés sur l'accompagnement des enfants victimes d'actes de terrorisme et de leurs parents, réunissent depuis trois ans des jeunes (projet Papillon) ou des moins jeunes (projet Phoenix) pour des groupes de parole et des activités d'expression qui permettent d'accompagner, même des années plus tard, la reconstruction de ces personnes dont la vie a été brisée. L'Office a contribué à hauteur de 20 000 euros par opération, à ces projets si nécessaires dans le contexte de 2015 marqué par 6 attentats successifs.

Financement des aides financières individuelles décidées par les instances compétentes au sein de chaque service départemental de l'ONACVG.

Comme chaque année, le Bleuet de France a permis de financer à hauteur de **61 620,49 €**, 200 interventions financières en faveur de Pupilles de la Nation en études.

63 400 € ont permis le versement d'une aide à la majorité à 27 pupilles de la Nation et des étrennes à 262 autres pupilles de la Nation.

Enfin, l'ONACVG a accordé à la fin de l'année 2014 une aide exceptionnelle attribuée en priorité aux ressortissants les plus démunis, essentiellement des anciens combattants ou de jeunes OPEX ayant quitté l'institution. L'ONBF a contribué à cette aide à hauteur de **200 010,36 €** sur un total de 750 000 euros.

Participation aux travaux de rénovation de la maison du combattant de Djibouti. Une convention avec le consulat de Djibouti a permis de mener à bien une opération combinée de rénovation de la maison du combattant, couplée à une action mémorielle sur le rôle du 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis à l'occasion des combats de la pointe de Grave en 1945.

Le montant estimé par la rénovation de la maison du combattant est de 18 900 € maximum. La participation du Bleuet s'est élevée à **5 000 €**.

DES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DANS L'EMPLOI DES RESSOURCES ALLOUÉES



Le budget

CHIFFRES CLÉS

112,15 M€

DÉPENSES SUR LE BUDGET PRINCIPAL
HORS INDEMNISATIONS

96,27 M€

DÉPENSES SUR LE BUDGET
DES INDEMNISATIONS

32,13 M€

DÉPENSES SUR LES BUDGETS ANNEXES DES
ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLES

25,69 M€

DÉPENSES SUR LES BUDGETS ANNEXES
DES MAISONS DE RETRAITE

TENDANCE DE L'ANNÉE

Pour le budget principal, l'année 2015, deuxième année de mise en œuvre du COP 2014-2018, s'est caractérisée sur le plan budgétaire par :

- une augmentation sensible des dépenses de solidarité (+16 %) par rapport à l'exécuté 2014. Cette dernière témoigne de la priorité accordée aux plus démunis de nos ressortissants ;
- la prise en charge par l'ONACVG du paiement de l'allocation de reconnaissance et des mesures pérennes en faveur des harkis et des rapatriés conformément à la décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013 ;
- une diminution des dépenses de masse salariale sur le budget principal (-1,63 %) par rapport à 2014 ;
- la constitution d'une provision pour la remise à niveau du bâti des établissements médico-sociaux dans le cadre de leurs transferts.

Pour les maisons de retraite et les écoles de reconversion professionnelle, la politique volontariste menée depuis 2012 avec l'ensemble des établissements pour permettre leur retour à l'équilibre financier notamment dans la perspective de leur transfert à d'autres opérateurs a permis d'enregistrer un assainissement de leur situation même si les situations sont contrastées.

RÉPARTITION DES RECETTES POUR LE BUDGET 2015



L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN 2015

LES MOYENS

Pour le budget principal, l'apport du financement de l'Etat représente 91 % de l'ensemble des recettes auquel s'ajoutent 9 % de ressources propres. Pour les maisons de retraite et les écoles de reconversion professionnelle, les produits d'activité représentent l'essentiel des ressources.

En ce qui concerne le budget principal

Les recettes enregistrées en 2015 sont en forte augmentation de +17,53 % (soit +16,34 M€).

Cette hausse provient essentiellement des facteurs suivants :

- les recettes relatives aux harkis et rapatriés (+17,12 M€) ;
- les subventions d'Etat augmentent de +1,48 M€ dues à l'effort en faveur de la solidarité ;

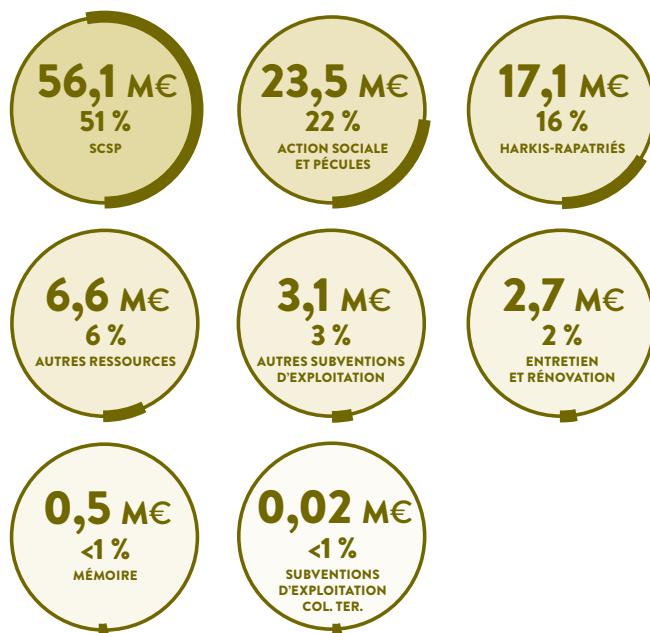
Ces deux augmentations sont par ailleurs légèrement atténuées par quelques lignes qui diminuent pour un montant total de 2,26 M€.

En ce qui concerne les budgets annexes

L'analyse de l'exercice 2015 indique que la gestion des EMS est en voie d'assainissement même si les situations de certains établissements sont plus contrastées.

RÉPARTITION DES RECETTES AU BUDGET 2015

ONACVG 2015 RESSOURCES (109,6 M€)



RECETTES PAR NATURE ET EN MILLIONS D'EUROS	PÔLE ADMINISTRATIF (DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES DÉCONCENTRÉS) (1)		PÔLE RÉINSERTION (9 ERP) (2)		PÔLE HÉBERGEMENT (9 MR) (3)	
1 Subvention pour charges de service public de l'Etat	56,1	51,19 %				
2 Subvention Solidarité, pécules et pèlerinages	23,5	21,44 %				
3 Subvention Etat Mémoire	0,5	0,46 %				
4 Entretien des sépultures de guerre et des hauts lieux de mémoire	2,7	2,46 %				
5 SMG, appareillage et expertises	2	1,82 %				
6 Harkis rapatriés	17,2	15,69 %				
7 Ressources affectées (ONBF, dons et legs)	2	1,82 %				
8 Produits de gestion (dont produits exceptionnels)	5,6	5,11 %	1,1	3 %	1,2	5 %
9 Produits des participations E.R.P.	-	-	31	97 %	-	
10 Produits d'activité M. R.	-	-	-		24,7	95 %
SOUS-TOTAL EXPLOITATION		109,6	100 %	32,1	100 %	25,9
10 Produits spécifiques Indemnisation		96,8				
TOTAL						

(1) Direction générale et services départementaux et des collectivités d'outre-mer ou à statut particulier, services d'Afrique du Nord et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire.

(2) 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP) et le centre de pré-orientation de Valencienne, qui est adossé à l'ERP de Roubaix

(3) 8 maisons de retraite (MR). La maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge en 2007, ne constitue plus un budget annexe. Seules les rémunérations des fonctionnaires de cet établissement continuent à être prises en charge par l'ONACVG, sur son budget principal, contre remboursement par la Croix-Rouge.

LES EMPLOIS

En ce qui concerne le budget principal

Les dépenses, hors crédits indemnisations, ont enregistré une hausse de +15,1% (+14,75 M€) par rapport à 2014.

Cette hausse est imputable aux variations suivantes

Trois principaux postes de dépenses en hausse :

- les dépenses relatives aux harkis et rapatriés qui n'étaient pas gérées par l'ONACVG en 2014 +15,9 M€ ;
- les dépenses d'action sociale : +3,6 M€ soit +16%.
- les dépenses relatives aux travaux de rénovation des lieux de mémoire : +0,26 M€ soit +8,3%

Trois postes de dépenses en baisse sont :

- les dépenses de fonctionnement : -4 M€ soit -18,6% ;
- les dépenses de charges de personnel : -0,84 M€ soit -1,63% ;
- les dépenses de mémoire : -0,24 M€ soit -16%.

ONACVG 2015 DÉPENSES (112,1 M€)



DÉPENSES HORS INDEMNISATIONS	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Montants (en €)	97 220 944	89 059 907	97 397 949	112 146 155
Évolution (n-(n-1))	3 048 969	-8 161 037	8 338 043	14 748 206
Taux de variation	3,24 %	-8,40 %	9,36 %	15,14 %

DÉPENSES 2015 BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES PAR NATURE ET EN MILLIONS D'EUROS	PÔLE ADMINISTRATIF (DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES DÉCONCENTRÉS) (1)		PÔLE RÉINSERTION (9 ERP) (2)		PÔLE HÉBERGEMENT (9 MR) (3)	
Dépenses de personnel	51	45 %	23,3	73 %	15,4	60 %
Dépenses de fonctionnement	12,7	11 %	8,8	27 %	10,3	40 %
Dépenses d'action sociale	26,3	23 %				
Harkis rapatriés	15,9	14 %				
Dépenses de mémoire	1,2	1,07 %				
Dépenses d'entretien et de rénovation des lieux de mémoire	3,5	3,12 %				
Dépenses de soins médicaux gratuits et d'appareillage	1,5	1,34 %				
SOUS-TOTAL EXPLOITATION	112,1	100 %	32,1	100 %	25,7	100 %

(1) Direction générale et services départementaux et des collectivités d'outre-mer ou à statut particulier, services d'Afrique du Nord et pôle d'entretien des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire.

(2) 9 écoles de reconversion professionnelle (ERP) et le centre de pré-orientation de Valencienne, qui est adossé à l'ERP de Roubaix

(3) 8 maisons de retraite (MR). La maison de retraite de Carignan, dont la gestion a été transférée à la Croix-Rouge en 2007, ne constitue plus un budget annexe. Seules les rémunérations des fonctionnaires de cet établissement continuent à être prises en charge par l'ONACVG, sur son budget principal, contre remboursement par la Croix-Rouge.

CHARGES DE PERSONNEL

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Total général des dépenses de personnel	50 105 449	51 348 265	51 816 132	50 972 425
Évolution (n-(n-1))	173 153	1 242 816	467 868	-843 707
Taux de variation	0,35 %	2,48 %	0,91 %	-1,63 %
Dont CAS pensions	12 142 172	13 077 352	12 993 097	13 024 223
Évolution (n-(n-1))	356 504	935 180	-84 255	31 126
Taux de variation	3,02 %	7,70 %	-0,64 %	0,24 %

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Total général des dépenses de fonctionnement	20 721 032	14 770 339	19 880 899	16 185 113
Taux de variation	3,00 %	-32,00 %	34,60 %	-18,59 %
Dont rénovation des nécropoles du PSGHLMN	3 773 752	1 657 324	3 189 774	3 036 743

DÉPENSES DE RÉNOVATION

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Montants (en €)	3 773 752	1 657 324	3 189 774	3 036 743
Évolution (n-(n-1))	2 898 585	-2 116 428	1 470 496	-153 031
Taux de variation	331,20 %	-56,08 %	88,73 %	-4,80 %

DÉPENSES DE SOLIDARITÉ

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Montants (en €)	22 714 379	20 080 913	22 642 121	26 265 388
Évolution (n-(n-1))	1 936 545	-2 633 466	2 561 209	3 623 267
Taux de variation	9,32 %	-11,60 %	12,75 %	16,00 %

DÉPENSES DE MÉMOIRE

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Montants (en €)	1 103 600	1 319 723	1 477 146	1 240 242
Évolution (n-(n-1))	252 270	216 123	157 423	-236 904
Taux de variation	29,63 %	19,58 %	11,93 %	-16,04 %

DÉPENSES DES LIEUX DE PÈLERINAGES ET PÉCULES

	EXECUTION 2012	EXECUTION 2013	EXECUTION 2014	EXECUTION 2015
Montants (en €)	91 443	66 848	58 684	89 020
Évolution (n-(n-1))	-22 249	-24 595	-8 164	30 336
Taux de variation	-20,00 %	-26,90 %	-12,21 %	51,69 %

DÉPENSES RELATIVES AUX HARKIS ET RAPATRIÉS

	EXECUTION 2015
Reconnaissance rapatriés	14 954 048
Mesures accessoires	925 032
TOTAL	15 879 080

Les charges de personnel s'élèvent à 51 M€ en 2015 soit une baisse de -0,84 M€ (-1,6%) par rapport à 2014. Le CAS pension civile a légèrement augmenté de 0,03 M€.

Les charges de fonctionnement sont en diminution de 3,7 M€.

Cette baisse s'explique notamment par les facteurs suivants :

- une baisse des dotations aux amortissements et des charges exceptionnelles de 42%.
- une baisse des dotations aux provisions (-2,85 M€) qui résulte de l'adoption d'une nouvelle méthodologie de comptabilisation des provisions dite de l'ajustement aux comptes 6815 consistant à n'enregistrer en dépenses que les nouvelles provisions. Le montant de la dotation aux provisions de 2015 (3,2 M€) provient de la provision constituée en BR n°2 dans le cadre de la remise à niveau du bâti des établissements médico-sociaux dans la perspective de leurs transferts.

La rénovation des sépultures de guerre et hauts lieux de mémoire

Les dépenses de rénovation sont restées au niveau de 2014 avec une légère baisse de -0,15 M€.

Les dépenses de solidarité augmentent de + 3,62 M€ par rapport à 2014 (+16%).

L'accroissement de ces dépenses a permis d'aider les plus démunis des ressortissants. Ainsi 2,2 millions d'euros supplémentaires ont été attribués aux veuves des anciens combattants et aux anciens combattants eux-mêmes.

De même qu'en 2014, la fin de gestion avait été marquée par une aide exceptionnelle aux anciens combattants en situation de précarité, l'accent a porté en 2015 sur le soutien aux ressortissants placés en établissements pour personnes âgées dépendantes, à hauteur de 680 000 euros.

Enfin, un effort particulier a été fait en faveur des services d'Afrique du Nord, afin qu'ils puissent apporter une aide temporaire aux veuves démunies dans l'attente du traitement de leur dossier de pension.

Les principales dépenses se répartissent comme suit :

- 23 559 749 € pour les services départementaux ;
- 993 139 € pour les services d'Afrique du nord ;
- 538 279 € pour les services à l'étranger.

Les dépenses de mémoire enregistrent une baisse de -0,237 M€ entre 2014 et 2015 (-16%).

Les faits marquants de la gestion 2015 ont été notamment :

- Le concours scolaire des « Petits Artistes de la Mémoire » (PAM),
- Le concours de la Bande Dessinée devient en 2015 le concours national « Bulles de Mémoire »,

■ à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau, un séminaire national a été organisé à Paris du 25 au 28 janvier, sous l'égide du Mémorial de la Shoah,

■ Un hommage de la Nation à quatre grandes figures de la Résistance (Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay),

■ Conjointement avec le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK), l'Office a organisé une table ronde européenne les 5, 6 et 7 octobre 2015 à Niederbronn-Les-Bains (67) en Alsace. Cette table ronde a permis de rassembler les principaux responsables européens chargés de l'entretien et de la valorisation des nécropoles et cimetières militaires. Elle s'inscrit dans une volonté de créer un réseau européen pour réaliser des projets d'envergure entre nos différents pays et développer de nouvelles idées.

Les pèlerinages sur les tombes et pécules

(+0,03 M€) Les dépenses restent stables par rapport à 2014.

Les soins médicaux gratuits, l'appareillage et les expertises médicales

Cette mission de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS) a été transférée en 2010 à la direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD).

Cette dernière ne disposant pas de services déconcentrés pour relayer son action dans ce domaine a recours aux trois services d'Afrique du Nord rattachés à l'ONACVG depuis le 1^{er} janvier 2011 comme prestataires de services en la matière. Ce dispositif, encadré par une convention entre la DRH-MD et l'ONACVG, conforte le rôle de service unique de proximité du réseau de l'Office.

Les dépenses ont atteint 1,515 M€ en 2015 :

- 0,570 M€ pour les soins médicaux gratuits,
- 0,918 M€ pour l'appareillage,
- 0,027 M€ pour les expertises médicales.

Elles sont restées stables par rapport à 2014.

Les dépenses relatives aux harkis et rapatriés

L'année 2015 a été marquée par la prise en charge par l'ONACVG du paiement de l'allocation de reconnaissance et des mesures pérennes conformément à la décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013.

Les principaux postes de dépenses sont :

- l'allocation de reconnaissance, dont auront bénéficié 5 727 harkis ou veuves de harkis, pour un montant total de 14,95 millions d'euros. Cette somme tient compte de la revalorisation décidée dans le cadre du plan gouvernemental en faveur des harkis annoncé par le Premier ministre le 25 septembre 2014, mais les évolutions démographiques, conjuguées à la forclusion intervenue en décembre 2014, ont conduit à mobiliser

les crédits seulement à la même hauteur qu'en 2014 ;

- diverses autres mesures, d'un coût beaucoup plus modeste, pour des sommes totalisant 0,93 million d'euros. Ces actions, communément regroupées sous la terminologie « Plan Harkis » (antérieur à celui annoncé le 25 septembre 2014), comprennent :
 - l'aide spécifique aux conjoints survivants, destinée aux veuves de plus de 60 ans dont le revenu n'excède pas l'allocation aux vieux travailleurs salariés.
 - les compléments de bourses pour les enfants scolarisés et les étudiants éligibles aux bourses de l'Education nationale.
 - les aides à la formation professionnelle, accordées aux enfants d'anciens supplétifs demandeurs d'emploi. Une prise en charge financière peut être attribuée à hauteur maximale de 90 % du coût de la formation en vue de permettre un retour immédiat à l'emploi. S'agissant des rapatriés, il a fallu procéder à l'examen des derniers dossiers de désendettement de personnes réinstallées dans une profession non salariée. Par ailleurs, ont continué d'être prises en charge les cotisations de retraites au titre de la loi du 4 décembre 1985 lesquelles sont versées aux différents organismes de retraite : CNAV, IRCANTEC, Association pour la prévoyance collective. Cette dernière mesure concerne le paiement des retraites complémentaires dues aux anciens salariés du service des eaux d'Oran et des manufactures de tabac en Algérie.
 - des subventions aux associations d'anciens membres des formations supplétives.
 - des secours exceptionnels destinés à la réinstallation des Français d'outre-mer.

En ce qui concerne les budgets annexes

La poursuite des efforts de gestion de retour à l'équilibre par la maîtrise de la masse salariale et la stabilité des frais de fonctionnement a permis, dans l'ensemble l'amélioration des résultats des établissements malgré des situations disparates.

RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

	RÉSULTATS 2014	RÉSULTATS 2015
ERP	345 744	20 404
MR	-55 771	170 037
TOTAL	289 973	190 441

En ce qui concerne les budgets annexes des écoles de reconversion professionnelle

- Globalement, les charges s'établissent à 32,1 M€ en 2015 soit une quasi-stabilité des dépenses 2014 (32,3 M€).
- Les charges de personnel atteignent 23,3 M€ (elles étaient de 24,4 M€ en 2014)..
- Les dépenses de fonctionnement, stables par rapport à 2014, s'établissent à 8,8 M€.

En ce qui concerne les maisons de retraite

- Globalement, les charges s'établissent à 25,7 M€ en 2014, soit une progression de +0,6 M€ des dépenses par rapport à 2014.
- Les charges de personnel atteignent 15,4 M€, soit une évolution de +0,7€ par rapport à 2014.
- Les dépenses de fonctionnement, stables par rapport à 2014, s'établissent à 10,3 M€.

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS À TIRER DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉFORMES DANS CE DOMAINE D'ACTIVITÉ :

L'ANNÉE 2015 EST LA DEUXIÈME ANNÉE
DE MISE EN ŒUVRE DU COP 2014-2018.

Sur le plan budgétaire, l'exercice 2015 s'est caractérisé par :

- une augmentation sensible des dépenses de solidarité (+ 16 %) par rapport à l'exécuté 2014, cela a permis d'aider les plus démunis de nos ressortissants ;
- la prise en charge par l'ONACVG du paiement de l'allocation de reconnaissance et des mesures pérennes conformément à la décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013.
- une diminution des dépenses de masse salariale sur le budget principal (-1,63 %) par rapport à 2014 ;
- la constitution d'une provision pour la remise à niveau du bâti des établissements médico-sociaux dans le cadre de leurs transferts.

Les ressources humaines

LA SITUATION DES EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les mesures de rationalisation décidées et mises en œuvre dans le cadre de la modernisation de l'action publique et du COP 2014- 2018 de l'établissement se poursuivent. Ils se sont traduits pour l'année 2015 en une réduction de 3 ETPT des effectifs de l'Office sur le budget principal.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES SERVICES D'AFRIQUE DU NORD

MAROC

CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
1	1	2	1	7	8

ALGÉRIE

CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
3	-	1	-	13	11

TUNISIE

CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
2	-	1	1	6	6

RÉPARTITION DES EFFECTIFS HORS SD PAR STRUCTURE ET CATÉGORIE (SUITE)

DRR

CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
2	-	6	5	4	11

SIEGE PARIS

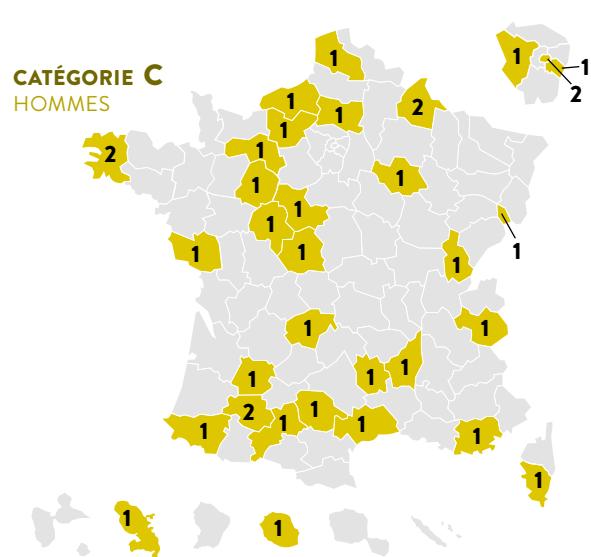
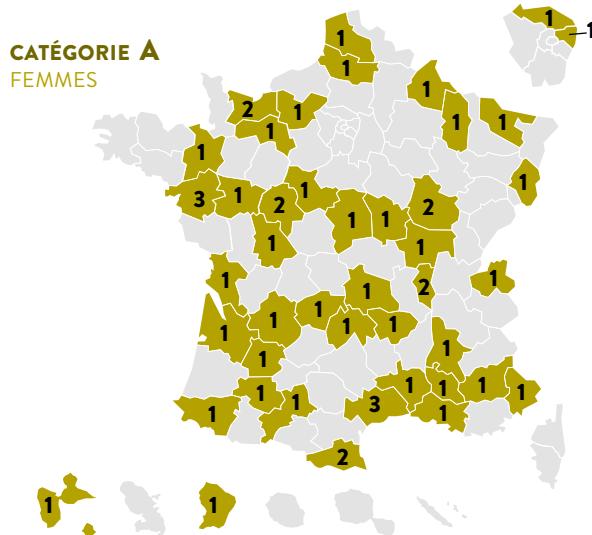
CATÉGORIE A +		CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
4	3	18	26	11	32	13	29

RÉPARTITION DES EFFECTIFS HORS SD PAR STRUCTURE ET CATÉGORIE (SUITE)

PÔLE DES SÉPULTURES DE GUERRE ET DU SOUTIEN DES HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE

DÉPARTEMENT	CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
2			2		7	
8					4	
67	1	1	3		9	16
13				1	1	1
14					2	
16					1	
17						1
25					1	
68			1		5	1
87				2		
92			1	2	1	2
51			4		19	1
54			1		5	
55			3		19	11
57	1	2	9	5	6	11
59					1	
60			1	1	5	1
75		1			2	1
62					5	
69			3	2	3	2
80			4		6	2
90			1			
83			1		10	
88			1	1	2	

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES SD PAR DÉPARTEMENT ET CATÉGORIE



LES MOUVEMENTS 2015 (HORS PROMOTIONS INTERNES)

PÉRIMÈTRE	ENTRÉES			SORTIES			TOTAL	
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	
AFN			7	7	3		1	4
ERP	8	3		11	13		6	19
EHPAD	10		7	17	7	5	16	28
EHPAD CARIGNAN				0	0			1
PSGHLMN	1	2	8	11	11	1	6	8
SC	8	5	1	14	14	1	2	11
SD	9	4	13	26	26	10	22	40
TOTAL Effectifs	36	14	36	86	86	17	53	111

PROMOTIONS ET AVANCEMENTS

TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'ÉTUDES ET DE FABRICATIONS

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Avancements de grade		
TSEF 1	2015	1
TSEF 2	2015	1

AGENTS TECHNIQUES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Promotions de corps		
C EN B	2015	2
Avancements de grade		
ATPMD 1	2015	2
ATPMD 2	2015	10
ATMD 1	2015	1

AIDES SOIGNANTS-AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES C

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Avancements de grade		
ASCE	2015	1
ASCS	2015	5

ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Avancements de grade		
ECHELON SPECIAL	2015	2
HORS CLASSE	2015	0
APA	2015	2

SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Promotions de corps		
B EN A	2015	2
Avancements de grade		
SACE	2015	2 (1 EP + 1 choix)
SACS	2015	9 (4 EP + 5 choix)

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

PROMOTIONS/AVANCEMENTS	MILLÉSIME	AVANCEMENT OBTENUS
Promotions de corps		
C EN B	2015	1
Avancements de grade		
AAP1	2015	14
AAP2	2015	12
AA1	2015	2

ABSENTÉISME DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL AU TITRE DES ANNÉES 2014 ET 2015

PÔLES	ANNÉES	MATERNITÉ / PATERNITÉ / ADOPTION (1)	CONGÉ DE LONGUE DURÉE (1)	CONGÉ DE LONGUE MALADIE / GRAVE MALADIE (1)	CONGÉ ORDINAIRE DE MALADIE / DISPO D'OFFICE (1)	ACCIDENT DE SERVICE / TRAJET / MALADIE PROFESS. (1)	TOTAL EN JOURS (1)	TAUX ABSENTÉISME (2)	NOMBRE D'AGENTS CONCERNÉS (3)	TAUX ABSENTÉISME SANS MATERNITÉ / PATERNITÉ / ADOPTION
DG	2014	123	470	685	895	39	2 212	4,29%	67	4,05%
	2015	37	430	463	634	78	1 642	3,13%	51	3,06%
SD	2014	170	1 076	1 285	3 557	428	6 516	4,41%	156	4,29%
	2015	234	1 372	1 966	4 415	107	8 094	5,67%	131	5,51%
NN	2014	126	1 095	1 274	2 052	70	4 617	6,77%	85	6,59%
	2015	11	486	937	3 187	92	4 713	6,79%	96	6,77%
AFN	2014	0	0	0	28	0	28	0,14%	4	0,14%
	2015	0	0	94	87	0	181	0,80%	7	0,80%
MR	2014	2 023	13	1 071	7 765	228	11 100	8,72%	218	7,13%
	2015	1 369	1 062	1 399	7 639	1 037	12 506	10,05%	200	8,95%
ERP	2014	687	1 052	1 455	3 863	164	7 221	5,05%	186	4,57%
	2015	897	730	1 400	4 048	94	7 169	5,11%	185	4,47%
TOTAL	2014	3 129	3 706	5 770	18 160	929	31 694	5,68%	716	5,12%
	2015	2 548	4 080	6 259	20 010	1 408	34 305	6,21%	670	5,75%

(1) En jours, incluant les samedis, dimanches et jours fériés.

(2) En pourcentage, sur la base de 320 jours par agent, incluant les samedis, dimanches et jours fériés.

(3) Personnes ayant connu au moins un arrêt de travail.

ABSENTEISME DES PERSONNELS DES ETABLISSEMENTS AU TITRE DE L'ANNEE 2015

ETABLISSEMENTS	MATERNITÉ, PATERNITÉ	CONGÉ DE LONGUE DURÉE	CONGÉ DE LONGUE MALADIE, GRAVE MALADIE	CONGÉ ORDINAIRE DE MALADIE, DISPO. D'OFFICE SANS TRAITEMENT	TOTAL DES ABSENCES	NOMBRE D'AGENTS CONCERNÉS
BORDEAUX	246	0	365	856	1 467	25
LIMOGES	0	730	608	170	1 508	21
LYON	294	0	68	455	817	13
METZ	0	0	257	376	633	24
MURET	0	0	0	380	380	17
OISSEL	155	0	0	401	556	22
RENNES	104	0	0	491	595	19
ROUBAIX - CPO	98	0	102	745	945	24
SOISY-SUR-SEINE	0	0	0	174	174	15
Sous total ERP	897	730	1 400	4 048	7 075	180
BARBAZAN	251	365	0	709	1 325	30
BEAURECUEIL	0	0	304	1 405	1 709	21
BOULOGNE	248	0	0	741	989	20
CARIGNAN	0	0	0	559	559	6
MESSIMIEUX	157	332	0	2 294	2 783	20
MONTMORENCY	306	0	0	678	984	25
SAINT-GOBAIN	56	365	365	382	1 168	15
THEIL-DE-BRETAGNE	351	0	730	719	1 800	24
VENCE	0	0	0	152	152	9
Sous total MR	897	1 062	1 399	7 639	11 469	170
TOTAL GENERAL	2 266	1 792	2 799	11 687	18 544	350

LE DIALOGUE SOCIAL

Le CHSCT s'est réuni trois fois et a accompli 5 visites régulières de sites (ERP de Limoges et de Rennes, EHPAD de Vence et du Theil et SD de Nice).

Il a eu l'opportunité de se prononcer sur le bilan annuel, les documents uniques. Il a également été saisi de la poursuite du programme de prévention établi depuis 2013.

Il a été tenu régulièrement informé :

- Des inspections santé et sécurité par trois rapports annuels. Par ailleurs, les membres ont accès aux dossiers individuels d'inspections.
- Du suivi des CHSCT spéciaux des EMS dont il est destinataire des comptes-rendus de séances. Le transfert des EMS a également fait l'objet d'un point à l'ordre du jour.
- En absence d'un CHSCT spécial pour les nécropoles et les hauts lieux de mémoire nationale, les membres du CHSCT d'établissement sont systématiquement informés des actions menées et des éventuels problèmes rencontrés.
- Du suivi des obligations en santé et sécurité qui pèsent sur l'employeur : couverture et visite de médecine de prévention, formations en santé et sécurité, affichages, registres et contrôles obligatoires.

Dans le domaine des risques psychosociaux, à chacune des réunions du CHSCT, le prestataire a fait un point sur le déroulé du marché RPS. Ont été présentés pour le premier périmètre (Direction générale comprenant Paris, Caen et Metz), les résultats du questionnaire, les entretiens d'approfondissement de ce questionnaire à l'agence comptable et au pôle de Metz et les plans d'action qui doivent s'en suivre. Le projet de fiches d'action relatives au rôle transversale de la direction générale ; concernant le second périmètre (services de proximité et le reste du PSGHLMN), les résultats du questionnaire et les groupes de travail avec les directeurs des services de proximité afin de préparer les fiches action. Les résultats des questionnaires concernant les EMS ont été présentés en fin d'année.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

En 2015, les dépenses de formation destinées aux personnels de la Direction générale, des services départementaux et d'Afrique du Nord, ainsi que du Pôle des sépultures de guerre et hauts-lieux de mémoire nationale s'élevait à 262 207 €.

Les écoles de reconversion professionnelle (ERP) ont consacré 122 936 € à la formation professionnelle. Les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) : 103 514 €.

120 sessions de formation ont été organisées au profit de 477 personnels dont 129 affectés dans les établissements médicaux-sociaux (écoles de reconversion professionnelle et maisons de retraites).

L'action engagée en 2013 pour la formation initiale des assistants de prévention s'est poursuivie en 2015, avec également des formations de perfectionnement. Il a de même été procédé à la formation de tous membres des CHSCT qui ont été créés dans les établissements médico-sociaux.

L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

Budget 2015 : **285 333 €**

Dépense de l'action sociale en 2015 : **258 605 €**

Restauration des agents (subvention et frais de fonctionnement – indice ne dépasse pas 466) : **91 680 €**

Séjours enfants : Prestations réglementaires pour les parents qui ont un revenu annuel brut imposable par personne physique – RABIPP inférieur ou égal à **10 049 €** ; centre de vacances...) et Colonie Igésa : **6 607 €**

Chèques vacances : **15 758 €**

Noël des enfants : **12 427 €**

Accès au parc du logement social du ministère de la défense : **19 agents logés**

DÉTAIL DES FORMATIONS DISPENSÉES EN 2015

FORMATIONS DISPENSÉES (GRANDS INTITULÉS)	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE STAGIAIRES
Bureautique	8	10
Communication	4	16
Comptabilité-Finances publiques	10	55
Efficacité professionnelle	19	54
Encadrement - Management	5	5
Concours et examens (préparations écrites)	11	16
Formation d'adaptation à l'emploi	4	43
Hygiène-Sécurité	14	120
Informatique	2	2
Langues	19	19
Marchés publics	5	11
Ressources humaines	3	4
Solidarité	7	9
Bilan de compétences	5	5
VAE	1	1
KAPTA	1	11
PMI	2	96
Total	120	477

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

CATÉGORIE			SEXE		
A	B	C	Total	H	F
267	100	110	477	204	273
					477

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

DIRECTION GÉNÉRALE	SERVICES DÉPARTEMENTAUX	ÉCOLES DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE	MAISONS DE RETRAITE	NÉCROPOLES ET HAUTS-LIEUX DE MÉMOIRE
78	261	84	45	9

Des politiques immobilière, d'achat, d'archives et informatique dynamiques



Le siège de l'ONACVG se trouve dans l'Hôtel national des Invalides

POUR METTRE EN PLACE UN PILOTAGE ET UNE GESTION EFFICACES
ET RESPONSABLES, L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE A POURSUIVI EN 2015 SES EFFORTS POUR
SE DOTER D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE DANS LE DOMAINE DU SOUTIEN.

LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE 2011-2015

Le maillage territorial de l'ONACVG, qui lui permet de remplir sa mission de service public au service du monde combattant, représente un véritable défi en matière de gestion immobilière et de respect des normes en vigueur en matière d'accessibilité, d'hygiène, de sécurité et de santé au travail notamment.

L'hétérogénéité des statuts d'occupation (location au secteur privé, convention d'utilisation avec France-Domaine, prêt à usage, pleine propriété, bail emphytéotique...) des différentes composantes du parc immobilier en complexifie encore la gestion.

En outre, la diversité des missions de l'ONACVG entraîne celle de l'usage des locaux à gérer (bureaux, locaux aménagés pour des consultations médicales et d'appareillage en Afrique du nord, installations techniques, écoles de reconversion professionnelle et établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes) et donc la multiplicité des réglementations à mettre en œuvre.

Le patrimoine immobilier de l'ONACVG se caractérise donc à la fois par un grand nombre d'entreprises, par la grande diversité de leurs usages (bureaux, écoles de reconversion professionnelle, maisons de retraite) et par l'hétérogénéité de leurs statuts d'occupation.

Le maintien en bon état d'entretien de ce parc, comprenant des établissements dotés de multiples installations techniques et soumis à des normes rigoureuses, et son adaptation constante aux nouvelles

normes ainsi qu'aux orientations de la nouvelle politique immobilière de l'Etat constituent un enjeu majeur pour l'établissement public.

Une politique de relogement des services de proximité dynamique

L'ONACVG a poursuivi en 2015 son plan volontariste d'**amélioration de l'accueil** dans les services de proximité puisque les transferts de services ont encore concerné 10 sites : le siège parisien, le siège des services des Hautes-Alpes, de l'Aube, du Cantal, du Gers, de la Loire, du Morbihan, des Yvelines et du Territoire de Belfort et l'annexe de Verdun du service de la Meuse.

Comme les années précédentes, l'ONACVG a privilégié le choix de **locaux situés dans le parc immobilier public**, déjà aménagés en bureaux, répondant aux normes réglementaires d'accessibilité intérieure et extérieure et de sécurité incendie et ne nécessitant pas de travaux lourds de réhabilitation à la charge de l'Office.

Un soin tout particulier a été naturellement apporté aux conditions d'accessibilité pour l'ensemble de ces relogements.

A noter que le siège parisien et le service de la Loire sont devenus accessibles aux personnes à mobilité réduite par le fait de leur relogement.

Parallèlement à la réalisation des 9 relogements de 2014, **8 études de relogement** ont été conduites dans les départements suivants : Eure & Loir, Ille & Vilaine, Indre, Manche, Pyrénées-Atlantiques, Saône & Loire, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, pour préparer une nouvelle vague de relogements de services en 2016.

Un effort constant pour maintenir le niveau d'entretien et d'adaptation du parc immobilier aux besoins des services et des usagers

Services de proximité

En départements, la rotation très importante des services ces dernières années et les travaux entrepris pour les accueillir sur les nouveaux sites ont limité sensiblement les commandes de travaux à grande échelle sur le parc administratif de bureaux. A noter :

- Mise aux normes électriques : services de l'Aube, de la Gironde, de l'Isère, de la Loire, de la Guadeloupe, de la Polynésie française et du Maroc ;
- Réfections peintures et/ou sols : services de l'Aube, de la Corse-du-Sud, des Landes, de la Loire, du Morbihan, de la Guyane française et nouvelle annexe de Verdun ;
- Protection contre les fortes chaleurs : services de la Corse-du-Sud et de la Haute-Loire.

L'agenda national d'accessibilité programmé, approuvé par la préfecture de police de Paris en octobre 2015, prévoit la mise aux normes d'accessibilité, d'ici à fin 2017, des services des Bouches-du-Rhône, du Rhône et de Paris ainsi que des Maisons du Combattant de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie.

Etablissements médico-sociaux

Les principales opérations pluriannuelles ont concerné :

Pour l'ensemble des établissements médico-sociaux :

- La poursuite de l'étude des **travaux d'accessibilité**, en vue de mettre aux normes les établissements ;
- L'élaboration au quatrième trimestre 2015 d'**un programme de travaux prioritaires** touchant aux fonctions de base de certains établissements (chauffage, clos et couvert, sécurité ...) ;
- La participation des services techniques à la finalisation par la direction financière et du personnel des programmes pluriannuels de travaux d'infrastructure (P.P.I.), sous leurs aspects travaux, domainiaux et hygiène et sécurité, avant dépôt auprès des agences régionales de santé et le suivi de leur réalisation au fur et à mesure de leur approbation par les autorités locales de financement.

Au niveau des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes :

- Poursuite du soutien à l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Montmorency.

Au niveau des écoles de reconversion professionnelle :

- Poursuite de la mise en œuvre des PPI-plans pluriannuels d'investissement des écoles de Limoges, Lyon, Metz, Muret, Roubaix, Rennes, Soisy-sur-Seine, Oissel.

Accessibilité :

- Réalisation des travaux suivants : accessibilité des sanitaires et mise aux normes d'escaliers intérieurs à l'école de Rennes ; accessibilité du bâtiment central de l'école de Lyon ;
- Réalisation des études suivantes : étude de l'opération de chambres pour personnes à mobilité réduite à l'internat de l'école de Rennes ; étude de la mise en conformité des ascenseurs des écoles de Rennes et de Soisy.
- Dépôt de la déclaration préalable de travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Soisy.
- Etude et travaux de réaménagement de l'atelier de podo-orthésie de l'école de Metz.
- Etude de la mise aux normes de la chaufferie, du système de sécurité incendie et de divers travaux suite au passage de la commission de sécurité à l'école de Muret.

Hauts Lieux de mémoire nationale, missions transférées au siège en 2015 :

- Mont-Faron : maîtrise d'œuvre et études du projet de rénovation du Mémorial du débarquement en Provence ;
- Notre-Dame de Lorette : élaboration de la programmation 2016/2018, principalement sur la réfection des mosaïques de la basilique.

Service central

Opération d'ampleur, les transferts de 130 postes de travail et d'une partie des archives de la direction

générale du bâtiment K, sis corridor de Metz, vers le bâtiment B, en façade Nord de l'Hôtel des Invalides, et de 20 postes de travail et des archives de l'agence comptable principale au sein du bâtiment K ont été réalisé dans la première quinzaine d'avril 2015.

Situation des locaux au regard des normes de sécurité et santé au travail

L'ensemble des établissements recevant du public de l'ONACVG bénéficie actuellement d'avis favorables à l'exploitation de la part des commissions de sécurité.

Une nouvelle inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) a été nommée, avec effet du 1^{er} octobre 2015. D'octobre 2015, date de sa prise de fonction à février 2016, elle a effectué 21 déplacements, dont 18 inspections, dans 11 services de proximité, 3 hauts lieux de mémoire (CERD, Montluc et Île de la Cité), 4 écoles de reconversion professionnelle (Limoges, Lyon, Oissel, Rennes) et 4 EHPAD (Anse, Barbazan, Boulogne, Saint-Gobain).

Ses visites sont menées suivant la demande des sites ou de la direction générale, en particulier les relogements ou travaux (le mémorial des Martyrs de la déportation à l'Île de la Cité). Elles suivent dans les EMS, les visites des services vétérinaires des armées (école de Metz et EHPAD du Theil de Bretagne), les déplacements des commissions de sécurité incendie (EHPAD de Saint-Gobain, écoles de Rennes et Limoges) et les réunions des CHSCT spéciaux (écoles de Limoges, de Lyon, de Metz, d'Oissel et de Rennes, EHPAD d'Anse, du Theil et de Saint-Gobain).

LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE ACTIVE D'ARCHIVAGE

La stratégie d'archivage

A l'ONACVG, la stratégie d'archivage présente la particularité d'être étroitement associée depuis une dizaine d'années à la stratégie immobilière dès la phase initiale d'un projet de rénovation ou de relogement d'un service, ce que matérialise le jumelage de la fonction archives et de la fonction immobilière au sein du même département du siège.

Le premier bénéfice de cette synergie réside dans le coût du m² de l'espace de bureau. Diminuer ces surfaces en respectant la norme de performance immobilière de 12 m² par poste de travail permet de réaliser des économies de fonctionnement. Or, l'occupation de ces espaces par des archives courantes, intermédiaires et définitives, mal gérées et devenues encombrantes, incite à surévaluer les surfaces nécessaires au relogement.

Le deuxième bénéfice réside dans l'amélioration des conditions de travail des agents :

■ en garantissant un accès aisément aux archives : des archives mieux identifiées et en volume réduit améliorent significativement la productivité des recherches ;

- en rendant les conditions d'hygiène des espaces d'archivage intermédiaire satisfaisantes. La mise en ordre de ces espaces facilite l'entretien et donc l'élimination de la poussière, prévenant ainsi le développement des micro-organismes qui s'attaquent aux archives ;
- en favorisant l'installation future des équipes dans leurs nouveaux locaux.

Le troisième bénéfice est d'installer la fonction archives au cœur du fonctionnement de la structure. Il en résulte une véritable reconnaissance de cette fonction comme acteur du soutien à part entière, une plus grande efficience dans le travail des services au quotidien et une meilleure maîtrise de l'accroissement du volume d'archives.

2015, une année-charnière

L'année 2015 a été marquée :

- par le déménagement de l'ensemble des archives du siège de l'ONACVG ;
- par le passage à la vitesse supérieure de la stratégie d'externalisation d'archives, consécutive au nouveau marché conclu avec un prestataire de services privé doté de personnel qualifié (société d'archivage sur un site agréé) pour la conservation d'archives intermédiaires peu consultées.

Service central

L'événement majeur de l'année 2015 a été le déménagement en avril, après réorganisation et tri, des archives collectives et individuelles de la direction générale et de l'agence comptable. Cette opération a donné lieu :

- au déplacement de 524 mètres linéaires d'archives courantes vers les nouveaux locaux ou vers ceux du service départemental de Paris ;
- à l'externalisation de 602 mètres linéaires d'archives intermédiaires dans le cadre du marché d'externalisation entré en vigueur au 3 janvier 2015.

Services de proximité

Au niveau des services de proximité, la démarche d'externalisation des archives intermédiaires, initiée depuis 2011 à titre expérimental dans les services de l'Essonne et des Yvelines, a été élargie, dans le cadre du nouveau marché, aux services du Val-d'Oise et de Paris, à l'occasion de la préparation de leur relogement. 410 mètres linéaires d'archives ont ainsi été externalisés. Cette démarche sera étendue en 2016 à des services à reloger implantés hors d'Île-de-France.

Les vacations spécialisées d'archivage en services de proximité, limitées au service de l'Eure au 1^{er} semestre en raison du déménagement du siège, ont été relancées au 2^{ème} semestre et ont concerné 4 services : Bouches-du-Rhône, Ille-et-Vilaine, Savoie et Seine-Maritime. La campagne d'archivage 2016 marquera le retour au rythme habituel de 8 à 10 services par an, associant en tant que de besoin des opérations d'externalisation aux actions classiques : versements aux archives départementales et éliminations.

Les externalisations de dossiers sont donc désormais un levier d'accompagnement à part entière de la stratégie d'archivage de l'ONACVG, à côté ou dans le cadre des campagnes annuelles de vacations. Elles contribueront à rendre possible des relogements de services dans des bureaux dont la surface d'archivage aurait été incompatible avec le volume d'archives restant après application intégrale du tableau de gestion, en permettant d'offrir une palette plus large de choix de sites d'accueil.

Sur l'ensemble des sites, les externalisations de dossiers ont représenté 1 km linéaire en 2015.

UNE POLITIQUE D'ACHAT DE PLUS EN PLUS INTEGREE

Bilan 2015 : chiffres et faits marquants

En 2015, l'activité achat de l'Office s'est traduite pour la direction générale, par la préparation, la publication et la conclusion de 65 marchés de fournitures, services, études et travaux (dont 30 en procédure formalisée), par l'émission de près de 1000 bons de commande hors marché et par la conclusion de 12 nouvelles conventions avec l'UGAP.

Chronologiquement, l'activité du premier trimestre 2015 a été fortement impactée par la préparation du déménagement des 150 postes de travail et des archives des services de la direction générale pour lequel plusieurs prestataires ont dû être recrutés dans des délais contraints. Par ailleurs, la coordination des intervenants a été parfaitement maîtrisée.

Puis, tout au long de l'année 2015, les actions de mutualisation et de rationalisation déjà entamées ont été poursuivies et systématisées pour l'ensemble de l'Office dans plusieurs directions :

■ **Auprès de l'UGAP** pour ce qui concerne le nettoyage des locaux (avec les 8 nouvelles conventions de nettoyage conclues en 2015, la quasi-totalité des services de proximité sont désormais sous le même régime contractuel pour cette prestation de service), les prestations de déménagement, la location-maintenance de copieurs multifonctions, l'impression à la demande et la fourniture et l'acheminement d'électricité dans la perspective de la suppression des Tarifs Réglementés de Vente jaunes et verts au 31/12/2015.

■ Mais aussi auprès d'entités du ministère de la défense :

- utilisation de l'accord-cadre porté par la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense, relatif à la réalisation de prestations intellectuelles pour l'intégration et le déploiement du nouveau système d'information comptable et financier de l'Office ;
- signature de la convention de groupement de commande du nouveau dispositif d'acquisition de cartes d'achat et de cartes d'affaires relancé par le ministère de la défense pour le compte de l'ensemble de ses services et de certains de ses opérateurs.

Enfin, l'automne 2015 a été rythmé par la préparation de deux programmations importantes :

- celle relative aux travaux urgents à réaliser avant transfert des établissements médico-sociaux,
- celle, pluriannuelle, relative aux travaux de rénovation des Hauts Lieux de la Mémoire Nationale, mission transverse confiée aux services du siège dès la rentrée 2015.

L'année 2015 a aussi été marquée par le traitement de certains marchés particuliers :

- Audit financier et patrimonial des établissements médico-sociaux, dans l'optique du transfert de ces établissements à des repreneurs publics ;
- Renouvellement du marché de prestations de médecine de prévention, issu d'un travail transversal au siège et regroupant au sein d'un même acte tous les agents d'Île-de-France ;
- Elaboration, en avance de phase sur la réforme des règles de la commande publique attendue pour le printemps 2016, d'une note de service encadrant le recours aux prestations juridiques conforme aux nouveaux textes ;
- Concrétisation d'une des mesures du « plan Harkis » annoncé en septembre 2014 : marché pour l'apposition de stèles mémorielles dans les anciens hameaux de forestage.

Poursuite du plan d'action 2014-2018

La poursuite de ce plan qui repose sur les trois axes majeurs que sont la performance des achats, la professionnalisation des achats et la simplification et la dématérialisation des procédures s'est concrétisée par plusieurs actions en 2015 :

- la **déclinaison du plan de charges annuel des marchés** dans ses trois dimensions : marchés de fonctionnement (nettoyage, restauration, blanchisserie) des établissements médico-sociaux et marchés d'investissement dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement des écoles de reconversion professionnelle, marchés d'investissement des Hauts lieux de la mémoire nationale et marchés transversaux de soutien et de fonctionnement du siège ;
- l'**élaboration de la nomenclature des achats** de l'établissement dans le cadre des travaux préparatoires au nouveau système d'information comptable et financier. Cette grille de lecture permettra d'apprécier les différents volumes d'achats de l'ensemble de l'Office, de définir des stratégies d'achat pertinentes en fonction des segments et également de déterminer la procédure de passation la mieux adaptée au type d'achats effectué ;

- **le renforcement de l'équipe du bureau Achats-Marchés** du siège, avec l'arrivée à l'automne 2015 d'un adjoint au chef du bureau expérimenté qui a permis d'asseoir le positionnement du bureau comme cellule de conseil et de contrôle sur les procédures d'achats pour toutes les antennes d'achat de l'Office (pôle des sépultures de Metz, établissements médico-sociaux, services de proximité) mais aussi sur la mise en œuvre d'une veille

juridique produisant une bibliothèque documentaire de référence (notes, modèles, procédures,...) visant à sécuriser les procédures de passation.

Ces outils permettront d'affiner l'adéquation des moyens aux besoins et de définir **des stratégies d'achat** efficientes.

LA POURSUITE DE LA MODERNISATION DU PARC INFORMATIQUE ET LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS COLLABORATIFS

L'alignement de l'informatique sur les besoins des métiers constitue un enjeu aussi bien technique qu'organisationnel, nécessitant des moyens et une montée en compétence des personnels du département.

Une politique axée sur une modernisation des outils et des équipements constitue le fondement de la reconquête par l'Office de son informatique dont les premiers effets commencent à être visibles dans le quotidien des agents.

Le plan d'équipement bureautique

Fort du constat d'obsolescence générale du parc informatique, un plan conséquent d'acquisition de nouveaux postes de travail a été lancé en 2015 pour doter en matériels neufs l'ensemble des services de proximité de métropole. Pour des raisons liées principalement aux frais de douane, les services ultramarins suivront une procédure différente en recourant à des fournisseurs locaux.

Près de la moitié du parc était constitué de terminaux « Wyse » alors que les PC étaient de génération très ancienne et à bout de souffle. La quasi-totalité du budget d'équipement (350 K€) est ainsi consacré à l'acquisition de près de 500 postes de travail et près d'une centaine de mini-serveurs destinés essentiellement au stockage à l'échelon local des documents pour redonner de l'autonomie aux services.

Préalablement au déploiement de ces ordinateurs, le département informatique a constitué un socle bureautique de référence intégrant une suite logicielle standard et des utilitaires (archivage, gravure DVD, traitement d'image, lecteur multimédia) adaptés aux besoins des agents. L'accent a été mis sur l'emploi de logiciels « open source » afin de s'affranchir des coûts de licences des logiciels commerciaux qui auraient fortement impacté le périmètre de déploiement. Si les agents disposent désormais d'un poste de travail sous Windows 7, ils disposeront de la suite « LibreOffice » comme alternative à celle de Microsoft dont l'ancienne version a été maintenue provisoirement sur le socle pour assurer la transition.

Dans le même esprit, les mini-serveurs locaux ont été conçus autour du système d'exploitation Linux et de logiciels libres ou développés en interne. Le coût de

licences de ces « Onacbox » est donc totalement réduit à néant. Cette stratégie était la seule qui permettait l'installation de logiciels récents sur l'ensemble des services de proximité sans grever considérablement le budget informatique de l'Office. Elle donne aussi plus de flexibilité aux techniciens du département pour concevoir et mettre au point de nouveaux services tout en valorisant leurs compétences.

En complément de la dotation en postes de travail, tous les services de proximité disposent désormais d'un copieur multifonctions assurant les services d'impression noir et blanc et couleur et de numérisation des documents. Connecté au réseau local du site, cet outil offre les fonctionnalités performantes d'une imprimante et d'un scanner partagées par tous les utilisateurs. Optionnellement, il peut également faire office de télécopieur. La maintenance et l'approvisionnement en consommables sont assurés par un marché national souscrit via l'UGAP. Le remplacement par ces copieurs multifonctions des anciennes imprimantes, obsolètes et coûteuses en cartouches d'encre, concrétise la politique de rationalisation des moyens d'impression déjà en vigueur au siège.

Ouverture du portail Intranet

L'engagement de l'office dans une politique de développement d'outils collaboratifs s'est traduit par l'ouverture du portail Intranet de l'ONACVG.

La mise en ligne de ce site ne se limite pas à en faire le canal privilégié de la communication interne de l'office. Le portail Intranet a l'ambition de devenir le point d'entrée du réseau professionnel, en mettant notamment à la portée de chacun :

- des ressources documentaires officielles et validées,
- des formulaires en ligne pour faciliter les échanges entre services,
- un accès direct aux applications métiers en mode web,
- des liens vers les sites Internet et ministériels en rapport avec l'activité des métiers.

Une communauté de rédacteurs se met en progressivement en place afin d'enrichir le site de contenus mais aussi de proposer de nouvelles méthodes de travail pour partager l'information, préparer un dossier, organiser des échanges récurrents de fichiers...

Un autre effet positif de l'intranet est qu'il est également accessible à partir des sites ultramarins, au travers du réseau privé virtuel mis en place par le département informatique. Les technologies du Web sont à même de fournir des solutions au désenclavement des sites hors métropole et ainsi rompre avec l'isolement de ces agents vis-à-vis du siège et de leur collègues de métropole.

Un nouveau SICF au service d'une gestion budgétaire et comptable moderne

Le projet SICF qui vise à doter l'ONACVG d'un successeur au logiciel Yole Cotre, compatible avec les nouvelles exigences réglementaires, est en bonne voie. Il mobilise

les référents métiers du siège, ordonnateur et comptable, qui attendent beaucoup de sa mise en service.

Le progiciel de gestion intégré Qualiac retenu est déjà installé sur un serveur dédié du siège. Les informaticiens de l'Office ont préparé les différents environnements et ont élaboré les différentes tâches techniques d'administration et d'exploitation qui serviront pendant la durée du projet puis lors du passage en production. Afin de conserver une indépendance et de développer un savoir-faire en interne, ces opérations ne seront pas confiées à un prestataire.

Un premier plan de formation, mis en place au second trimestre, a rassemblé les informaticiens mais également les référents métiers désignés dans le cadre du projet. Des présentations des différents modules et de leur potentiel ont permis de familiariser les agents avec l'interface et la philosophie du produit et de

répondre à certaines des interrogations levées par les nouvelles dispositions réglementaires.

Après cette entrée en matière, le second semestre a été consacré à la conception des dossiers de spécification détaillés définissant précisément les flux et les règles fonctionnels qui seront implantés. Assistés dans cette démarche par la société Cap Gemini, titulaire du marché de prestations intellectuelles du ministère de la défense auquel l'ONACVG s'est rattaché, une trentaine d'ateliers ont été conduits pour mener à bien ces travaux.

Le ministère chargé du budget ayant concédé un délai supplémentaire d'une année, les phases de paramétrage et de tests se dérouleront au cours de l'année 2016. Cet aménagement du calendrier permet de conduire le projet avec un peu moins de pression et de viser une ouverture officielle pour le mois de janvier 2017.

ANNEXES



Le conseil d'administration de l'ONACVG

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONACVG 2012-2015

PRÉSIDENCE



M. le Secrétaire d'État Jean-Marc TODESCHINI

Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministère de la Défense
Président

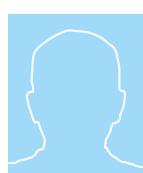


M. Jacques GOUJAT 1^{er} Vice-Président



M. François PERROT 2^e Vice-Président

1^{er} COLLÈGE



M. Dominique BLAES Chef du bureau 5BMD à la direction du budget **Ministère de l'Économie et des Finances**



M. Jean-Paul BODIN Secrétaire Général pour l'Administration **Ministère de la Défense**



Mme le Sénateur Christiane KAMMERMANN Sénateur représentant les Français à l'étranger **Sénat**



M. Philippe NAVELOT Directeur de la Mémoire du Patrimoine et des Archives (DMPA) **Ministère de la Défense**



M. le Préfet Phillipe RIFFAUT Chef du service du Haut Fonctionnaire de Défense **Ministère de l'Intérieur**



M. Sylvain RIQUIER Sous - Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire **Ministère des affaires étrangères**



Mme Florence ROBINE Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire **Ministère de l'Education Nationale**



Mme la Députée Paola ZANETTI Députée de Moselle **Assemblée Nationale**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES CONFLITS 1939-1945, D'INDOCHINE ET DE CORÉE



M. Jean CHAISE
Président National
**Fédération Nationale
des victimes et rescapés
des camps nazis du travail forcé**



M. Serge COURS
Ancien Président National
**Union Fédérale des associations
françaises des anciens combattants
et victimes de guerre et de jeunesse**



M. Jacques DEBORD
Ancien Membre de la Présidence
**Fédération Nationale des Déportés,
Internés, Résistants et Patriotes**



M. Maurice GAMBERT
Ancien Président
**Fédération Nationale
« André Maginot »
des anciens combattants**



M. Jean-Claude GOUELLAIN
Président
**Fédération Nationale des plus
grands invalides de guerre
(FNPGIG)**



M. le Général Guy (2s) SIMON
Ancien Président National
**Association Nationale des anciens
et amis de l'Indochine et du Souvenir
Indochinois (ANAI) - (dissoute)**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC



M. Hocine BOUARES
Vice - Président
**Conseil National
des anciens combattants
français musulmansé**



M. Guy DARMANIN
Président National
**Fédération Nationale
des anciens combattants
en Algérie, Tunisie, Maroc
(FNACA)**



M. Serge DROUOT
Président
**Commission nationale
de la guerre d'Algérie
de la FNACA**



M. André FILLERE
Vice-Président National
**Association républicaine
des anciens combattants
(ARAC)**



M. le Général Jean KERVIZIC
Ancien Président Général
Union Nationale des combattants



**M. Le général (2s)
Roger PESSIDOUS**
Président d'honneur
**Association Nationale
« Les Ailes Brisées »**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES AU 2 JUILLET 1964



M. Laurent ATTAR-BAYROU
Président National
**Fédération Nationale des anciens
des missions extérieures OPEX
(FNAME)**



M. Derwich DELAYE
Chancelier de l'UF
**Union Fédérale des associations
françaises des anciens combattants
et victimes de guerre et des jeunesse
de l'Union Fédérale (UF)**



M. le Général Bertrand LAPRESLE
Vice - Président
**Union des Blessés de la Face
et de la Tête (UBFT)
« Les Gueules Cassées »**



**M. le Général (2s)
André SOUBIROU**
Président
**Association Nationale
des participants aux OPEX
(ANOPEX)**



**M. le Général
Michel ROQUEJEOFFRE**
Administrateur
**Fédération Nationale des
anciens de missions extérieures
(FNAME)**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES DIVERS CATÉGORIES DE RESSORTISSANTS DU CODE DES PENSIONS
MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE



**M. le Général (2s)
Jean-Pierre BEAUCHESNE**
Président National
**Fédération Nationale des
anciens combattants résidants
hors de France (FACS)**



Mme Denise DARRICAU
Membre du Bureau National
Union Nationale des combattants



M. Yves DOURY
Secrétaire Général
**Union française des associations
de combattants et victimes de
guerre (UFAC)**



Mme Mireille GOURLAN
Secrétaire Générale Adjointe
**Fédération Nationale des combattants
prisonniers de guerre et combattants
d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCP/
CATM)**



Mme Paule SUDRE
Présidente Adjointe et Trésorière
**Fédération Nationale des fils
et filles des morts pour la France
« Les fils des tués »**

3^{EME} COLLÈGE



M. le Général Robert BRESSE
Président
Fondation La France Libre



M. Alain CLERC
Secrétaire Général
**Fondation pour la mémoire
de la guerre d'Algérie et des combats
du Maroc et de Tunisie**



M. le Général (2s) Bruno DARY
Président
**Association
« La Flamme sous
l'Arc de Triomphe »**



**M. le Contrôleur Général
Gérard DELBAUFFE**
Président Général
**Association Nationale
« le Souvenir Français »**



M. Yves LESCURE
Directeur Général
**Fondation pour la Mémoire
de la Déportation**



M. Jacques VISTEL
Directeur Général
Fondation de la Résistance

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



M^{me} Dominique SECO-VIGNERON
Secrétaire Générale
**Section syndicale FO
de l'ONACVG**



M^{me} Claude-Michèle JEOFFROI
Secrétaire Générale
**Section syndicale de CFDT
de l'ONACVG**

MEMBRES EXPERTS



M. Tahar BOUCEBCI
Président d'Association affiliée
**Conseil National
des anciens combattants
français musulmans**



**M. le Professeur
Charles BERENHOLC**
Président
**Association dite
« Les amitiés de la Résistance »**



M. Pierre MOREL
Président
Comité d'action de la Résistance



M. Hubert TISON
Secrétaire Général
**Association des professeurs
d'Histoire et de Géographie**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONACVG 2016-2019

PRÉSIDENCE



M. le Secrétaire d'État Jean-Marc TODESCHINI

Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministère de la Défense
Président



M. Jacques GOUJAT 1^{er} Vice-Président



M. l'Amiral (2s) Henry LACAILLE 2^e Vice-Président

1^{ER} COLLÈGE

EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT



M^{me} Christiane KAMMERMANN Sénatrice représentant les Français établis hors de France **Sénat**



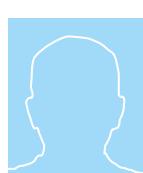
M. Jean-Paul BODIN Secrétaire Général de l'Administration **Ministère de la Défense**



M^{me} Paola ZANETTI Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées **Assemblée Nationale**



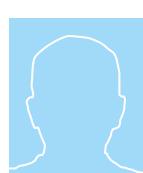
M^{me} Myriam ACHARI Directrice de la Direction de la Mémoire, du patrimoine, des archives (DMPA) **Ministère de la Défense**



M. le Préfet Christian CHOCQUET chef du service du Haut Fonctionnaire de Défense **Ministère de l'Intérieur**



M. Sylvain RIQUIER Sous-Directeur des français à l'étranger et de l'administration consulaire **Ministère des affaires étrangères**



M. Dominique BLAES Chef du bureau 5BMD à la direction du budget **Ministère de l'Economie et des Finances**



M^{me} Florence ROBINE Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire **Ministère de l'Education Nationale**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES CONFLITS 1939-1945, D'INDOCHINE ET DE CORÉE



M. Jean CHAISE
Président National
**Fédération Nationale
des victimes et rescapés
des camps nazis du travail forcé**



M. le Général (2s) Guy SIMON
Ancien Président National
**Association Nationale des anciens
et amis de l'Indochine et du Souvenir
Indochinois**



M. Yves DOURY
Secrétaire général
**Union française des combattants
et victimes de guerre (UFAC)**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC



M. Hocine BOUARES
Président National
**Association des Français
rapatriés d'origine nordafricaine
en Allemagne et en Alsace
(AFRONAAA)**



M. Guy DARMANIN
Président National
**Fédération Nationale
des anciens combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
(FNACA)**



M. Serge DROUOT
Secrétaire National
**Fédération Nationale
des anciens combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
(FNACA)**



M. André FILLERE
Vice-Président
**Association républicaine
des anciens combattants
(ARAC)**



M. Gérard COLLIOT
Vice-Président National
**Union Nationale
des combattants**



M. Jacques GOUJAT
Président
**Union française des
Associations d'anciens
combattants et de Victime
de guerre (UFAC)**



M. Jean-Claude KLINKERT
Vice-Président
Union Fédérale (UF)



**M. Le général (2s)
Roger PESSIDOUS**
Président d'honneur
**Association Nationale
« Les Ailes Brisées »**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES AU 2 JUILLET 1964



M. Laurent ATTAR-BAYROU
Président National
**Fédération Nationale des anciens
des missions extérieures OPEX
(FNAME)**



M. Dominique LEPINE
Président National
Union Fédérale (UF)



**M. le Général (2s)
Bernard JANVIER**
Vice-Président National



**M. le Général (2S)
Pierre SAINT-MACARY**
Président Général
**Union nationale des
comattants (UNC)**



l'Amiral (2s) Henri LACAILLE
Président National
**Fédération nationale
«André Maginot», des anciens
combattants (FNAM)**



**M. le Général (2s)
André SOUBIROU**
Président National
**Association nationale
des participants aux OPEX
(ANOPEX)**

2^{EME} COLLÈGE

AU TITRE DES DIVERS CATÉGORIES DE RESSORTISSANTS DU CODE DES PENSIONS
MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE



**M. le Général (2s)
Jean-Pierre BEAUCHESNE**
Président National
**Fédération des anciens
combattants résidants hors
de France (FACS)**



M. le Général (2s) Paul DODANE
Secrétaire général
**Association nationale
des participants aux opérations
extérieures (ANOPEX)**



Mme Michèle BUISSON
Vice-Présidente
**Fédération nationale des victimes
d'attentats et d'accidents collectifs
(FENVAC)**



Mme Denise FOURNIER
Secrétaire juridique et sociale
**Fédération nationale des anciens
combattants en Algérie, Maroc
et Tunisie (FNACA)**



M. Raymond CASAL
Président National
**Association nationale
des plus grands invalides
de guerre (ANPGIG)**



Mme Mireille GOURLAN
Secrétaire Générale Adjointe
**Fédération Nationale des combattants
prisonniers de guerre et combattants
d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCP/
CATM)**



Mme Paule SUDRE
Présidente Adjointe et Trésorière
**Fédération Nationale des fils
et filles des morts pour la France
« Les fils des tués »**

3^{EME} COLLÈGE



**M. le Contrôleur Général
Serge BARCELLINI**
Président Général
Le Souvenir Français (SF)



M. Alain CLERC
Secrétaire Général
**Fondation pour la mémoire
de la guerre d'Algérie et des combats
du Maroc et de Tunisie**



M. le Général (2s) Bruno DARY
Président
Comité de la Flamme



M. le Général (2s) Bruno CUCHE
Président
**Fondation du Maréchal Leclerc
de Hauteclouque (MLH)**



M. Yves LESCURE
Directeur Général
**Fondation pour la Mémoire
de la Déportation (FMD)**



M. Jacques VISTEL
Directeur Général
Fondation de la Résistance

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



Mme Dominique SECO-VIGNERON
Secrétaire Générale
**Section syndicale FO
de l'ONACVG**



Mme Claude-Michèle JEOFFROI
Secrétaire Générale
**Section syndicale de CFDT
de l'ONACVG**

MEMBRES EXPERTS



Mme Carole DAMIANI
Directrice
**Paris aide aux victimes
(PAV-75)**



M. Jean-Jacques JORDI
Historien



**M. le Général (2s)
Vincent LEROI**
Président
**Solidarité Défense
(Commission Mémoire
et Solidarité de l'ONACVG)**



M. Hubert TISON
Secrétaire Général
**Association des professeurs
d'Histoire et de Géographie**



**M. le Médecin Général Inspecteur
Christian PLOTTON**
Directeur
**Institut national des Invalides
(INI)**

Détail des opérations mémorielles financées grâce aux recettes du Bleuet

TABLEAU DE RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROMOTION 2015

INTITULÉ	MONTANT
Assurances 8 mai et 11 novembre	1 591,28 €
Troncs de quête, bandes troncs et scellés	3 661,32 €
Autocollants	7 380,00 €
Bandes de troncs	1 974,00 €
Cartes de collecteurs	1 437,60 €
nouvelles Fleurs	78 003,60 €
Calendriers / Brochures	1 659,53 €
Badges pour collecteurs	5 283,54 €
Sachets de graines service départemental de la Meuse	4 066,33 €
Création des nouvelles affiches	14 759,10 €
Impression et routage des affiches des 8 mai et 11 novembre	56 502,61 €
Dépliants Donateurs Collecteurs	7 378,96 €
Traduction anglaise dépliants	124,49 €
Impression chèques factice	669,38 €
Création du nouveau logo	2 140,00 €
Kakemono de promotion (ONBF)	1 930,08 €
Foot / rugby tour de France/course	6 613,39 €
Broche pour vente aux enchères COS	197,40 €
Impression des dossiers de presse 8 mai et 11 novembre	1 608,00 €
Insertions presse	17 460,00 €
Renouvellement du nom de domaine	168,00 €
Maintenance du site	1 920,00 €
Modules de paiement en ligne	407,07 €
Remboursement frais de livraisons boutique en ligne	7 361,31 €
Gerbes pour cérémonies et obsèques	1 330,00 €
concours Bleuet EPHAD	202,40 €
Publication compte emploi 2014 au JO	50,00 €
TOTAL	225 879,39 €

TABLEAU DE SUIVI DES CRÉDITS AU 31 DÉCEMBRE 2015

DESTINATION DES CRÉDITS	CRÉDITS REVENANT À L'ONBF	CRÉDITS NON CONSOMMÉS EN 2014, REPORTÉS EN 2015	RECETTES 2015	CRÉDITS DISPONIBLES EN 2015	DÉPENSES EFFECTUÉES EN 2015	CRÉDITS NON CONSOMMÉS EN 2015, REPORTÉS EN 2016
PROMOTION	17% de la part revenant à l'ONBF	52 779,78 €	236 695,77 €	289 475,55 €	225 879,39 €	263 596,16 €
MÉMOIRE	25% de la part revenant à l'ONBF	77 329,13 €	348 082,02 €	425 411,15 €	338 075,18 €	87 335,97 €
SOLIDARITÉ	58% de la part revenant à l'ONBF	179 040,89 €	1 307 550,29 €	1 486 591,18 €	817 000,00 €	669 591,18 €
TOTAL	100% de la part revenant à l'ONBF	309 149,80 €	1 892 328,08 €	2 201 477,88 €	1 380 954,57 €	820 523,31 €

LISTE DÉTAILLÉE DES ACTIONS MÉMORIELLES 2015

INTITULE DE L'OPÉRATION	MONTANT
Total dépenses services départementaux et déconcentrés	264 933,70 €
Web documentaire sur Cao Bang	16 500,00 €
Organisation du concours scolaire «Les petits artistes de la mémoire» (remise des prix nationaux, hébergement, restauration et transport des lauréats, assurance ...)	13 268,64 €
Opération «Plus jeunes porte-drapeau au 14 juillet» (hébergement/restauration, frais de transport)	12 492,40 €
Rencontre européenne des opérateurs de mémoire, échanges sur les politiques de transmission et programmation d'initiatives communes, création d'un groupe de contact européen sous l'égide de l'ONACVG et du VDK	8 012,10 €
Production du film consacré à l'aviateur Eugène Bullard	5 000,00 €
Achat de 300 exemplaires du livre de M.François Perrot «la Route de Romain»	3 136,52 €
Promotion des relations entre l'Australie et la France et hommage aux morts et disparus au cours de la bataille de Pozières en 1916 (association Digger Cote 160)	3 000,00 €
Création graphique d'un livret pédagogique sur l'exposition «Parcours de Harkis» et sa diffusion numérique	2 373,60 €
Création graphique et achat d'iconographie pour l'exposition sur le général Delestraint «Savoir vouloir» (inaugurée en 2016)	2 352,05 €
Projet théâtral à la mémoire d'un ancien résistant, déporté à Mauthausen (association Ombelle)	2 000,00 €
Impression du Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau	1 989,67 €
Présentation du spectacle théâtral «Noir de boue et d'obus» Compagnie Diffé Kako	1 500,00 €
Création graphique pour une brochure sur l'engagement de l'outre-mer au côté de la France Libre	1 516,50 €
TOTAL	338 075,18 €

LISTE DÉTAILLÉE DES ACTIONS SOCIALES 2015

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMBRE RESSORTISSANTS CONCERNÉS	MONTANT
Equipements des EHPAD de l'ONACVG et labellisés	259	85 773 €
Aide exceptionnelle à nos ressortissants dépendants (AC et veuves)	500	250 000 €
Aides à la majorité et étrennes aux enfants pupilles de la Nation...)	303	235 590 €
Etudes et dépenses courantes pour pupilles de la Nation	200	59 745 €
CERCLE Sportif de l'Institut National des Invalides	15	32 500 €
Colis OPEX (associations Solidarité Défense, ...)	12 000	37 250 €
Rencontres militaires «blessures et sports»	55	25 000 €
Participation aux projets Phoenix et Papillon en faveur des pupilles des attentats terroristes	30	40 000 €
Réhabilitation de la Maison des combattants de Djibouti		5 000 €
Achats d'équipements en faveur des blessés (convention avec la Fondation du sport Français Henri Sérandour	50	35 721 €
Maison des familles et des blessés de Percy		10 421 €
TOTAL	11 200	817 000 €

Bilan chiffré des actions de solidarité conduites en 2015

BILAN GLOBAL DES INTERVENTIONS SOCIALES DILIGENTÉES PAR L'ONACVG (SERVICES DÉPARTEMENTAUX, OUTRE-MER AFN ET ÉTRANGER)

BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENTIONS			MONTANT (EN €)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Anciens combattants	13 055	11 423	10 277	5 280 550,02 €	5 360 581,00 €	5 599 259,00 €
Harkis	690	771	721	303 414,81 €	334 012,00 €	325 236,00 €
Veuves	18 127	16 862	17 565	6 972 116,39 €	7 652 638,00 €	8 241 400,00 €
conjoints survivants -ADCS-	3 530	3 730	3 472	3 758 879,00 €	4 729 187,00 €	6 452 963,00 €
Pupilles et orphelins de guerre majeurs	1 795	2 030	1 783	845 446,48 €	1 039 981,00 €	961 389,00 €
Pupilles mineurs ou en études	1 239	1 485	1 542	820 212,48 €	871 649,00 €	1 098 202,00 €
OPEX		1 034	1 288		595 007,00 €	768 805,00 €
Victimes d'attentats		25	27		11 901,00 €	12 390,00 €
Assistance aux ressortissants à l'étranger	9 571	10 392	8 972	985 903,89 €	1 125 109,00 €	1 549 417,00 €
Office de Pondichéry	74	74		27 457,00 €	27 457,00 €	
Dossiers de reconversion professionnelle	164	326	302	343 104,60 €	445 959,00 €	529 719,00 €
Secours permanents et occasionnels aux compagnes et aux pensionnés hors-guerre	92	73		75 768,70 €	61 686,00 €	
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	50	53	89	66 323,87 €	75 789,00 €	97 644,00 €
Subvention pour l'équipement automobile et équipements prothétique des grands invalides, mutilés de guerre et pensionnés militaires d'invalidité	58	6	7	67 860,30 €	40 497,00 €	10 697,00 €
Subventions d'action sociale aux associations	23			509 000,00 €		
Action sociale collective en direction des ressortissants hébergés en EHPAD	1 192	3 476	4 829	24 849,12 €	300 212,00 €	371 528,00 €
TOTAL interventions individuelles	49 660	51 760	50 874	20 080 886,66 €	22 671 665,00 €	26 018 649,00 €
Prêts et avances remboursables	206	145	155	301 950,00 €	213 500,00 €	224 000,00 €
TOTAL général	49 866	51 905	51 029	20 382 836,66 €	22 885 165,00 €	26 242 649,00 €

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET DES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER (HORS AFN ET ÉTRANGER) PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS

CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS	NOMBRE D'INTERVENTIONS			MONTANT (EN €)		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Anciens combattants	13 174	13 004	12 484	5 455 600,02 €	5 422 387,00 €	5 775 897,00 €
Harkis	695	776	727	309 414,81 €	337 088,00 €	327 818,00 €
Veuves	18 186	18 812	20 235	7 059 116,39 €	7 684 447,00 €	8 349 570,00 €
conjoints survivants -ADCS-	3 530	3 730	3 472	3 758 879,00 €	4 729 187,00 €	6 452 963,00 €
Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre majeurs	1 818	2 092	1 864	879 346,48 €	1 031 160,00 €	977 357,00 €
Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre mineurs	1 239	1 485	1 561	820 212,48 €	871 649,00 €	1 098 202,00 €
OPEX		1 045	1 305		579 068,00 €	789 246,00 €
Victimes d'attentats		25	30		11 901,00 €	12 452,00 €
TOTAL	38 642	40 969	41 659	18 282 569,18 €	20 666 887,00 €	23 783 505,00 €

Dans ce tableau sont ajoutés les colis douceur détaillés par catégorie ainsi que les prêts par catégorie (ce qui explique les différences de nombre d'interventions sur certaines catégories: PNM, AC et Vves par rapport au bilan global)

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS SOCIALES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

CONTINENT	NOMBRE D'AIDES		DÉPENSES (EN €)		NOMBRE D'ETATS	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Europe	129	125	123 500,00 €	129 085,00 €	8	10
Afrique	8 910	7 601	769 331,00 €	1 163 729,00 €	19	17
Asie	1 175	1 082	112 856,25 €	116 344,00 €	7	6
Amérique du Nord et Centrale	39	31	29 435,00 €	41 250,00 €	2	2
Amérique du Sud	63	57	62 530,00 €	53 553,00 €	5	5
Indien	76	76	27 457,00 €	27 457,00 €	1	1
TOTAL	10 392	8 972	1013360,89 €	1125109,25 €	42	41

**RÉPARTITION PAR NATURE EN 2015 DES INTERVENTIONS SOCIALES DILIGENTÉES PAR LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER (HORS AFN)**

CATÉGORIE D'INTERVENTIONS	ANCIENS COMBATTANTS	HARKIS	VEUVE(S)	PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE MAJEURS	PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE MINEURS	OPEX	VAT	TOTAL	MONTANT DES DÉPENSES (EN EUROS)
Secours d'urgence et achats de chèques de service	355	70	402	151		186	8	1 172	245 818 €
Aides pour difficultés financières	6 960	535	11 029	1 283		1 092	18	20 917	11 811 626 €
Aides différentielles aux conjoints survivants -ADCS-			3 472					3 472	6 452 963 €
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	2 962	116	6 134	349		10	1	9 572	3 851 033 €
Colis de douceurs	2 115	4	2 634	71		2	3	4 829	99 863 €
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1^{er} emploi et étrènnes				1 561					1 098 202 €
TOTAL	12 392	725	23 671	1 854	1 561	1 290	30	39 962	23 559 505 €
Avances remboursables	92	2	36	10		15		155	224 000 €
TOTAL général	12 484	727	23 707	1 864	1 561	1 305	30	41 659	23 783 505 €

BILAN PAR DÉPARTEMENT DES ADOPTIONS PAR LA NATION EN QUALITÉ DE PUPILLE, EN 2015

N°	DÉPARTEMENT	CATÉGORIE 1 OPEX, GUERRE	CATÉGORIE 2 ATTENTAT TERRORISTE	CATÉGORIE 3 ACTE D'AGGRESSION MISSION DE SERVICE PUBLIC ET MPSN	TOTAL	ENFANTS VICTIMES DIRECTES D'ATTENTATS	ORPHELINS	ENFANTS DE BLESSÉS
3	ALLIER	2			2			2
6	ALPES MARITIMES		1		1		1	
11	AUDE	4			4			4
16	CHARENTE	1			1			1
27	EURE		1		1		1	
30	GARD	1			1		1	
32	GERS	2			2			2
33	GIRONDE	1	2		3			3
35	Ille et VILAINE			1	1		1	
38	ISERE	2			2			2
45	LOIRET	2			2		2	
47	LOT et GARONNE	4			4			4
54	MEURTHE et MOSELLE			4	4		4	
59	NORD		1		1		1	
62	PAS de CALAIS	2		1	3		3	
63	PUY de DOME		1	3	4		1	3
66	PYRENEES-ORIENTALES		1		1	1		
72	SARTHE	2			2			2
77	SEINE ET MARNE	1			1			1
78	YVELINES	3			3			3
82	TARN et GARONNE		1		1		1	
92	HAUTS DE SEINE		1		1	1		
93	SEINE SAINT DENIS		4		4		4	
94	VAL de MARNE		4		4		3	
95	VAL d'OISE		1		1	1		
26 services/ TOTAL		27	18	9	54	3 soit 6%	23 soit 43%	27 soit 51%

NOMBRE DE DOSSIERS DE CARTES ET TITRES TRAITÉS

CARTES ET TITRES	2012		2013		2014		2015	
	PRÉVISIONS	REALISÉ	PRÉVISIONS	REALISÉ	PRÉVISIONS	REALISÉ	PRÉVISIONS	REALISÉ
Cartes du combattant attribuées	24 900	18 941	20 000	24 774	19 837	32 854	27 000	37 712
Cartes du combattant rejetées	12 450	4 555	5 000	8 270	7 000	3 374	3 300	3 727
Cartes du combattant mise en instance ou classée sans suite	14 400	3 096	1 000		1 500		1 500	
Carte de combattant volontaire de la résistance	80	56	50	28	25	25	25	39
Autres statuts : PCT - réfractaires	100	186	130	17	100	25	100	8
TRN attribués	30 000	28 274	30 000	17 790	10 000	17 462	10 000	17 112
TRN rejetés	1 200	4 346	2 000	2 237	2 000	1 732	1 000	2 293
TRN mis en instance ou classé sans suite	650	10 536	600		100		100	
TRN et cartes en instance				15 052	6 550	15 166	6 550	12 227
TOTAL cartes et titres	76 255	63 174	57 980	60 642	43 087	63 055	49 575	73 118

LE SOUTIEN AU NIVEAU NATIONAL DE PROJETS ASSOCIATIFS EN MATIÈRE MÉMORIELLE 2015

ASSOCIATION	MOTIF	SUBVENTION ACCORDÉE
La fourmi amoureuse	Il était des femmes dans la Résistance	5 000 00 €
DIFÉ KAKO	Noir de boue et d'obus	1 500 00 €
ORTHEAL	Film consacré à l'aviateur Eugène BULLARD	5 000 00 €
Association «centenaire de la bataille du moulin de la caille»	Journées mémorielles centenaire	500 00 €
Association nationale des AC et amis de la Résistance	Malettes pédagogiques pour enseignants	600 00 €
Association des Amis de la Résistance	Hommage aux étudiants fusillés par les nazis	1 000 00 €
Association solidarité internationale	Rôle des tirailleurs Sénégalaïs pdt la 1 ^{ère} guerre mondiale	1 000 00 €
Caveau de la Mulatière	Embellissement du caveau	195 00 €
DIGGER COTE 160 POZIERES	Relations entre l'Australie et la France	3 000 00 €
Bleu Lagon productions	film documentaire «aux armes tahitiens»	1 000 00 €
ASHA Association des supplétifs des Harkis et de leurs amis	ASHA projet ONGLES (04)	1 000 00 €
Association des rescapés et des familles des victimes de l'attentat du Drakkar	Livret mémoriel et acquisition d'un drapeau	5 000 00 €
Association «centenaire de la bataille du moulin de la caille»	Livre retracant la bataille du moulin de la caille	1 000 00 €
ANACR Association nationale des AC et Amis de la Résistance	Projet mémoriel «terre de Résistance mémoires itinérantes au cœur du bocage bourbonnais	1 500 00 €
Association OMBELLE	Projet théâtral à la mémoire d'un ancien Résistant déporté à Mathausen	2 000 00 €
Amicale des 27^{ème}, 67^{ème} et 107^{ème} BCA	Historique régimentaire sur le 27 ^{ème} bataillon de chasseurs alpins	1 000 00 €
TOTAL	Dont 14 500 € grâce au bleuet	34 295,00 €

RÉPARTITION DES STAGIAIRES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRISE EN CHARGE DE LEUR FORMATION PAR L'ONACVG

QUALITÉ DE RESSORTISSANT	NOMBRE EN 2014	NOMBRE EN 2015
Ancien combattant	134	153
Pensionné militaire d'invalidité	28	31
Pupille de la Nation	3	4
VAT		1
Titulaire du titre de reconnaissance de la Nation	161	113
TOTAL	326	302

Crédits photos : ONACVG, LFP, DMPA (J. Robert),
DICOD (JJ. Chatard, D. Viola), ECPAD (Jérôme Salles),
Armée de terre, Ordre de la Libération, SCA Viguer,
Alex Lebon, Guy Tyssandier, Claude Truong-Ngoc, Pazery,
Jérôme Bujakiewicz, Pierre Chancy, Erwan Crouan.

Édition : ONACVG Octobre 2016

Conception & réalisation : Ycréa

Impression : Imprimerie Paton - Saint-André-les-Vergers



OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction générale
Hôtel Nationale des Invalides,
129 rue de Grenelle - CS 70780
75700 Paris cedex 07